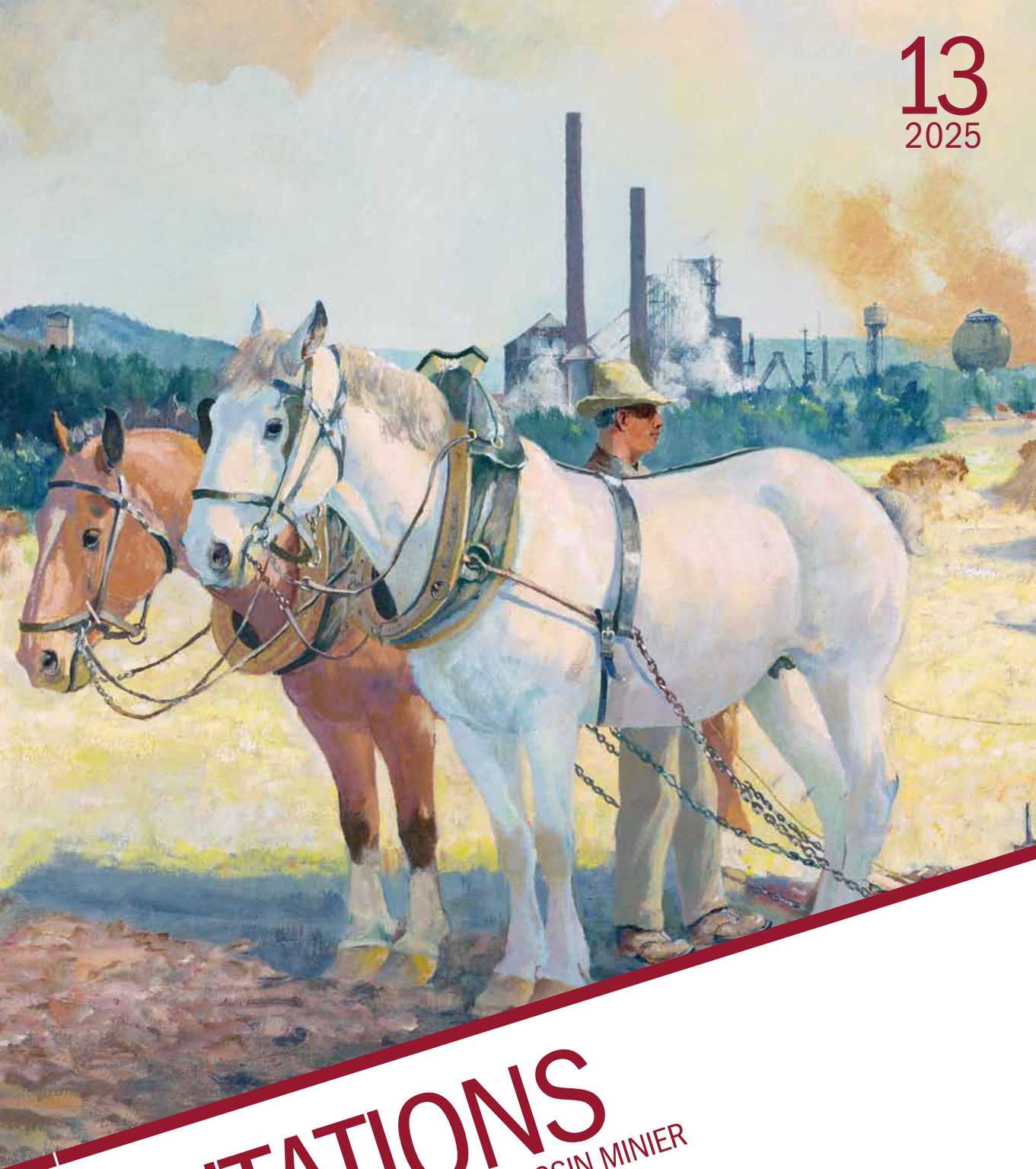


13
2025



MUTATIONS

MÉMOIRES ET PERSPECTIVES DU BASSIN MINIER

**Le monde rural et l'industrie naissante
dans le Bassin Minier**

**Die Bauern und die Industrialisierung
im Bassin Minier**

IMPRESSUM

Editeur / Herausgeber

Fondation Bassin Minier
c/o 7, rue des Trois Glands, L-1629 Luxembourg
www.fondationbassinminier.lu
contact@fondationbassinminier.lu

Comité de lecture / Redaktionskomitee

François Biltgen, Armand Logelin-Simon, Antoinette Lorang, Massimo Malvetti,
Antoinette Reuter, Jürgen Stoldt, Raymond Weber

Layout & Satz

Andrea Beck | Grafik Design, mail@andrea-beck.com

Impression / Druck

Imprimerie Heintz, L-4702 Pétange

Couverture / Umschlag

Joseph Sünner, « Chevaux de trait devant les meules ».
© Les 2 Musées de la Ville de Luxembourg, inv. n°3186 ;
Photo : Studio Rémi Villaggi

ISSN 2078-7634

Luxembourg, décembre 2024 / Luxemburg, Dezember 2024

MUTATIONS

MÉMOIRES ET PERSPECTIVES DU BASSIN MINIER

13 | 2025

Fondation|Bassin|Minier

Le monde rural et l'industrie naissante dans le Bassin Minier

Die Bauern und die Industrialisierung im Bassin Minier

- 07** Antoinette Lorang
Einleitung
- 11** Armand Logelin-Simon
Terres agricoles ou terres ferrugineuses ?
L'interaction entre l'ancienne forge de Lasauvage et le monde rural au milieu du 19^e siècle
- 35** Stéphanie Kovacs
Le monde rural et la présence des usines
Les débuts de la cohabitation entre deux mondes antagonistes (1870-1914)
- 51** Luciano Pagliarini
La Paysannerie et les premières exploitations de minette au Luxembourg
- 65** Tiago Flores & Antoine Paccoud
La détention foncière paysanne face à l'industrialisation : Dudelange (1824-1938)
- 77** Dominik Trauth
Brauchte Luxemburg einen „Nationaldünger“?
- 101** Auteur(e)s / AutorInnen

Einleitung

Antoinette Lorang

Thema dieser Ausgabe von Mutations ist der Einbruch der Industrie in die jahrhundertlang ländlich geprägte Südregion Luxemburgs. Besonders spannend erweist sich dieser Wandel in dem Zeitraum vom Beginn des 19. Jahrhunderts bis zu Beginn des Ersten Weltkrieges – vom traditionellen Abbau des Alluvialerzes bis zur Minette und Verhüttung im großen Stil. Der Übergang der Agrarwelt zur Industrieregion verlief evidenten Weise nicht ohne Konflikte. Die Eingriffe in die Landschaft und die Eigentumsverhältnisse, die Veränderungen im dörflichen Zusammenleben und in den lokalen Entscheidungsgremien wirkten bedrohlich.

In Lasauvage hat die Eisengießerei eine lange Tradition. Hier war die Bevölkerung stets in den Abbau des Alluvialerzes eingebunden, das vor Ort eingeschmolzen wurde. Am Beispiel von Lasauvage zeigt der Historiker Armand Logelin-Simon die Beziehungen zwischen den Maîtres de forges, den Landwirten

und der lokalen Bevölkerung zwischen 1815 und 1868. Im Mittelpunkt seiner Untersuchung stehen die Franzosen Jean-Baptiste Manuel und sein Neffe Pierre Louis Giraud als Betreiber der lokalen Hochöfen. Unter dem Titel *Terres agricoles ou terres ferrugineuses?* beschreibt der Historiker insbesondere die Strategien der Industriellen zum Erwerb des kostbaren Rohmaterials und inwieweit etwaige Konflikte gelöst werden konnten.

Die Historikerin Stéphanie Kovacs beleuchtet anschaulich die Veränderungen in den ländlich geprägten Ortschaften durch das Aufkommen der Eisenindustrie und den Umgang der lokalen Entscheidungsträger mit diesen gewaltigen Herausforderungen. Der Titel ihres Beitrags ist Programm: *Le monde rural et la présence des usines – les débuts de la cohabitation entre deux mondes antagonistes (1870-1914) : rejet ou acceptation?* Einschneidende Eingriffe in die Landschaft sprich Schäden

Villerupt. Ce document datant de +/- 1904 est très intéressant parce qu'on y voit à gauche un lavoir dans lequel étaient lavés les minerais de fer fort des minières alentour. Collection Luciano Pagliarini.



an landwirtschaftlich genutzten Feldern und Wäldern durch den Bau der Eisenhütten und die Bohrungen unterirdischer Galerien sorgen rasch für Unmut. Der immer zahlreicher werdende Zuzug von „fremdländischen“ Menschen wird als Bedrohung empfunden ebenso wie die Hüttenbetriebe selbst. Die Angst vor einer Verdrängung der Landwirtschaft wächst. Kovacs untersucht, inwieweit manche Landwirte sich selbst gegen notwendige Investitionen in sanitäre Maßnahmen und öffentliche Infrastruktur zur Wehr setzen. Andere sehen bisher ungeahnte Gewinnmöglichkeiten wie der Beitrag von Luciano Pagliarini zeigt. Der Historiker räumt auf mit dem in verschiedenen Kreisen grassierenden Mythos der armen Bauern, die von den Schmelzherren übers Ohr gehauen worden wären. In *La paysannerie et les premières exploitations de minette au Luxembourg* richtet er den Blick auf die Zeit des Übergangs vom Abbau des Bohnerzes zur Minette. Er spricht die nicht selten lukrative Rolle der Landwirte an, sei es als Eigentümer von erzhaltigen Ländereien oder als ortskundige Berater der Minen-Agenten, sei es als Unternehmer im Transport oder in der Erzgewinnung selbst.

Der Historiker Tiago Flores und der Sozialgeograf Antoine Paccoud gehen der Frage nach der Entwicklung der Eigentumsverhältnisse der Ortschaft Düdelingen nach. In ihrem Beitrag *La détention foncière paysanne face à l'industrialisation : Dudelange (1824-1938)* zeigen sie auf, inwieweit die Kontrolle über das Landeigentum den Landwirten eine entscheidende Rolle in der Stadtentwicklung zusicherte. Die Industrialisierung Düdelingens fand in einem besonderen Kontext statt: Den größten Anteil an

Landeigentum hatten einige wenige Familien aus dem Agrarmilieu inne. Eine Schlüsselrolle spielte dabei der Großgrundbesitzer Comte de Bertier als Mitbegründer der Hochofengesellschaft.

In seinem Beitrag mit dem Titel *Brauchte Luxemburg einen „Nationaldünger“?* setzt sich der Historiker Dominik Trauth zum Abschluss dieses Bandes mit zwei Thesen auseinander, die aus den Erzählungen rund um das Aufkommen des Thomasmehls abgeleitet sind. Das sogenannte Thomasmehl ist ein Abfallprodukt der Stahlherstellung nach dem Thomas-Verfahren und wurde als Pflanzennährstoff mit ertragssteigernder Wirkung in der Landwirtschaft verwendet. Trauth zeigt auf, wie das Thomasmehl zum Protagonisten einer nationalen Erfolgsgeschichte wurde und wie dieses Phänomen in der nationalen Geschichtsschreibung zu bewerten ist.

Ausgangspunkt dieses Heftes war die prekäre Forschungslage zum Thema Landwirtschaft in Luxemburg. Obwohl das gesamte Territorium jahrhundertlang vorwiegend Agrarland war und die Landwirtschaft bis heute trotz Industrialisierung und Tertiarisierung immer noch eine große Rolle spielt, fand das Thema bisher wenig Beachtung im wissenschaftlichen Betrieb. Mit dem vorliegenden Band möchten wir dazu beitragen, größeres Interesse für das Thema zu wecken. Für junge Forscherinnen und Forscher bietet die Agrarwelt mannigfache Sujets für Magister- und Doktorarbeiten.

Wir wünschen eine angenehme Lektüre

das Redaktionskomitee
der Fondation Bassin Minier

Terres agricoles ou terres ferrugineuses ?

L'interaction entre l'ancienne forge
de Lasauvage et le monde rural au milieu du 19^e siècle

Armand Logelin-Simon

S'il est vrai que le secteur traditionnel de l'agriculture a mis du temps à s'intégrer dans le système capitaliste, il a quand même dirigé régulièrement une part de ses revenus et de sa main-d'œuvre vers l'industrie, hormis peut-être pendant les années où on criait famine. Cette situation se présentait après 1840, donc bien avant que le flux d'immigrés déboussolés et arrachés à leurs patries d'origine, atteignît le Bassin Minier.

Au commencement de cette histoire, vers 1830, il y avait de l'argent français investi dans la sidérurgie luxembourgeoise ancienne. Le capital provenait du commerce de produits textiles, fabriqués avec les fibres naturelles d'une vallée agro-pastorale des Alpes-de-Haute-Provence. Des monnaies, à l'effigie des rois français de la Restauration et de la monarchie de Juillet, amenèrent une seconde jeunesse à la forge de Lasauvage. Cette entreprise recapitalisée se remit aussitôt à transformer le minerai de fer fort des champs du plateau de Differdange, avec la complicité des propriétaires fonciers. Qui n'aurait pas été content de tirer un second revenu de ses terres, à une époque où il fallait remplir les estomacs à bon compte ?

À l'instar de l'industrie sidérurgique française, qui se développait bien pendant les dix-huit années du règne de Louis-Philippe, la forge de Lasauvage connut un essor remarquable. Grâce à sa situation géographique, elle se remit plus vite que ses établissements concurrents grand-ducaux du marasme économique des années 1813 à 1830, ainsi que de l'exportation restreinte vers la France¹. Les autres devaient

attendre que le litige belgo-néerlandais, à propos du Grand-Duché morcelé, fût tranché.

La présente étude se limite à la sidérurgie du XIX^e siècle, avant l'acier. De 1815 à 1868, la clientèle des maîtres de forges jurait sur les fers au bois et se méfiait du fer à la houille. Que les marchands spécialistes apprécassent la prétendue meilleure qualité des fers fabriqués au charbon de bois, convenait aux propriétaires forestiers influents du Luxembourg, où la forêt était étendue².

Un honorable industriel

« *Un honorable et ancien industriel, M. Giraud, maître de forges à Lasauvage, est mort lundi, à l'âge de 67 ans.* »

Ce fut par ces deux lignes que *L'Union* annonça au pays, le jeudi 15 juillet 1869, la disparition de l'homme d'affaires qui avait porté l'usine de Lasauvage à son apogée. La fin de carrière de cet expatrié alpin volontaire avait été remarquable. De 1856 à 1869, Pierre Louis Giraud était un des cinq commissaires du conseil de surveillance de la Société en Commandite des Forges de Sarrebruck qui construisit l'usine de Burbach³. En 1862, cette société, fondée par des personnalités originaires du Luxembourg belge et du Grand-Duché, se réorganisait en S. A. des Mines de Luxembourg et des Forges de Sarrebruck. L'idée derrière sa création avait été de produire de la fonte pour la sidérurgie allemande, avec du minerai en provenance

¹ Wagner, Jos : *La sidérurgie luxembourgeoise avant la découverte du gisement des minettes. Histoire technique du bon vieux temps*. Diekirch, 1921, impr. Paul Schroell, 209 pages ; cf. page 113.

² Hansotte, Georges : 2 articles intéressants sur les sidérurgies belge et luxembourgeoise, du XIX^e siècle avant l'acier, dans *Revue d'Histoire de la Sidérurgie*, tome VII 1966, n° 4, pages 211-237.

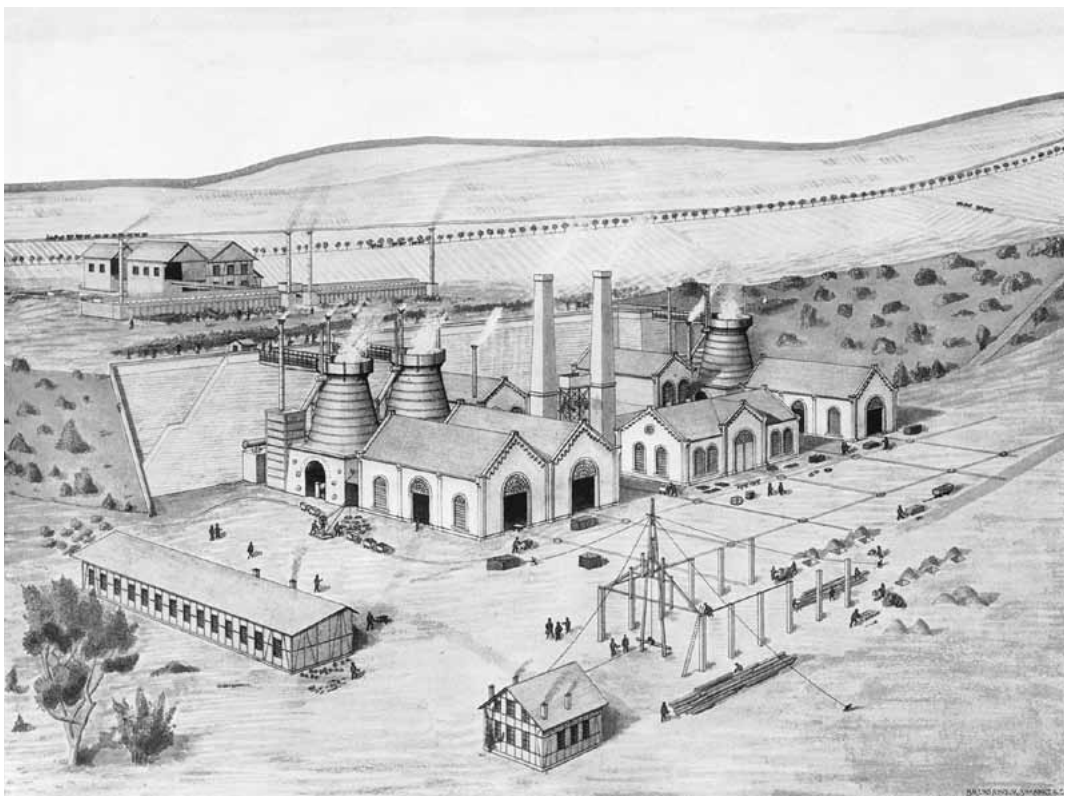
³ *Die Burbachhütte 1856-1906. Denkschrift zur Feier des 50-jährigen Bestehens der Hütte am 22. Juni 1906*. Impr. Franz Stein, successeur Hausen & Co, Saarlouis, 118 pages.

du Luxembourg et du coke fabriqué avec les houilles de la Sarre, tout en épargnant des droits de douane⁴. En 1911, Burbach devenait partie intégrante du groupe Arbed.

Parmi les sept personnalités auxquelles l'arrêté royal grand-ducal du 22 décembre 1865 accorda le droit de siéger à la Chambre de Commerce, Pierre Louis Giraud fut le seul émissaire de la forgerie. Quatre de ses collègues représentaient le commerce en général, un la meunerie et un autre la tisseranderie⁵. Le procès-verbal de la séance du 26 février 1866 nota la présence de Giraud. Ce jour-là, on discuta principalement à la Chambre des concessions de diverses lignes de chemins de fer, entre autres de la ligne dite de ceinture qui devait relier Esch-sur-Alzette à Pétange. Un embranchement de Belvaux à La-

sauvage aurait laissé un espoir d'avenir à l'usine de la vallée. Une convention en ce sens avec la Société des Chemins de Fer Prince Henri fut même approuvée par l'Assemblée législative, le 14 août 1873⁶. À noter que le conseil communal de Differdange se prononça à l'unanimité contre la construction de cet embranchement industriel, par crainte que la compagnie des chemins de fer ne payât ni la vraie valeur des terrains ni les dommages-intérêts que la commune réclamerait certainement dans la vallée du « Roerbach⁷ », après l'aménagement de ces dix kilomètres de ligne ferroviaire supplémentaires.

Mais nous voilà déjà arrivés à l'époque charnière du développement industriel, au moment même où une révolution allait transformer le processus de production de fond en



L'usine de Burbach en 1857. In : Société Anonyme des Mines du Luxembourg et des Forges de Sarrebruck 1856 - 1906. Mémoire à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la Société, le 22 juin 1906.

⁴ ARBED. *Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange. Un demi-siècle d'histoire industrielle 1911-1964*, cf. : page 19.

⁵ *Courrier du Grand-Duché de Luxembourg*, édition du 3 janvier 1866.

⁶ ANLux. : H 459. *Mémorial* n°28 du 31 octobre 1873, cf. page 386.

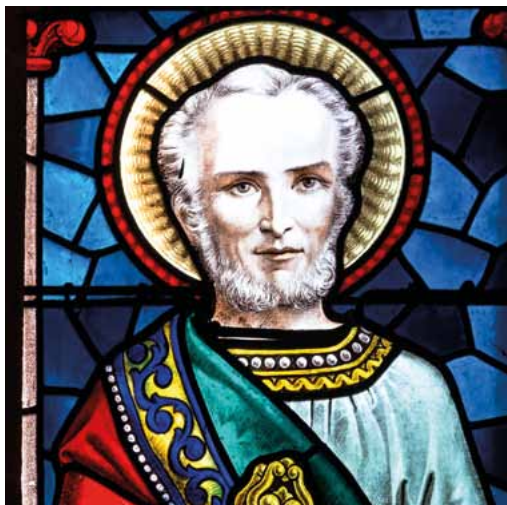
⁷ Roerbach ou Réierbaach est le nom luxembourgeois du ruisseau appelé aujourd'hui Crônrière.

comble. En tant que témoin actif du passage de la forgerie ancienne, utilisant le minerai de fer fort, le charbon de bois et la force hydraulique, vers la métallurgie moderne, produisant à base de minette et de coke, Pierre Louis Giraud fut un des pionniers de notre sidérurgie. Plusieurs maîtres de forges se disputaient cette qualification, tels que les Pescatore, les Collard, les Tesch, les Metz, et surtout ceux d'entre eux qui trouvaient que ce titre leur allait à merveille pour briguer une carrière politique. Comme le patron de Lasauvage n'avait pas cette ambition, il ne retenait guère l'attention des historiens soucieux de mettre en exergue la construction politico-économique du jeune État que fut alors le Grand-Duché.

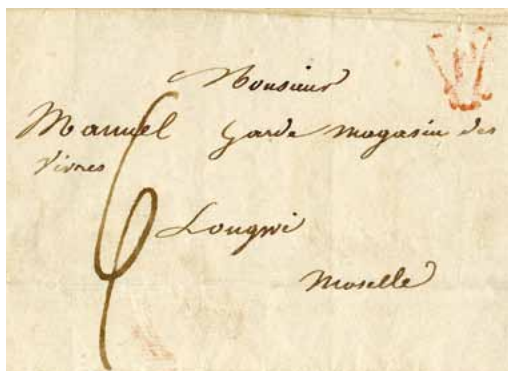
Du fil au fer⁸

Pierre-Louis Giraud vit le jour à Jausiers, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le 29 août 1802. Il acquit le sens des affaires pour ainsi dire au berceau, car dans la vallée de Barcelonnette, au paysage agraire et pastoral, sculptée par l'eau et le gel, le commerce et le colportage des produits dérivés de l'élevage ovin (laine, tissus, agneaux) faisaient vivre de nombreuses gens. Au 17^e siècle, des filatures à soi s'installèrent à Jausiers et le long d'un affluent de l'Ubaye, créant une nouvelle ressource. Elles dévidaient des cocons importés du Piémont voisin, mais la culture des mûriers, plantés localement sur des talus bien exposés, permit aussi sur place l'élevage du bombyx, dont la chenille, appelée magnan, produit le fil des cocons⁹. La Société Giraud, père et fils, et Arnaud exploitait les moulins à soi d'Uvernet et du Planet (Jausiers). Dans les meilleures années, leur entreprise employait jusqu'à 100 ouvriers.

La mère de Pierre Louis Giraud, née Anne-Catherine Manuel, était la fille d'un notaire de Barcelonnette, issu d'une famille dont le bien-être avait pour source l'élevage ovin et le com-



Le vitrail de saint Pierre à l'église désacralisée de Lasauvage. Le saint a les traits de Pierre Louis Giraud. Photo : Yvan Piazza, Niederkorn.



Copie d'une lettre adressée à Jean-Baptiste Manuel, garde du magasin des vivres à Longwy. © Musée de la Vallée, Barcelonnette.

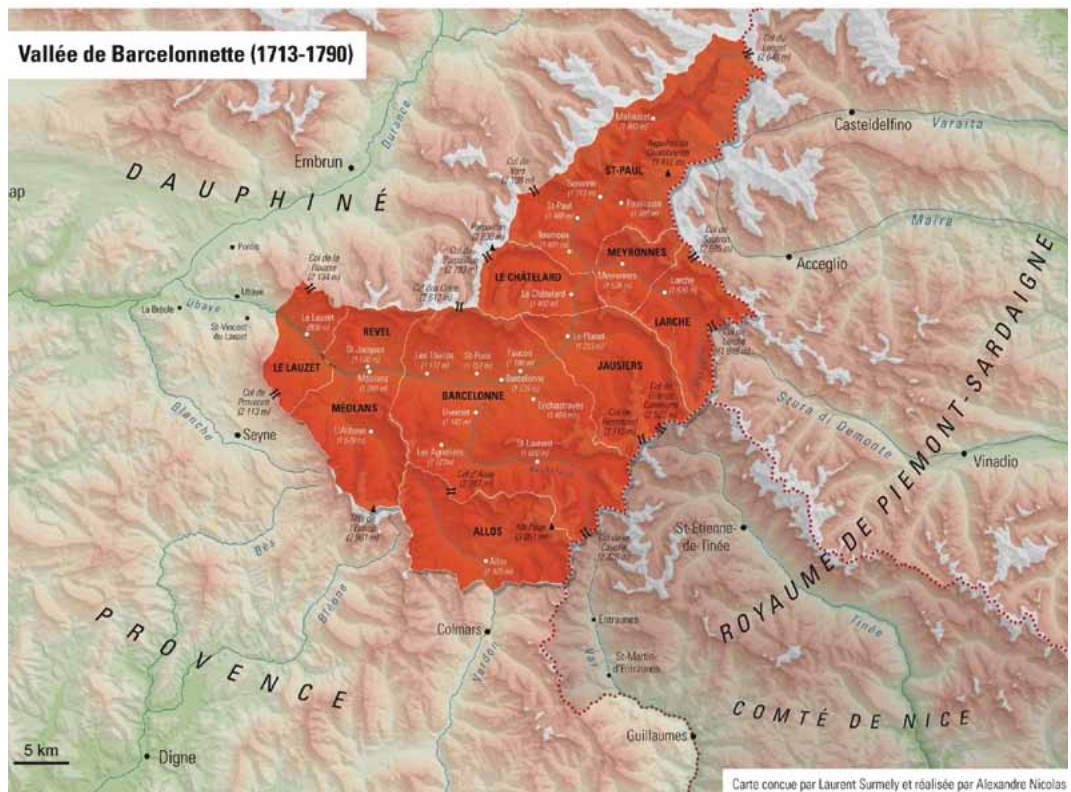
merce des gros draps, fabriqués avec la laine.

Deux de ses oncles maternels jouèrent un rôle important dans la carrière de Pierre Louis Giraud.

L'un, prénommé Jean-Baptiste, découvrit Lasauvage dans les années 1820, alors qu'il occupait le poste de garde du magasin des vivres à la forteresse de Longwy.

⁸ Source valable pour ce chapitre : Surmely, Laurent ; Logelin-Simon, Armand : *Du Fil au Fer. Industries et industriels de la Vallée de Barcelonnette au Luxembourg*. Barcelonnette, 2019, édition Sabença de la Valèia, 192 pages.

⁹ Esmiol, Sylvie : *Les paysages de la vallée de l'Ubaye. Un guide de découverte*. Barcelonnette, 2004, éd. de l'association Sabença de la Valèia, 112 pages.



La vallée de Barcelonnette. In: Surmely, Laurent (cf. note 8)

L'autre était le magistrat et député libéral Jean Antoine Manuel, grand défenseur de la liberté et des acquis de la Révolution française¹⁰.

Les Manuel étaient en relation avec la Maison Aubé et Tronchon, laquelle exploitait les forges des héritiers d'Huart à Herserange et à Lasauvage. Après le décès de son frère, Jean-Baptiste Manuel s'associait temporairement à Aubé et Tronchon, jusqu'au 20 juin 1831. Ce jour-là, le Barcelonnette leur céda ses parts dans les forges et fourneaux d'Herserange et, moyennant une compensation financière de 23.625 florins qu'il leur paya, il devint l'unique propriétaire des usines et domaine de Lasauvage¹¹. Entretemps, sa carrière professionnelle l'avait amené à la garnison de Metz, où il occupait le

poste d'inspecteur des vivres. Il ne quitta ni son emploi ni son domicile messin. Mais comme il lui fallait une personne de confiance pour veiller au grain à Lasauvage, Manuel y envoya son neveu Pierre Louis Giraud. L'expérience de celui-ci dans le maniement des moulins à soi lui valut cette promotion, doublée d'un dépaysement profond. La maîtrise de la mécanique des usines à fer, dont les roues à aubes captaient l'énergie hydraulique, gonflaient les souffleries et donnaient un rythme soutenu aux marteaux puissants par le jeu d'un arbre à cames, ne devait pas lui causer problème.

L'usine de Lasauvage restait au nom de Jean-Baptiste Manuel jusqu'en 1851 ; le neveu était son fondé de pouvoirs. Le 30 avril 1851,

¹⁰ Il devint célèbre en se faisant exclure manu militari de l'Assemblée en 1823. Les royalistes l'accusaient d'apologie du régicide, alors qu'il s'opposait à la campagne française pour rétablir le roi absolutiste Ferdinand VII d'Espagne sur son trône. Caron, Jean-Claude : *Les mots qui tuent. Le meurtre parlementaire de Manuel (1823)*. In : Genèses 2011/2 (n° 83), pages 6-28.

¹¹ Dollar, Jacques : *Historique de l'ancienne forge de Lasauvage*. Luxembourg, 1989. By Jacques Dollar, Imprimerie Centrale, cf. page 24. Voir aussi : Logelin-Simon, Armand : *De la culture des vers à soi au Piémont à la production de la fonte à Lasauvage*. In : *Galerie* 35(2017), n° 2, pages 225-236.

l'établissement choisit la raison sociale Société Pierre Giraud et Compagnie¹². En 1853, ses actionnaires, tous Français, se comptaient sur les doigts d'une main. Malgré les parts que Manuel lui avait léguées, Giraud n'était pas majoritaire dans sa société. Le plus gros paquet d'actions appartenait au colonel François Merlin (12/24^e). Cet homme devait sa prospérité à sa mère, une comtesse espagnole d'origine créole. La richesse de la famille maternelle s'appuyait sur l'esclavage. Elle fut une des plus importantes de l'oligarchie sucrière cubaine¹³.

L'origine des capitaux engagés dans la métallurgie ne se montre que rarement à livre ouvert. Concernant Lasauvage, nous devons ajouter aux francs français résultant du commerce des fils de laine et de soi, les pesos issus de la traite négrière. Il n'est guère de secret que le temps ne révèle.

La forge de Lasauvage

Le contact facile de l'arrivant Giraud avec la population rurale et ses talents à pallier le manque de matières premières lui facilita la tâche d'entrepreneur. Il prit sa besogne à bras-le-corps et, pour s'enraciner dans la vallée, il fonda même un foyer sur place en épousant Marie-Catherine Lambinet, marchande, fille de l'ancien régisseur André Lambinet. Giraud gardait son beau-père à ses côtés et apprit de lui les finesses du métier. L'oncle Manuel installa le jeune ménage dans une petite maison, avec écurie et jardin, qu'il acheta pour eux, le 11 mai 1833, au prix de 400 francs¹⁴.

Quand Pierre Louis Giraud prit la direction de l'usine de Lasauvage, elle ne comptait qu'un seul haut fourneau, un bocard, une forge d'affinage, une maison d'habitation qualifiée de château, un étang et des canaux de décharge. Le



La maison natale de Jean-Baptiste Manuel au hameau La Conchette (Barcelonnette). Photo Laurent Surmely.

manque d'eau pouvait avoir pour conséquence qu'elle ne tournait que de huit à dix mois par an. Rien n'avait changé depuis l'époque antérieure des d'Huart. Suivant une enquête générale faite dans le département des Forêts en 1811, le haut fourneau occupait six ouvriers sur place, fournissant en tout 2.880 journées de travail. Il s'agissait en principe de deux équipes, composées chacune du chef fondeur, d'un second fondeur, d'un chargeur et d'un arqueur pour la manutention du charbon. Le haut fourneau ne produisait que deux coulées de fonte par 24 heures ; les ouvriers se relayaient après chacune d'elle¹⁵. À l'extérieur, le personnel était plus nombreux. Le lavage du minerai, son transport, celui du charbon et des produits finis nécessitaient 6.210 journées d'homme et 4.142 journées de cheval.

Quatre hommes étaient affectés à l'affinage. Ils recevaient les salaires les plus élevés. Pour leur travail, le régisseur comptabilisait 1.660 journées d'homme à l'extérieur et 835 journées de cheval.

Un ouvrier supplémentaire travaillait durant 300 jours au bocard pour casser les crasses et même la minette qu'on extrayait à quelque

¹² Archives départementales de la Moselle : I S 420, d'après Brembati, Joseph : *Promenades à travers l'Histoire du Pays-Haut*. Cahier XXI (version 4), Longuyon, 2003, 201 pages. Cf. page 50.

¹³ En 1840, la comtesse Merlin se prononça ouvertement contre l'émancipation des esclaves qui serait, selon elle, « une violation de la propriété, des droits acquis et consacrés par les lois, une vraie spoliation ». Logelin-Simon, Armand : *Le colonel Merlin ou l'enchanteur aux deux visages. Pièces à l'appui (LL)*. In : *Diffmag. Le magazine de la ville de Differdange* 06/20, Differdange, 2023, pages 38-39. Voir aussi : Comtesse Merlin : *Les esclaves dans les colonies espagnoles, accompagné d'autres textes sur l'esclavage à Cuba*. Paris, 2006. L'Harmattan, collection Autrement Mêmes, 146 pages.

¹⁴ ANLux : Notaire Joseph Laval, acte n° 25/1833. MCM 04693.

¹⁵ Pour la composition d'une telle équipe j'ai consulté l'exposé d'Édouard Antoine sur les forges des deux Habay et la papeterie du Pont d'Oye. In : Tandel, Émile : *Les communes luxembourgeoises*, Tome III, pages 482-498. L'arqueur fut celui qui mit le charbon dans les *bances* (paniers d'un hectolitre).

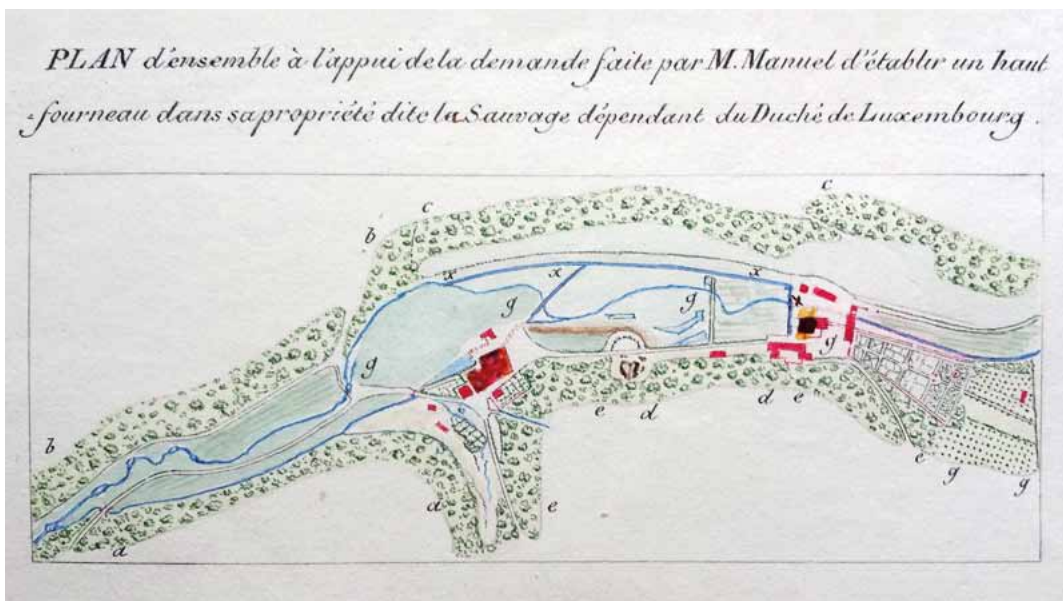


Modèle d'un bocard, exposé au Musées des Arts et Métiers de Paris. Le bocard, actionné par la force hydraulique, sert à concasser le minerai de fer qui sera fondu dans le haut fourneau. Les marteaux se relèvent et s'abaissent en rythme grâce à l'arbre à cames.
Photo : Armand Logelin-Simon.

50 pas du haut fourneau. On la bocardait à la grosseur voulue, avant de la charger avec le minerai de fer fort dans le haut fourneau, en guise du fondant calcaire employé dans les usines concurrentes¹⁶.

Voilà les installations que Manuel et Giraud trouvèrent à Lasauvage en 1831. L'usine conserva cette disposition jusqu'en 1841, année pendant laquelle elle se dota d'un deuxième haut fourneau. Sept années plus tard, Manuel arrêta le plus ancien et fit démolir les feux d'affinage. À leur place, il construisit un haut fourneau plus moderne fonctionnant au coke¹⁷. Le 5 novembre 1862, quand le Prince Henri et le Ministre d'État Victor de Tornaco visitèrent les établissements de Lasauvage, Giraud leur montra deux hauts fourneaux en activité. Le premier fonctionnait au bois et produisait journalièrement 3.500 kg de fonte. Douze ouvriers étaient occupés à l'intérieur et vingt-cinq à l'extérieur « *pour façons de mines et charbons* ». Le transport des matières nécessitait un cheptel de trente chevaux. Le second haut fourneau brûlait du coke et produisait 10.000 kg de fonte par jour. 25 ouvriers s'affairaient à l'intérieur et autant dehors, pour préparer le minerai¹⁸.

Le voisinage immédiat de la France était surtout avantageux aux époques où la frontière



Plan de Lasauvage dressé à la demande de Jean-Baptiste Manuel, en 1839. ANLux. : G 738.

¹⁶ Wagner, Jos : cf.: note 1.

¹⁷ Wagner, Jos: cf. note 1. Voir pages 175-177.

¹⁸ *Luxemburger Wort*, édition du 11 novembre 1862. *Courrier du Grand-Duché de Luxembourg*, édition du 29 novembre qui publie le *Rapport général de la Chambre de Commerce* du 28 octobre 1862.



Un morceau de minerai d'alluvion lavé de 780 grammes, d'un champ des alentours de la ferme d'Airsain. Photo : Armand Logelin-Simon.

n'existait pas, comme sous Napoléon Ier. Des traités qui maintenaient les droits de douanes à un niveau bas avaient le même effet. En 1811, le fourneau de Lasauvage consommait deux fois plus de minerai provenant du département de la Moselle que du Luxembourg. Une partie de son charbon de bois venait également des forêts françaises avoisinantes¹⁹.

Pour résoudre la question de l'approvisionnement, Manuel et Giraud jetèrent leur dévolu sur le minerai pisolithique des terres labourables qui prédominaient sur le plateau de Differdange. Ce minerai de fer fort, ainsi appelé à cause de sa forte teneur en fer (< 50%), donnait un produit de bonne qualité parce qu'il était pauvre en phosphore. Rien de comparable avec le minerai de fer jurassique, riche en phosphore, qui reçut le nom de minette, en raison de sa faible teneur en fer ($\pm 30\%$) et qui rendait la fonte cassante avant l'adoption du procédé Thomas-Gilchrist. Les gisements se présentaient sous forme de trous de mine ou d'entonnoirs, séparés, les uns des autres, par la couche calcaire supérieure. Ils étaient exploitables artisanalement. On n'avait pas besoin de moyens techniques extraordinaires pour vider ces poches ; il suffisait de creuser, quitte à dévaster le champ. L'exploita-

Les minerais de Differdange

Le minerai de fer fort, réduit dans les hauts fourneaux de Lasauvage, était riche en fer (< 50%) et pauvre en phosphore. Il donnait un fer tenace que les marchands appelaient fer au bois, aussi longtemps que le charbon de bois fut utilisé pour la fonte.

La minette, plus pauvre en fer ($\pm 30\%$) et riche en phosphore, était bocardée et utilisée comme fondant calcaire. Son exploitation ne devenait rationnelle qu'après l'introduction du procédé Thomas dans la sidérurgie luxembourgeoise.

tion était abandonnée quand l'eau envahissait le fond. Les vieux trous étaient alors remplis et rendus à la culture. La demande beaucoup plus volumineuse de l'époque industrielle mit un terme à ce mode d'exploitation artisanale²⁰.

Les patrons de Lasauvage employaient trois moyens pour se ravitailler en minerai brut :

- Ils l'achetaient par voitures entières aux grands propriétaires terriens qui engageaient des ouvriers pour sortir cette matière première de leurs champs.
- Ils reconstituèrent régulièrement un petit pécule à une veuve misérable ou à un journalier financièrement embarrassé, disposés à leur céder une de leurs portions communales.
- Enfin ils réinvestissaient les bénéfices en acquérant une à une les grandes exploitations agricoles du plateau.

¹⁹ Wagner, Jos: cf. note 1. Voir pages 86 et 176.

²⁰ Jean-Paul Fizaine, Dominique Harmand, Vincent Ollive : *Le minerai de Fer fort des plateaux du Bajocien des régions frontalières du Pays-Haut (France), de la Gaume (Belgique) et du Gutland (Grand-Duché de Luxembourg)*. In : *Anthropologica et Praehistorica*, 2015, 126, pp.121-135.

Les mineurs de Gabriel baron de Soleuvre

Commençons par le premier de ces trois moyens. En 1832, par exemple, les seuls voituriers de Gabriel baron de Soleuvre assuraient le transport de 748 voitures chargées de minerai. Cette année-là, neuf mineurs peinaient dans les trous, à la solde du baron. Certains travaillaient seuls, d'autres en équipe, comme un registre du baron nous l'indique²¹ :

Servais MIGIT :

Jun :	4 petites, 4 moyennes et 8 grosses voitures.
Juillet :	6 petites et 9 grosses voitures.
Août :	1 petite, 5 grosses voitures et 16 voitures (sans précision).

Jean-François BOUCHET :

De février à début mars : 51 voitures de terre de mine déterrée par lui et transportée à Lasauvage.

Pierre LOSCH, journalier :

Février :	32 voitures pour Lasauvage.
Avril :	10 voitures pour Lasauvage.
Mai :	2 petites, 2 moyennes, 8 grosses voitures, 5 voitures (sans précision).
Juin :	1 petite, 3 moyennes.
Juillet :	3 petites, 9 grosses.
Août :	13 grosses
Octobre :	6 voitures (sans précision).
Novembre :	10 voitures (sans précision).
Décembre :	3 voitures (sans précision).

Pierre LOSCH, en équipe avec Guillaume WAGNER et Claude NURENBERG :

Juin : 10 petites et 22 grosses voitures.

Guillaume WAGNER et Claude NURENBERG :

De mars à avril : 43 voitures pour Lasauvage.

²¹ Logelin-Simon, Armand : *Les ouvriers de Monsieur le Baron de Soleuvre*. In : *Galerie* 9(1991) n° 4, pages 511-537. ANLux. : SHL Abt. 6, document 022.01 : Compte courant des ouvriers de Monsieur le Baron de Soleuvre de Differdange pendant l'année 1832 et suivantes.

Guillaume WAGNER :

Mai :	4 petites voitures (dont 2 avec « <i>le médiocre chariot</i> », 12 voitures moyennes, 4 grosses voitures et 1 « <i>voiture grande huche</i> », 5 voitures (sans précision).
Juin :	1 voiture moyenne et une voiture de pierres de mine ²² que sa femme a ramassées.
Juillet :	9 grosses voitures.
Août :	1 petite et une grosse voiture, 2 voitures (sans précision).
Septembre :	1 voiture
Octobre :	2 ¼ voitures.

Claude NURENBERG :

Juillet :	1 petite et 17 grosses voitures.
Août :	6 grosses voitures, 7 voitures (sans précision)
Septembre :	11 voitures (sans précision).
Octobre :	3 voitures (sans précision).
Décembre :	6 voitures.
Sans date :	7 voitures. ²³

Pierre NOËL :

Avril :	3 voitures (sans précision) pour Lasauvage.
Mai :	18 voitures (sans précision).
Juin :	16 petites voitures.
Juillet :	21 petites et 10 grosses voitures.
Août :	9 grosses voitures, 31 voitures (sans précision).
Octobre :	27 ¾ voitures (sans précision).
Novembre :	6 voitures (sans précision).

Pierre NOËL et Jean THILGES :

Du 28 mai au 2 juin :	12 petites, 1 moyenne et 9 grosses voitures.
-----------------------	--

²² On appelait « *pierres de mine* » les agglomérats miniers de forme ovoïde que les femmes et les enfants ramassaient à la surface des champs.

²³ Sept « *voitures par Claude Nurenberg qui furent oubliées* ». Voir aux pages 28 et 32 du registre.

Jean THILGES, journalier :

Juin :	15 grosses voitures, terre de mine, 1 voiture pierres de mine « ramassées par lui ou bien par sa femme ».
Juillet :	18 petites et 16 grosses voitures.
Août :	2 petites, 10 grosses et 15 voitures non précisées.

Jean THILGES et Servais MIGIT :

De septembre à octobre: 10 + 21 + 3 voitures (sans précision)

Jean-Baptiste JAMINET, en partie avec Jacques Georges KREMER :

Mai :	5 petites et 7 grosses voitures.
Juin :	5 petites et 12 grosses voitures.
Juillet :	10 petites, 3 moyennes et 10 grosses voitures.
Août :	3 grosses voitures, 7 voitures (sans précision).
Octobre :	12 voitures (sans précision).
Novembre :	1 voiture (sans précision).

La mère de Pierre PEPIN :

Octobre : Elle a fourni une voiture de pierres de mine provenant de ses terres à elles.

Pour l'extraction d'une seille²⁴ de terre de mine le baron payait 1 sou. Les voituriers qui s'occupaient du transport reçurent 2 sous par seille. En 1833, les mineurs Jean Fournel, Henri Bouchet et Pierre Dondelinger remplissaient les voitures à 14 seilles du cultivateur Michel Hubert. Le chariot de Jean Meyer ne pouvait en contenir que 12.

En 1835, le baron s'arrangea avec ledit Jean Meyer d'une façon qui en dit long sur les us et coutumes qui régissaient l'économie locale :

« D'après compte réglé le 10 janvier 1835 entre Jean Meyer, cultivateur à Differdange, et Mr Gabriel Baron de Soleuvre, tant du chef de la mine que de tout autre, et compris le foin qu'il a acheté et haussé dans la prairie dite Nassen Brill en 1832, il résulte que ledit Meyer redoit à Mr de Soleuvre la somme de cinq cent soixante-neuf francs septante centimes.

Quant à la mine que ledit Meyer a fournie à Lasauvage, nous avons compté 1° 18 voitures et 8 seilles (voitures à 12 seilles) qui a été lavée et mesurée et quant à celle encore à laver, nous l'avons estimée à la même quantité, c.-à-d.



Le château du baron d'Arnould et de Soleuvre, à Differdange. Collection Alphonse Wagner.

²⁴ La seille est un grand récipient de bois d'une contenance de 60 litres.

18 voitures et 8 seilles. Mais si cette mine encore à laver sera plus ou moins que 18 voitures et 8 seilles, le surplus sera bonifié à Mr Meyer ou à Mr de Soleuvre.

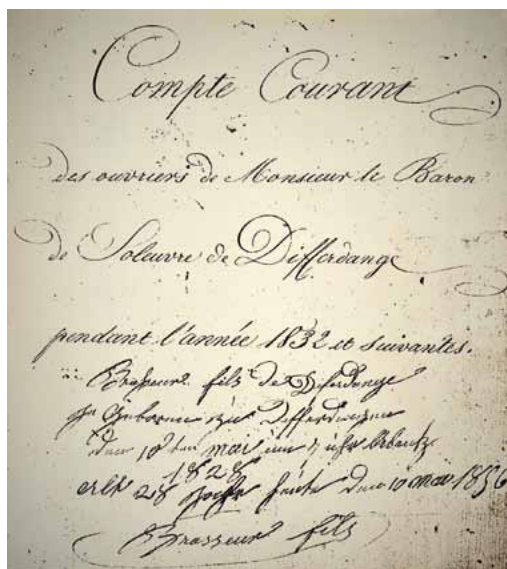
Et quant à celle du lavoir de Grase [lisez Fond-de-Gras], elle n'a pas été comprise dans ce compte et sera compté au profit dudit Meyer d'après sa quantité et sa valeur lorsqu'elle sera lavée.

(...)

Observation : Les enfants dudit Jean Meyer ont de plus reçu de l'argent à valoir sur les pierres de mine qu'ils doivent ramasser et fournir et qu'ils n'ont pas fournies. »

Il n'est pas dit que tous les chariots allaient à Lasauvage. On ne peut que regretter les imprécisions du registre sur la destination finale des transports.

Le tableau des voitures chargées en 1832 montre que l'extraction se faisait plutôt en été qu'en hiver. Le temps hivernal l'arrêta complètement en janvier, la pluie gênait au printemps et les récoltes en septembre. La moitié du travail se faisait de juin à août (50,94%). Les terrassiers et les voituriers du baron, même les plus assidus, faisaient partie de la nombreuse main-d'œuvre occasionnelle qui servait l'ancienne industrie du fer pour s'assurer un revenu complémentaire. Pareil pour le remblayage des



La page de titre du registre « *Compte courant des ouvriers de Monsieur le Baron de Soleuvre de Differdange, pendant l'année 1832 et suivantes* ». ANLux : SH série 6 doc.22.01.

trous dans les champs. Fin mai 1856, les Differdangeois Pierre Jaminet et Jean-Baptiste Kiffer étaient payés 75 francs pour en combler cinq, afin que la veuve Auguste-Joseph Bellot, fermière au château du baron, ne fût pas gênée dans ses cultures vivrières.

Mois (1832)	Petites voitures	Voitures moyennes	Grosses Voitures	Voitures non spécifiées	Voyages	%
Janvier	0	0	0	0	0	
Février	0	0	0	77	77	10,29%
Mars	0	0	0	27	27	3,61%
Avril	0	0	0	35	35	4,68%
Mai	19	15	26	28	88	11,76%
Juin	40	8	60	2	110	14,71%
Juillet	59	3	80	0	142	18,98%
Août	4	0	47	78	129	17,25%
Septembre	0	0	0	31	31	4,14%
Octobre	0	0	0	73	73	9,76%
Novembre	0	0	0	20	20	2,67%
Décembre	0	0	0	9	9	1,20%
Sans date	0	0	0	0	7	0,93%
TOTAL	122	26	213	387	748	

L'importance du minerai de fer fort pour la caisse communale et les petits propriétaires

À l'approche des troubles révolutionnaires de 1848, l'extraction des terres de mine était une des principales ressources de notre région. Le ramassage et le lavage assurait un salaire d'appoint à la classe ouvrière qui en avait vraiment besoin. Les journaliers, employés à la tâche, devaient curer régulièrement la Chiers, où les vases du lavage allaient jusqu'à former des îlots en se déposant. Elles causaient aussi des embêtements aux moulins, installés sur ce cours d'eau.

Entretemps, Pierre Louis Giraud avait deux hauts fourneaux à Lasauvage. Leurs scories servaient à l'entretien des routes. Alphonse de Prémoré, l'autre grand propriétaire terrien differdangeois, fut nommé échevin en 1844. Il accompagna scientifiquement les sondages entrepris par Giraud pour découvrir d'importantes cavités bien remplies de minerai, jusque-là ignorées, dans plusieurs places veines et boisées communales.

« *Ce n'est que depuis une quinzaine d'années que le gisement du minerai d'alluvion des hauteurs de Differdange est bien connu ; plusieurs industriels, et particulièrement M. Giraud de Lasauvage, ont exécuté de grands travaux qui nous ont mis à même d'étudier le mode de formation de minerai, ainsi que la situation qu'il occupe dans le sol²⁵.* »

N'en déplaise aux agriculteurs, les études révélèrent que la valeur de ce trésor enfoui était beaucoup plus élevée que le produit que pouvait fournir la surface. Au Grand Bois, par exemple, cinq lots d'une aire totale de 36,37 ares renfermaient 57.028 seilles de mine lavée. Pierre Louis Giraud et Guillaume Pescatore, négociant à Luxembourg, achetèrent ce minerai pour 22.065 francs, le 16 juin 1845²⁶. Cette recette inespérée soulagea quelque peu les sou-



Alphonse de Prémoré (1799-1888). Autoportrait réalisé alors qu'il était garde du corps de Louis XVIII, dans la compagnie du prince Édouard de Montmorency-Luxembourg. Photographie tirée au château de Lalo à Espeluhe (Drôme).

cis financiers d'une commune dans laquelle 200 personnes vivaient dans la précarité.

Soyons plus précis à propos du mal-vivre de cette époque. En décembre 1843, la commune de Differdange compta à peu près 400 foyers. Les recenseurs notèrent les sans-profession : 25 célibataires, 59 pères de famille ou veufs, 42 femmes célibataires, 2 femmes mariés et 32 veuves. Cette classe sociale n'était pas forcément sans travail ou sans revenu. Mais les familles qui la composaient traînaient la savate. Sans qualification ni patente, elles dépendaient des besognes que les grands propriétaires voulaient bien leur confier. L'époque était misérable et parsemée de disettes. Les aides accordées reposèrent plutôt sur le prin-

²⁵ De Prémoré, Alphonse : *Rapport sur le terrain minier de Differdange*. In : *Bulletin de la Société des sciences naturelles et mathématiques du Grand-Duché de Luxembourg*, 1855. Reproduit dans *Korspronk* n° 9 (1985), bulletin des Amis de l'Histoire de Differdange, pages 130-139.

²⁶ ANLux. : G 522.

cipe du « *donnant-donnant* » que sur celui de la solidarité. Le bureau de bienfaisance que le conseil communal constitua le 16 janvier 1847 resta hésitant sur les moyens de soutien à mettre en œuvre. Après moultes discussions agitées, 3.000 francs furent votés pour organiser la charité publique. Cette somme fut prise sur les revenus communaux (1.336,50 francs) et sur l'impôt sur la fortune (1.663,50 francs). Alphonse de Prémoré, qui, jeune homme, avait vécu à Paris, ne réussit pas à faire passer sa proposition de lancer des travaux d'utilité publique pour occuper les chômeurs²⁷.

Le curé Guillaume Huss tenait lui aussi de temps à autre le dé dans la conversation. Son intuition subtile lui fit pressentir le prochain coup de chien, celui où flotterait la bannière rouge. Au nom du bon sens, il pria le président de la fabrique d'église, Anne-Joseph de Gerlache, grand propriétaire par excellence, de donner un exemple de piété aux petites gens, qui manquaient de plus en plus de respect à leur guide spirituel.

« *Je demande donc qui a plus de raison à prêter la main forte aux ministres de l'église que les grands propriétaires pour opposer une digue au torrent des idées du communisme*²⁸ & qui commence déjà à se répandre jusqu'aux misérables huttes des villages. Vienne un autre 93²⁹ ; on ne tombera plus sur les églises et les prêtres, ils n'ont plus rien qui porte envie ; les églises spoliées sont pauvres partout (...) et les prêtres, ils ne portent ombrage à personne (...); **et quand donc la doctrine des communistes portera ses fruits, sur qui vont tomber les coups ?** »

L'intérêt même des riches propriétaires terriens serait donc de donner le bon exemple et de soutenir l'église. Guillaume Huss attendait d'eux une présence assidue aux services divins et une bienveillance manifeste envers tout ce qui se rapportait au culte.

« *Cet exemple, dis-je, ferait sur le peuple une belle impression, (...), il écouterait avec*

*plus de docilité les instructions du ministre de l'église, se contenterait plus facilement de la position dans laquelle la divine providence l'a placé, remplirait avec plus d'exactitude les devoirs que la religion lui impose*³⁰. »

Ces phrases, rédigées le 17 janvier 1845, nous permettent de compléter la description de la crise sociale qui se préparait et qui éclata finalement en mars 1848.

Le curé Guillaume Huss et le paternaliste Fernand comte de Saintignon se seraient probablement bien entendus. Mais, jusqu'à nouvel ordre, le libéral Pierre-Louis Giraud était aux commandes, à Lasauvage. Avant de voir comment il s'arrangeait avec les petits propriétaires c.-à-d. avec les héritiers des pères de famille qui avaient reçus huit portions lors du partage des terres communales, en 1786, un bref retour en arrière sur le jeu d'oe de l'histoire s'impose. Il faut avoir ces éléments en main pour comprendre la suite.

Comptes communaux des terres appartenant à la Communauté.
et avons signé au bas

	N ^o 1	N ^o 2	N ^o 3	N ^o 4
Mathias & Marie	123.	61.	84.	95.
Charles Lucas	103.	101.	71.	51.
Carl & Berghem	102.	60.	80.	53.
Jemini Collignon	122.	2.	95.	101.
Michel Thuy	67.	26.	92.	126.
Jean Jary	111.	79.	114.	134.
Catherine Thuis	127.	96.	16.	19.
Andreas Legens	55.	129.	79.	10.
Veuve de Michel Mige	11.	56.	18.	85.
Michel Nuel	94.	52.	70.	70.
J. B. Godart	126.	122.	110.	116.

Début de la liste des 138 chefs de famille, avec les lots qu'ils ont tirés. ANLux : SHL Abt. 6 doc. 036.20.

²⁷ Logelin-Simon, Armand : *Pièces à l'appui : À l'aube des troubles révolutionnaires de 1848*. In : *Diffmag* 04.2022, pages 38-40.

²⁸ Les passages mis en gras par l'auteur de cette chronique.

²⁹ Allusion à la Révolution et à la Terreur politique et religieuse de 1793.

³⁰ Logelin-Simon, Armand : *Pièces à l'appui : Le curé qui voulait ériger une digue contre le communisme*. In : *Diffmag* 09.2021, pages 38-39.

Depuis 1778, le gouvernement encourageait les communautés à partager leurs terres, à l'exception des bois, en lots égaux entre les chefs de famille des villages. Le but de l'action était de stimuler la production agricole d'une population qui vivait en autarcie. La communauté de Differdange (sans Ober- et Niederkorn) possédait alors 22 journaux de terre arable, 108 journaux de terres défrichées, $\frac{3}{4}$ de journal de jardin, 23 journaux de prairies, 7 journaux de forêts coupées tous les trente ans, 447 journaux de haies fournissant chaque années 200 fagots de bois de chauffage, 24 journaux de landes où paissaient les moutons et 22 journaux de terres marécageuses³¹.

Le décret impérial qui permettait aux habitants de Differdange de partager quelque 192 journaux de terre, pâquis et prairies entre 138 chefs de famille était daté du 22 février 1786. Voici comment on procéda pour mener à bien cette affaire compliquée³² :

Le baron Christophe Antoine d'Arnould et de Soleuvre chargea Charles Ferdinand Vesque, arpenteur, officier et intendant du comte d'Arenberg, de lever une carte figurative et géométrique de tous les biens communs. Mais avant que Vesque se saisît de la planchette pour lever le plan, les habitants résolurent de tracer quelques chemins pour ne pas gêner ultérieurement le déplacement de leurs troupeaux. Du partage ils exclurent aussi un terrain sur lequel il y avait plusieurs fontaines et abreuvoirs, ainsi qu'une partie du pré, situé le long du Rosperwee, et un jardin dont le chapelain de Differdange avait l'usufruit, depuis des temps immémoriaux. Ensuite ils divisèrent le restant de leurs terres en huit classes, quitte à tenir compte de la nature du sol, de l'exposition au soleil et de l'éloignement du village. Chaque classe fut divisée en 138 portions, conformément au nombre des 138 chefs de famille. Toutes les portions d'une classe étaient alors numérotées et mesurées sur place. Vesque les sépara par des piquets qu'il planta des deux côtés et qu'il pourvut de numéros. Ceux-ci faisaient référence à son bordereau, où la longueur et la largeur de chaque

portion étaient marquées. Ensuite il écrivit les billets de la loterie. Chaque billet contenait un numéro de 1 à 138, mais pour mieux contenter les familles – on imagine la tempête de commentaires à laquelle le prudent Vesque devait faire face – il proposa quatre séries et quatre tirages. Chaque billet du premier tirage contenait deux portions, à savoir une de la première classe et une de la quatrième classe. Les billets du deuxième tirage portaient sur des portions de la deuxième et de la sixième classe. Le troisième tirage réunit trois portions à la fois, une de la cinquième, une de la septième et une de la huitième classe. Le quatrième et dernier tirage départageait les parcelles de la troisième classe qu'on avait conservées pour la fin. Il s'agissait du pâquis nommé untersten Pesch (à l'est du village, dans la vallée de la Chiers).

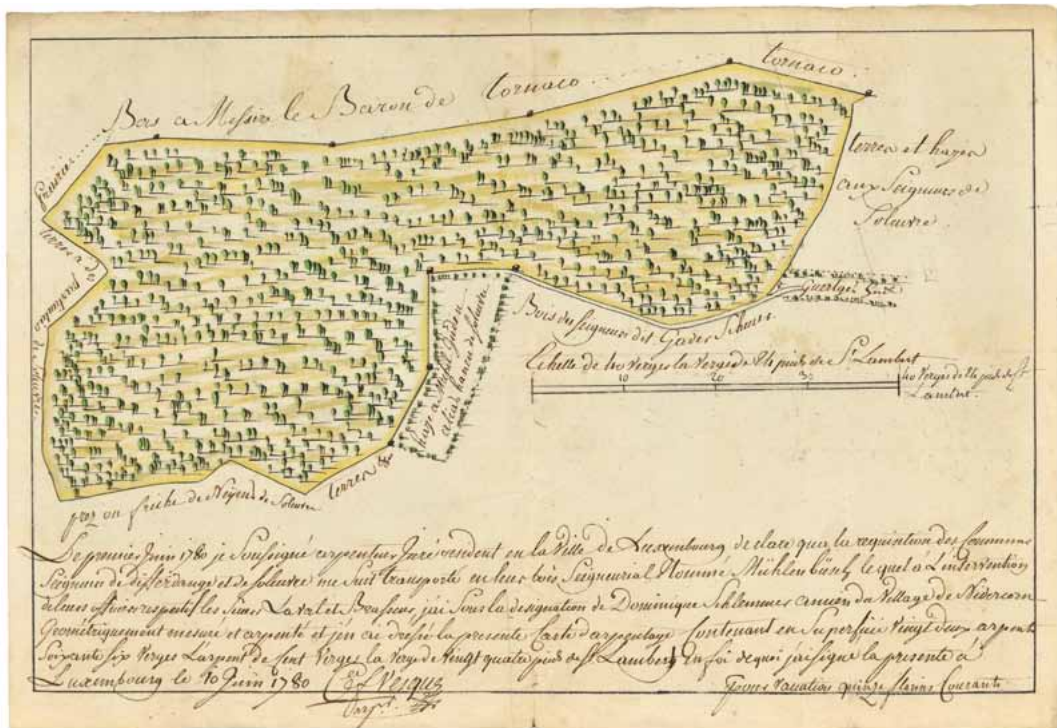
Les 29 avril et jours suivants, le baron d'Arnould et de Soleuvre présida personnellement au tirage des lots. On imagine que ce fut un événement émouvant pour tous les chefs de famille qui s'approchaient de lui pour plonger la main dans les quatre vases. Les premiers numéros qui en sortirent furent les 123 (1^{er} tirage), 61 (2^e tirage), 84 (3^e tirage) et 95 (4^e tirage). L'heureux bénéficiaire en était le journalier Mathias Marck, époux de Barbe Anthoin, alors âgé d'environ 62 ans.

Le baron d'Arnould, Vesque et quelques autres propriétaires aisés ne se privèrent pas du plaisir de se servir à leur tour, car tout le monde avait droit à huit portions communales. Celles qu'il fallait encore défricher étaient exemptes de la dîme et de la taille (impôt roturier) pendant 30 années, ainsi que de la moitié de l'une et de l'autre, pendant les trois décennies suivantes. Il est probable, mais pas rapporté, que la communauté fêta dignement l'événement, ce printemps-là...

Il est regrettable que les cartes levées pour préparer le partage restent introuvables. Le dessin ci-joint de Vesque montre le bois seigneurial dit *Mühlenbusch* en 1780. Cette surface boisée se trouvait à Niederkorn, en allant vers Sanem, à l'ouest de la ferme dite *Gadderscheuer* (Collectrice du Sud).

³¹ Steffen. Albert : *Differdingen unter dem Alten Regime*. In : *Syndicat d'Initiative* 1937.

³² ANLux : SHL Abt. 6 Document 036.20.



Le bois seigneurial Mühlenbusch, par C. F. Vesque. ANLux : SHL. Abt6, doc. 44.46

Remontons à présent à l'époque où le maître de forges de Lasauvage s'intéressait vivement à ces portions communales.

Pierre Louis Giraud n'était pas un directeur de forges terré dans son usine et se tenant à l'écart du monde rural qui l'entourait. Le contraire était le cas. Il côtoyait le paysan tous les jours, car celui-ci était à ses yeux, d'abord l'homme qui connaissait bien son environnement et qui avait repéré dans les champs et dans les bois le fer fort, là où il affleurerait. Sans cesse, Giraud était à la recherche de lopins à acquérir qu'il présumait riches en minerai.

S'il ne pouvait pas acheter, il essayait d'arranger des échanges, dans lesquels chaque partie pouvait trouver son compte. Un marché conclu sur le terrain était aussitôt transformé en transaction immobilière, en bonne et due forme, par-devant le notaire Joseph Laval³³ de Niederkorn. Quand les ouvriers avaient vidé

les poches de fer fort, ils comblaient les trous et Giraud remit aussitôt les portions en vente. Parfois, il n'acheta pas le droit de propriété, mais seulement le droit d'extraire « *toutes les mines et terres de mines* ». Cette option n'avait pas sa préférence, car elle l'obligeait chaque fois à souscrire à des conditions contraignantes, comme à celle de laisser aux vendeurs des parcelles de champs équivalentes, propres à la culture, dès qu'il commençait à exploiter les leurs³⁴. Des clauses de ce genre montrent bien l'importance qu'avait le moindre lopin pour la production vivrière – céréales ou pommes de terre –, à une époque où les gens vivaient encore en autarcie.

L'aperçu des transactions reprises dans le tableau qui suit porte sur une période de douze ans et ne concerne que les affaires conclues par Pierre Louis Giraud dans la commune de Differdange :

³³ Le notaire Laval était le cousin de madame Giraud.

³⁴ À titre d'exemple : Notaire Joseph Laval, acte n° 88/1843. MCN 04698.

année	Terres	Terres	Terres			
	achetées	vendues	échangées	dépense*	recette*	solde*
1836	7	0	1	500	0	-500
1837	2	1	0	590	300	-290
1838	12	0	0	1399,5	0	-1399,5
1839	25	0	8	3116	0	-3116
1840	14	0	3	3630	0	-3630
1841	4	31	2	6014	8303	2289
1842	9	3	16	3335	760	-2575
1843	11	1	6	2441	400	-2001
1844	8	0	4	1560	0	-1560
1845	11	2	3	2285	300	-1985
1846	25	0	7	7320	0	-7320
1847	17	2	11	5180	440	-4740

*Les montants sont indiqués en francs

L'acquisition par Manuel et Giraud de deux fermes du plateau de Differdange

L'argent gagné à Lasauvage par Jean-Baptiste Manuel, officier de l'administration comptable des vivres militaires de la ville de Metz, était largement réinvesti dans des biens immobiliers, sis à Differdange. L'usine, étant fille de mines (dixit Jean-Marie Moine³⁵), il fallait de plus en plus de terres pour la nourrir. Les portions communales des journaliers ne suffisant plus, Jean-Baptiste Manuel tenta et réussit deux grands coups pour mettre ses deux hauts fourneaux à l'abri d'une pénurie de minerai. D'abord il fit l'acquisition de la vieille ferme d'Airsain, le 26 septembre 1842, et ensuite il acheta la ferme Vesque, le 28 novembre suivant.

En bâtiments, la vieille ferme d'Airsain comprenait un corps de logis, des granges, des écuries, une bergerie, une citerne et une cour. Le jardin potager, situé derrière la maison, contenait environ 26 ares 60 centiares. Venait ensuite un clos en verger, situé entre le chemin et les terres, de 8 ares 92 centiares. Les champs, sis sur les territoires de Differdange, Niederkorn et Saulnes, couvraient une superficie totale de plus de 34 hectares. Dans le prix de vente était aussi compris « *un clos jardin en nature de prairie servant de lavoir à mines* », situé à Maragolle, territoire de Rodange. La vente était contractée moyennant la somme de 45.000 francs, dont 6.000 francs pour prix des immeubles situés en France, 38.250 francs pour prix des immeubles propres à madame George³⁶, situés sur les bans de Differdange et de Niederkorn, et 750 francs pour prix du clos couvert en lavoir, situé sur le

³⁵ Jean-Marie Moine est l'auteur du livre *Les Barons du Fer. Les maîtres de forges en Lorraine*. Éditions Serpenoise, Metz, 2003 (nouvelle édition), 568 pages.

³⁶ L'épouse de Victor Théodore George, née Marie-Anne-Joséphine baronne d'Huart.

Forges de Lasauvage, le 11 mai 1841.

A Messieurs les Membres de la Régence royale grand-ducale, à Luxembourg.

Messieurs,

Désirant établir un second haut-fourneau dans mes usines de Lasauvage, commune de Differdange, sur le ruisseau de la Rœrbach, avec une chute d'eau de sept mètres; je viens vous prier de vouloir bien m'en accorder l'autorisation à perpétuité.

Cette construction serait faite dans les bâtimens de la forge, tout en conservant les feux existans.

Les minerais de fer que je me proposerais de traiter dans ce nouveau fourneau, proviendraient des territoires de Differdange, de Niederkorn et de Schifflange, et en grande partie des propriétés que je possède dans ces diverses communes.

Pour la réduction de ces minerais je consommerais les bois en nature ou des charbons de bois que je tirerais dans toute l'étendue du grand-duché et de la Belgique.

Je joins à la présente le plan de la localité en triple expédition.

Pour les frais éventuels auxquels l'instruction pourra donner lieu, j'offre de déposer, dès à présent, la somme qui sera jugée nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Par proc. de J^e-B^{te} MANUEL,

(Signé) P. GIRAUD.

Jean-Baptiste Manuel demandant l'autorisation de construire un second haut fourneau à Lasauvage. Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg, édition du 29 mai 1841.

territoire de Rodange. Manuel payait en cinq termes, le dernier étant prévu pour le 18 août 1859. En attendant, la somme principale produisait des intérêts de 5%, à partir du 26 septembre 1842³⁷.

En 1842, La ferme Vesque appartenait depuis cinq ans à Philippine, baronne de Reinach, propriétaire, demeurant en son château de Heisdorf. Quand la baronne la revendit à Jean-Baptiste Manuel, elle réalisa une plus-value de 2.000 francs. Ladite ferme Vesque était décrite comme suit :

« *Un corps de ferme connu sous le nom de Scheuerberg, situé sur le territoire de Differdange, lieu-dit auf dem Differdinger Berg, consistant en maison d'habitation, grange, écuries, dite Wesquenbau, plus jardins, verger et terre, le tout d'un seul tenant (...) de la contenance totale d'environ trois hectares, cinquante ares*

(...), ledit bien situé entre le chemin communal et différents aboutissants, donnant d'un bout sur le chemin de Godbrange³⁸ et de l'autre sur Hausemer et autres. »

Les 8.000 francs du prix convenu étaient payables en trois termes, jusqu'au 24 juillet 1845³⁹.

Des deux corps de ferme, seule la ferme Vesque a survécu aux vicissitudes du temps. Celle d'Airsain, bombardée et incendiée lors de l'invasion allemande en mai 1940, n'existe plus. On ne peut donc pas la confondre avec la Ferme Rouge, construite en 1838, à proximité mais sur le ban de Rodange, par les époux Jean-Baptiste de Colnet et Marie-Louise-Françoise d'Huart, beau-frère et sœur de Mme George. Elle ne fut acquise qu'en 1895, par la Société F. de Saintignon et Cie, successeure de Pierre Giraud et Cie.

³⁷ ANLux. : Notaire Joseph Laval, acte n° 172/1842. MCN 04697.

³⁸ Le C. R. 174 de la ferme Vesque (um Bau) vers Hussigny n'existait pas encore.

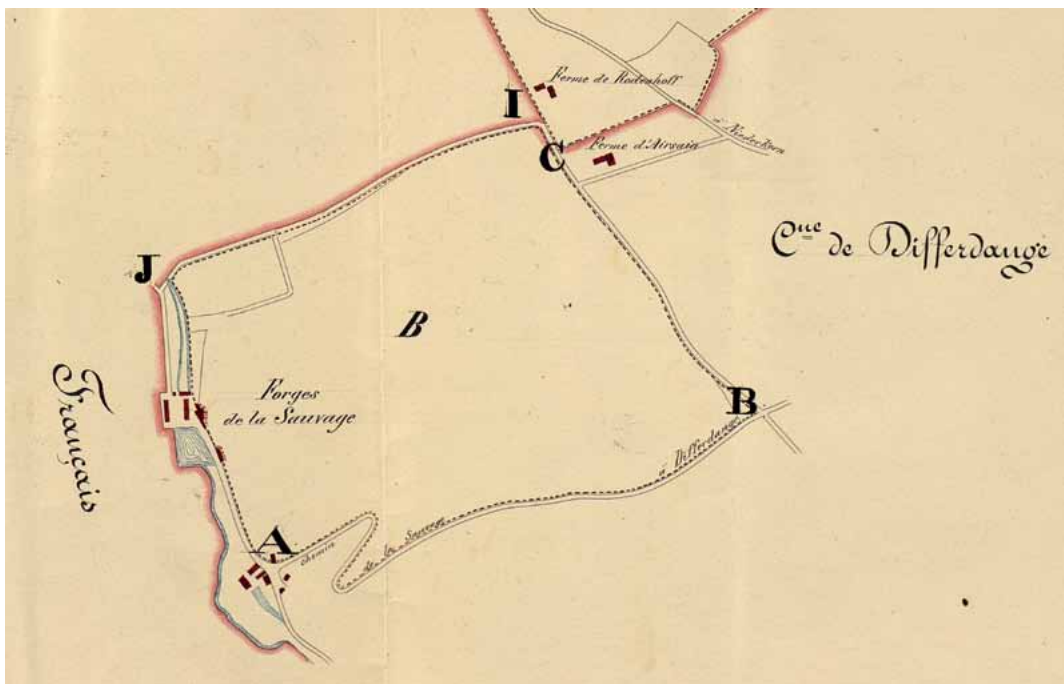
³⁹ ANLux. : Notaire Joseph Laval, acte n° 192/1842. MCN 04697.



La ferme d'Airsain, sur le plateau de Differdange, fut détruite par bombardement, le 10 mai 1940. Carte postale, éditions Anen-Hettinger, Differdange.



Les terres de la ferme Vesque, sur le plateau de Differdange vers 1985. Photo A. Logelin-Simon.



Plan de Lasauvage, avec les chemins menant aux fermes du plateau. ANLux. : H-383.

Les lavoirs du Moulin de la Maragolle

La plupart du temps, le minerai était séparé de la terre dans des lavoirs appartenant aux sections locales ou aux grands propriétaires terriens, avant d'être vendu et transporté à Lasauvage. La mine terreuse, extirpée des parcelles appartenant à Manuel et à Giraud, était lavée dans des lavoirs aménagés près de la forge. Ils se composaient de plusieurs bassins de décantation successifs, dans lesquels la boue se déposait au fond, car, à la sortie de l'installation, l'eau devait être propre, sinon l'exploitant risquait d'interminables procès avec les meuniers ou

les fermiers qui l'utilisaient en aval pour faire tourner leurs roues ou pour abreuver leur bétail.

Avec l'autorisation de l'administration communale, Giraud avait établi un lavoir de mine dans le Grandbois de la section de Differdange, au lieu-dit « Dreckigen Weg ». L'emplacement choisi – environ 18 ares – se trouvait à proximité du chemin de Differdange à Lasauvage, dans la descente vers la forge. Depuis 1842, Giraud payait annuellement 150 francs à la caisse communale, à titre de location. On lui avait permis d'établir des rigoles dans la forêt pour conduire les eaux de deux fontaines dans l'étang-réservoir du lavoir. Les eaux vaseuses quittaient cette installation en direction d'une

vieille minière, où elles se perdaient. Le maître de forges portait la responsabilité de tous les dommages que le lavoir pourrait occasionner au bois communal. Le 26 février 1851, le conseil communal demanda que le bail fût résilié, parce que les conditions de la concession n'étaient plus respectées. Des experts, nommés de part et d'autre, évaluèrent les dommages causés aux bois. Giraud les paya et on le laissa tranquille⁴⁰.

Le vieux moulin Maragolle, situé à la lisière des sections communales de Lamadelaine et de Rodange, sur le petit ruisseau qui évacuait les eaux de source du Fond de Gras vers la Chiers, datait de la fin du 18^e siècle. Les meuniers qui le faisaient tourner avaient manqué de le moderniser, de sorte qu'il n'était déjà plus rentable, au début du 19^e siècle. Face aux minoteries de Pétange et de Kleinbettingen qui étendaient leur rayon d'action, celle de Lamadelaine n'était plus viable⁴¹.

Le 14 octobre 1846, les héritiers Kruchten vendirent le moulin Maragolle par adjudication publique à trois spéculateurs associés et avisés, à savoir aux sieurs Guillaume Pescatore de Luxembourg, Jean-Baptiste Manuel de Metz et « monsieur » [François] Merlin de Paris.

De 1847 à 1850, le nombre de hauts fourneaux dont disposait encore le Grand-Duché, passa de seize à huit. Les fermetures étaient dues aux concurrents anglais et belges. Ceux-

ci avaient réussi à baisser les prix de leurs produits en adoptant définitivement le coke comme combustible. Au cours de cette crise, Guillaume Pescatore (1798-1875), constructeur d'un haut fourneau neuf à Steinfort en 1846, avait beaucoup de difficultés à joindre les deux bouts. Il était obligé de vendre une partie de son patrimoine pour sauver le reste⁴². Manuel et Merlin le poussèrent à céder la Maragolle à Pierre Louis Giraud qui l'accepta, en tant qu'unique et seul gérant de la compagnie créée pour exploiter les hauts fourneaux de Lasauvage. L'acte de vente fut signé le 16 septembre 1852, par-devant le notaire Schumacher de Bascharage.

Cette affaire réglée, Pierre Giraud et Compagnie ne garda pour elle que quelques prés attenants au lavoir de mine déjà acquis en 1842, avec la ferme d'Airsain. Giraud n'avait pas besoin de l'ancien moulin à farine en ruine, des maison, écurie, grange et place, ni de deux jardins délaissés, d'un pré entier et d'un autre en partie. Les bâtiments du moulin, les jardins et prés inintéressants furent vendus en un tour de main au meunier Michel Muller de Differdange, le 19 novembre 1852, pour 3.000 francs. À l'avenir, une haie vive mitoyenne, à planter aux frais communs, devait signaler la ligne de séparation. Le meunier de Differdange se réservait aussi le cours d'eau et la chute qui mouvaient jadis le moulin. La vente était arrangée



Le moulin de la Maragolle, en 2019.
Photo A. Logelin-Simon.



Le moulin de la Maragolle, façade arrière, après les rénovations de 2023. Photo A. Logelin-Simon.

⁴⁰ ANLux.: G 523. ANLux. : Notaire Joseph Laval, acte 145/1842. MCN 04697.

⁴¹ *Bulletin d'information et de documentation - Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg* (Service Information et Presse) n° 4/1996 : À l'écoute de nos communes : Projets et réalisations. La commune de Pétange, pages 195-236. Cf. pages 207-208.

⁴² Mersch, Jules : *Les Pescatore*. In : *Biographie Nationale*, 2^e fascicule, Luxembourg, 1949, pages 449-569. Cf. page 495-497.

de charges et de clauses qui laissaient entrevoir la peur de Giraud qu'un concurrent ne vînt s'installer sur ce ruisseau proche des terres ferrugineuses. Peut-être avait-il aussi derrière la tête l'expansion future de son entreprise, de ce côté du Titelberg.

Les conditions imposées au meunier Muller, pour l'achat de la Maragolle, soulignaient l'importance que devait avoir l'usine à lavoirs de cet endroit pour les hauts fourneaux de Lasauvage. Il était expressément interdit à Michel Muller de construire ou de permettre à un autre de construire sur les terres qui devenaient les siennes, une usine à fer quelconque, ou de toucher à la chute d'eau de la Maragolle qu'il ne devait surtout pas diminuer.

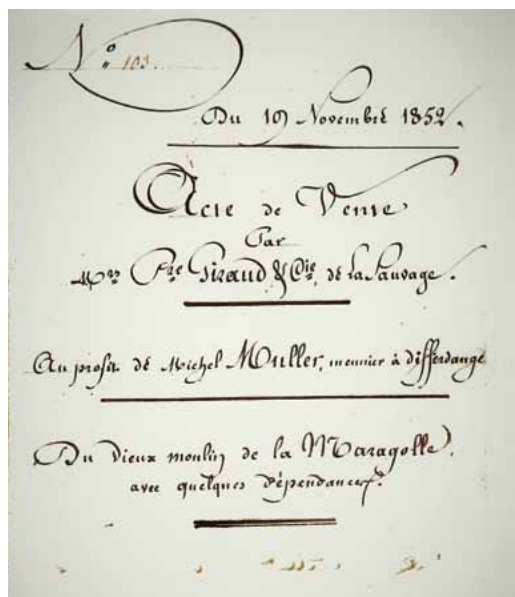
Le meunier et ses héritiers acceptèrent sans aucune indemnité de la part de la société venderesse :

- Le lavage des mines de fer avec les eaux des sources du Fond de Gras et des affluents se jetant en amont dans la Maragolle.
- Le passage et l'absorption par les eaux des vases provenant des lavoirs ou arrivant avec elles sur ladite propriété de la Maragolle.
- L'existence des réservoirs d'eau que la Société Pierre Giraud et Cie possédait déjà sur ses propriétés du vallon au-dessus de Rodange et du Fond de Gras.
- L'établissement de nouveaux lavoirs, non pour le même usage mais pour servir, le cas échéant, à l'épuration des eaux.

Le meunier et le maître de forges avaient des intérêts contraires. La roue à aubes du premier ne pouvait être mue que par la force d'une eau propre. Le processus du lavage de la terre de mine entraînait la pollution du ruisseau et il eût été dans l'intérêt de Michel Muller qu'on freinât le passage de l'eau dans des bassins de rétention en amont, afin que la vase eût le temps de se déposer au fond. Giraud voulait limiter ce temps à un minimum et il fut convenu entre les parties que les eaux du ruisseau ne seraient retenues dans les réservoirs qu'après les heures de travail, c.-à-d. durant la nuit entière et à partir de

midi, les jours fériés. Cette retenue devait durer jusqu'à la reprise du travail, le lendemain. Le meunier était obligé de laisser couler l'eau pendant les heures d'activité, suivant les besoins des opérations de lavage⁴³.

Le contrat de 1852 montre bien que le minier de fer fort n'avait pas encore dit son dernier mot au milieu du 19^e siècle. En attendant mieux, la minette ne servait qu'en petites quantités comme fondant calcaire. Le 18 mai 1858, Pierre Louis Giraud se portait adjudicataire de celle qui se trouvait dans des terres vaines situées à Lamadelaine. Il obtint que le délai d'extraction proposé de 35 ans fût doublé. Après avoir conclu cette affaire avec l'administration communale de Pétange, Giraud rétrocéda une place de seize mètres carrés au curé Jean-Baptiste Reichling de Lamadelaine, afin qu'elle servît d'emplacement à la statue en pierre blanche de l'Immaculée Conception du Mont Titus au lieu-dit « *Muttergottesknippchen* »⁴⁴.



La première page de l'acte de vente du 19 novembre 1852. ANLux. : Notaire Joseph Laval, acte n° 103/1852.

⁴³ ANLux. : Notaire Joseph Laval, acte n° 103/1852. MCN 04703.

⁴⁴ Collette, Joseph : *La vente de minette sise aux lieux-dits « Gehenhonger » et « Steinweg » au Titelberg à Lamadelaine, première vente de minette à l'ouest du Bassin Minier (1858)*. In : *50^e anniversaire du Cercle Philatélique de Rodange 1945-1995*, Luxembourg, 1995, impr. Hengen, pages 51-55.

Le ravitaillement des forges en charbon de bois

En 1846, le Luxembourg avait 13 hauts fourneaux, dont dix étaient à feu. Leur production annuelle de fonte était de 9.000 tonnes. Leur sort économique dépendait essentiellement des avantages douaniers que leur garantissait le *Zollverein*. En réalité, leur avenir ne tenait qu'à un fil, car l'industrie de type patriarcal dans l'exploitation et de type familial dans le financement s'achevait. Le règne de la houille allait commencer et les forges qui ne pouvaient utiliser que le charbon de bois pour produire de l'énergie étaient perdantes, à moyen terme.

Un bref retour en arrière s'impose encore une fois, pour parler d'une époque où l'appétit immense en charbon de bois des maîtres de forges mit en péril l'existence même de l'état boisé⁴⁵. Au 18^e siècle, les père et oncle de Gabriel baron de Soleuvre, Christophe Antoine et Jean Philippe d'Arnould et de Soleuvre, s'étaient spécialisés dans le commerce du bois de charbon, carbonisé dans leurs grands domaines forestiers. Ils en exportaient notamment vers les forges de Bendorf (Coblence), via Wasserbillig, en recourant aux péniches des bateliers de la Moselle. Le dernier contrat, signé à Bendorf, le 24 juin 1751, par le maître de forges Guillaume Remy et Jean-Philippe d'Arnould, portait sur une quantité de 2.000 bennes (« *Fuder* »)⁴⁶. Le rendement du bois en charbon étant à peu près 25%, on imagine les ravages que ce commerce causait au paysage et que des mesures devaient être prises pour en limiter les effets néfastes. D'où l'ordonnance du 18 août 1753 qui interdit « *la sortie tant par terre que par eau, de toute sorte de bois à brûler et de charbon de bois* ». Elle prit les d'Arnould de court, mais Jean Philippe, qui avait reçu la seigneurie de Berbourg en héritage, avait une solu-

tion à tout. Il créa sa propre usine dès 1754, sur la Syre, afin « *de faire profit de ses propres bois, eu égard de la défense portée par l'ordonnance du 18 août 1753 ...* »⁴⁷.

La forêt communale de Differdange était exposée à l'exploitation depuis toujours, par l'établissement de Lasauvage. De décembre 1696 à mai 1698, pour ne donner que cet exemple, la partie du Grand Bois située dans le canton dit Rehrweg, fournissait 1.746 cordes aux charbonniers de Jean de Groulart qui possédait la forge en ce temps-là. Convertie en unité décimale en appliquant le pied de Bar alors en usage, cela faisait 5.103 m³, soit plus ou moins 300 m³ par mois⁴⁸.

Quelques décennies plus tard, le Grand Bois était si ruiné que les foyers des manants et le château de l'officier amodiatraire des Metternich manquaient cruellement de bois de chauffage. Le 4 janvier 1745, les chefs de famille de la cour libre de Differdange reconnurent publiquement – c.-à-d. sur le socle pyramidal de la croix de Beaumont – que leur gestion sylvicole passée avait été un désastre et les avait plongés dans une pénurie, encore aggravée par un accroissement récent de la population. Décidés d'agir plus prudemment à l'avenir, ils votèrent un règlement qui prévoyait la division de la forêt communale en vingt lots, dont un seul serait abattu par an et replanté aussitôt. La vente du bois à des non-résidents fut pénalisée⁴⁹.

Quand l'usine de Lasauvage était au plus fort de son activité, l'acquisition du minerai était plus facile que l'achat du combustible. En 1848, Pierre Louis Giraud était disposé à renforcer les finances de l'État, à condition que cette action l'aidât à se débarrasser de ses problèmes d'approvisionnement en bois. Le gouvernement était à court d'argent et pour se donner de nouveaux moyens, il décida de se défaire à bon prix de la forêt domaniale dite Grengewald, estimée à

⁴⁵ 1840-2015 *Administration de la nature et des forêts 175 Joer am Déngscht vu Mënsch an Natur*. Coordination: Isabelle BERNARD-LESCEUX et Frank WOLTER, Mersch, 2015, Impr. Faber, 244 pages.

⁴⁶ ANLux. : Archives du château de Differdange, SH série 6, document 31.63. À noter que la benne à 18 mesures était un panier occupant tout le contenant d'un chariot utilisé pour le transport du charbon.

⁴⁷ Cette forge fut démolie en 1858. Cf. : 1) Wagner, Jos : cf. note 1. Voir pages 164-166. 2) *Revue technique luxembourgeoise*, novembre- décembre 1937, page 136.

⁴⁸ La corde mesurait 8 pieds de longueur, 4 de largeur et 4 de hauteur. Le pied de Bar comptait 12 pouces, faisant ainsi 287,5 millimètres. Cf. : Logelin-Simon, Armand : *Les relations économiques entre Differdange et Lasauvage vers 1700*. In: *Galerie* 17(1999) n° 4, pages 537-557.

⁴⁹ Logelin-Simon, Armand : 1745 : *Differdinger Selbstkritik in Sachen Forstwirtschaft*. In: *Hémecht* 1(1983), pages 107-110.

600.000 florins. Le 17 janvier 1848, la vente par adjudication publique en un seul lot, avec paiements échelonnés sur quatre ans, n'atteignait que 455.000 florins. Elle ne fut pas adjugée. L'enchérisseur malheureux le plus offrant fut ... Pierre Louis Giraud de Lasauvage. Il agit pour compte d'un syndicat de cinq maîtres de forges.

Le « *Gréngewald* », d'une superficie de 679 hectares et 1 are était déjà à cette époque une belle forêt, située au centre du Grand-Duché, à deux lieues de Luxembourg, dans laquelle dominaient des essences comme le chêne et le hêtre. Les deux tiers en étaient exploitables parce que les événements politiques de 1830 avaient empêché pendant neuf ans d'y assoier des coupes⁵⁰.

La seconde adjudication, qui eut lieu le 2 février, poussa Pierre Louis Giraud à hausser jusqu'à 525.000 florins, et son concurrent le plus assidu, Guillaume Henri, baron de Ziegésar, directeur en chef des domaines privés du roi Grand-Duc, demeurant à Berg, jusqu'à 530.000 florins. Mais quand la deuxième bougie s'éteignit sans que de nouvelles enchères survinssent, et avant que le troisième feu ne fût allumé, le directeur de l'Enregistrement et des Domaines, Michel-Xavier Schon, déclara aux amateurs réunis, ainsi qu'au dernier enchérisseur, que le gouvernement avait décidé la veille qu'il ne vendrait pas à un prix inférieur à 560.000 florins. Le 12 février, le baron de Ziegésar déclara par-devant le notaire qu'il portait maintenant le prix de l'adjudication du « *Gréngewald* » à 545.000 florins. Un arrêté du conseil de gouvernement, pris le même jour, approuva cette offre et ainsi Guillaume II devint effectivement propriétaire de cette merveille d'intérêt national, digne d'être protégée.

Il est intéressant de savoir pour qui exactement Pierre Louis Giraud s'était porté adjudicataire d'une des plus belles forêts du pays, même si cette opération osée ne réussit pas. Ces noms en disent long sur les relations économiques qu'il entretenait au profit de l'usine de Lasauvage :

1. Messieurs Jean-Baptiste Manuel, propriétaire à Metz, et François Merlin, propriétaire à Paris, au nom desquels il agit pour un cinquième de ladite forêt.
2. La Société Auguste Metz et compagnie, composée de Charles Metz, avocat à Luxembourg, Norbert et Auguste Metz, maîtres de forges demeurant ensemble à Eich, pour un cinquième ;
3. Philippe Isidore Aubé fils, et Philadelphie Charlemagne Tronchon, propriétaires aux forges d'Herseange, pour un cinquième ;
4. Pierre François Gautiez, maître de forges à Sainte-Claire, et Jean-Jacques Charles Gautiez, architecte à Metz ; également pour un cinquième ;
5. Auguste Dupont, propriétaire à Metz, pour les $\frac{3}{4}$ du dernier cinquième, Guetschlick et Samson Godchaux, frères, fabricants de drap à Schleifmühl, pour $\frac{1}{4}$ du dernier cinquième⁵¹. Auguste Dupont (1792-1869) avait un fils, Mayer-Myrtil Dupont (1816-1884) et un gendre Alphonse Isaac Dreyfus (1802-1888), qui étaient marchands de bois et de charbons à Metz et qui exploitaient aussi des forges en Ardenne. En 1846, ils transférèrent l'une d'elle à Ars-sur-Moselle, où le groupe Dupont-Dreyfus gagna rapidement en puissance⁵².

Conclusion et perspectives

On pourrait remonter jusqu'à la période pré-romaine pour prouver l'impact que la production du fer avait sur les surfaces agricoles et sylvestres, depuis la nuit des temps. Des entrées de galeries à flanc de colline jusqu'à la première coulée de fonte au coke, les vestiges ne manquent pas. La rencontre d'intérêts contradictoires en matière d'utilisation du sol agricole ou même du patrimoine forestier n'a pas eu que d'inconvénients. La renonciation à quelques portions communales par an, aux dépens de la production vivrière, permettait de

⁵⁰ La vente du Grunenwald (ou Gréngewald) fut plusieurs fois annoncée dans le *Courrier du Grand-Duché de Luxembourg*. Voir p. ex. l'édition du 25 décembre 1847.

⁵¹ ANLux. : Notaire Jacques Funck, actes 6, (13 et 18) de 1848. MCN 03595

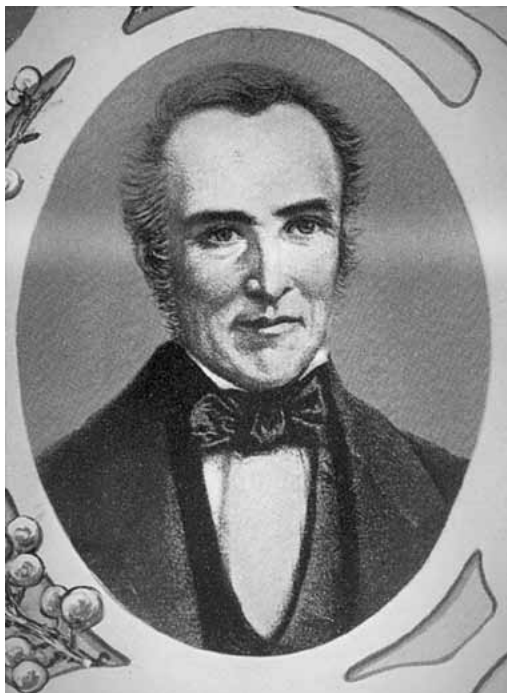
⁵² 1) Lambert-Dansette : *Histoire de l'Entreprise et des Chefs d'Entreprise en France. L'entreprise entre deux siècles (1880-1914) – Les rayons et les ombres* (tome V), Paris, 2009, éd. L'Harmattan, 634 pages. Cf. page 383. 2) Roth, François : *Les forges d'Ars-sur-Moselle (XIX^e-XX^e siècles)*. In : *Les Cahiers Lorrains*, n° 1, 1995, pages 77-92. Cf. page 77.

maintenir une activité et d'assurer un revenu à bon nombre de sans-le-sou, surtout à l'approche des troubles révolutionnaires de 1848. Grosso modo, le secteur ancien et traditionnel de l'agriculture n'était pas encore bouleversé par l'industrie. La pression économique sur les espaces boisés était nettement plus forte.

Mais les bouleversements provoqués par la révolution industrielle, déjà alignée au bloc de départ, n'étaient plus très loin. La spéculation sur les terres, l'abornement du concessible⁵³, les expropriations pour le chemin de fer, les terrassements et la pose de la voie de ceinture d'Esch à Pétange, inaugurée le 2 juin 1873, enfin les affaissements des champs et la dégradation des chemins vicinaux allaient faire écumer de rage le conseil communal, dominé encore longtemps par la paysannerie. L'existence inopinée de passages à niveau, de ponts trop étroits et de rampes trop courbes, que les voitures attelées de quatre chevaux ne pouvaient pas emprunter, faisaient alors que les agriculteurs n'atteignaient leurs prés qu'à force de grands détours⁵⁴.

Dès ses premiers coups de sifflet impatients, le premier train qui dévalait la pente à 19 % du col de Belvaux vers Differdange, annonça une accélération inattendue du temps, la grosse fumée noire qu'il lâcha par sa cheminée un changement plus ou moins heureux de la vie, une révolution dans le paysage. De nouvelles lueurs pointaient à l'horizon, des idées farfelues étaient dans l'air. Et des voix allaient s'élever pour réclamer plus de justice sociale :

« La terre appartient au paysan qui la cultive, la mine à ceux qui la fouillent ; tout est à tous, pain, travail, science, et plus libre sera la race humaine, plus elle tirera de la nature de richesses et de puissance. » (Louise Michel, Mémoires, 1886).



Pierre-Louis Giraud. In : Société Anonyme des Mines du Luxembourg et des Forges de Sarrebruck 1856 - 1906. Mémoire à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la Société, le 22 juin 1906.



La ligne Prince Henri à Oberkorn, vers 1900. Collection Robert Rabiller.

⁵³ L'abornement du concessible et ses conséquences sur le droit de propriété. Cf. : Pütz, N. : *La question minière dans le bassin de Differdange*. Luxembourg, 1900, impr. P. Worré-Mertens, 74 pages

⁵⁴ Logelin-Simon, Armand : Le chemin de fer de ceinture. In : *Diffmag* 01/2023, pages 30-31.

Le monde rural et la présence des usines

Les débuts de la cohabitation entre deux mondes antagonistes
(1870-1914)

Stéphanie Kovacs

A l'aube de l'industrialisation qui touche le futur Bassin minier dès 1870, les localités qui le parsèment revêtent pour la plupart d'entre elles l'aspect de paisibles villages bucoliques, dont l'espace s'organise autour de l'église et de son clocher. Ces deux éléments symbolisent autant l'attachement à des traditions religieuses pluriséculaires qu'à un certain mode de vie ancestral : en effet, dans ces villages, la majorité des habitants tirent encore leur subsistance du travail de la terre – qu'ils soient journaliers ou possédant leur propre exploitation avec ferme et champs attenants – ainsi que de l'élevage d'animaux (bovins, cochons, chèvres, etc.). Il n'est donc pas rare de voir chèvres, poules ou vaches déambuler en plein jour, sous le regard attentif de leur propriétaire, dans les rues de terre battue. L'installation de vastes complexes sidérurgiques, dotés de gigantesques cheminées crachant de la fumée à tout-va, marque une césure dans l'évolution de ces localités. La physionomie de ces villages s'en trouve durablement bouleversée. Quant aux administrés, majoritairement ruraux, ceux-ci doivent désormais s'accommoder et composer avec la présence de ces « monstres » de tôle et d'acier, avec tous les ajustements que cela engendre pour leur cadre de vie. La cohabitation entre ces deux mondes antagonistes s'annonce difficile. Le présent article en aborde les débuts, se focalisant sur la période comprise entre 1870 et 1914.

Premiers points de friction : crevasses et éboulement de terrains

Certains agriculteurs ne voient pas nécessairement d'un bon œil la présence de ces « monstres » de tôle et d'acier, et pour cause. Les dégâts infligés à leurs champs et aux bois communaux dans

le sillage des chantiers de construction d'usines sont perçus comme autant de menaces pour leur subsistance. Les sociétés spécialisées dans l'extraction des minières sont particulièrement dans le collimateur : la question des éboulements et des crevasses à la surface des terrains, engendrés par le creusement et le forage de galeries minières souterraines, revient sans cesse au premier plan. Les propriétaires craignent que ces éboulements ne rendent leurs champs impropres à la culture, affectant par là même leur valeur marchande. A Differdange, des agriculteurs excédés par ce qu'ils considèrent comme du « *je-m'en-foutisme* » de la part des autorités gouvernementales vont jusqu'à tenter une action en justice – en vain – contre l'Etat luxembourgeois aux fins d'être dédommagés du préjudice subi. Entamée en 1880, la procédure est tranchée seulement en 1909, à la défaveur des plaignants...

L'affaire rencontre un vif écho, puisqu'elle est relayée à la Chambre des Députés, où elle donne lieu à des discussions enflammées. Les agriculteurs déboutés trouveront en Charles de Tornaco (1805-1875) et en Caspar Mathias Spoo (1837-1914), tous deux députés du canton d'Esch, d'ardents défenseurs de leur cause. Tous deux exigent que l'Etat indemnise les propriétaires lésés à hauteur de la valeur des terrains avant les débuts de l'extraction minière, en même temps qu'ils dénoncent le mépris des sociétés sidérurgiques et extractives minières vis-à-vis de ces mêmes propriétaires.¹ Face à l'ampleur de la polémique, le Directeur-Général de l'Intérieur de l'époque, Henri Kirpach (1841-1911), saisit la Chambre d'un premier texte de projet de loi. La mouture finale de ce texte, votée à l'unanimité des voix des députés présents le 24 mai 1898,² calme le jeu : tout exploitant minier sera désormais tenu d'indemniser intégralement le propriétaire de tout dégât causé sur son (ou ses) terrain(s).

¹ Comptes rendus des Séances de la Chambre des Députés, Session ordinaire du 10 novembre 1896 au 28 juillet 1897, Séance du 03.02.1897, Imprimerie V. Bück, Luxembourg, 1897, page 781.

Un sentiment de menace face à l'afflux d'éléments extérieurs à la commune

L'explosion démographique qui s'ensuit est le premier signe tangible du bouleversement que génère dans la foulée la présence des usines – au grand dam de certains éléments autochtones qui voient une part de leur quiétude disparaître sous l'effet du grouillement incessant d'une population de plus en plus nombreuse et extérieure à la commune. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : à Differdange, la population locale passe, entre 1880 et 1910, de 2.624 à 13.909 personnes, affichant une croissance annuelle de 5,7%³. A Dudelange, la population passe, pour la période comprise entre 1882 et 1892, de 1.604 à 6.209 habitants⁴. Les nouveaux arrivants proviennent pour l'essentiel d'Allemagne, de Belgique⁵ et d'Italie. Les ressortissants italiens sont toutefois majoritaires parmi les étrangers présents dans les communes du Bassin minier⁶, loin devant les Allemands, les Français et les Belges. Originaires, pour la plupart d'entre eux, du Nord et du Centre de la péninsule⁷, les Italiens – souvent des hommes jeunes et célibataires – jouissent d'une réputation sulfureuse auprès de populations rurales peu habituées à côtoyer des ressortissants étrangers. Assurément, les barrières linguistiques nourrissent l'incompréhension et la méfiance mutuelles, donnant lieu à de violentes altercations.

La surmédiation, dans la presse écrite, de faits divers impliquant des Italiens dans des affaires d'agression à main armée, de vol, d'incivilités etc., ne fait que renforcer l'image déjà peu flatteuse du « *Messerpickert* »⁸ qui leur est attachée. Voici un florilège de faits divers : à Pétange, on signale en août 1882 un vol dans une maison en plein jour, qui serait le fait d'un certain Rinaldino⁹. A Oberkorn (Differdange), un Italien tombe en août 1882 sous les coups de couteau que lui assène, lors d'une bagarre, un compatriote fortement éméché.¹⁰ A Esch-sur-Alzette, on signale en septembre 1895 une nouvelle agression au couteau entre Italiens à l'occasion d'une dispute entre groupes rivaux.¹¹ Il arrive que des rixes éclatent le dimanche, dans les cafés, entre des ouvriers italiens et luxembourgeois fortement éméchés, comme à Rumelange en août 1894.¹²

Certains reproches, relayés par la presse écrite (dont le *Luxemburger Wort*), se font plus insidieux. A Rumelange, l'auteur anonyme d'un billet dénonce la prétendue concurrence des Italiens sur le marché du recrutement de main-d'œuvre journalière dans des secteurs investis jusque-là exclusivement par des Luxembourgeois, tels que la construction, l'agriculture, etc.¹³ Les Italiens afflueraient en masse de France, emmenant le plus souvent avec eux femme et enfants – référence est faite à l'immigration familiale des ressortissants italiens que les habitants des communes d'accueil semblent

² Comptes rendus des Séances de la Chambre des Députés, Session ordinaire du 9 novembre 1897 au 14 juin 1898, Séance du 24.05.1898, Imprimerie V. Bück, Luxembourg, 1898, page 1367.

³ Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques, *Statistiques historiques 1839-1989*, Luxembourg, 1990, page 15.

⁴ CONRARDY Jean-Pierre, KRANTZ Robert, *Dudelange : passé et présent d'une ville industrielle – tome 1*, Editpress, Luxembourg, 1991, page 27.

⁵ GALLO Benito, *Les Italiens au Grand-Duché de Luxembourg – Un siècle d'histoire et de chroniques sur l'immigration italienne*, Imprimerie Saint-Paul, Luxembourg, 1987, page 10.

⁶ REITZ Jean, *L'immigration étrangère à Differdange au début du XX^e siècle (1898-1914)*, mémoire inédit, Luxembourg, 1984, page 77 ; DIDLINGER Paul, *Die Entwicklung der ausländischen Bevölkerung der Stadt Esch 1900-1925*, mémoire inédit, Luxembourg, 1978, page 38 ; WEBER Robert, *Die Ausländer in Düdelingen um die Jahrhundertwende, von 1898-1919*, mémoire inédit, Luxembourg, 1982, page 70.

⁷ GALLO, op.cit., page 13.

⁸ En luxembourgeois : celui qui cherche à occire son adversaire d'un coup de couteau.

⁹ *Luxemburger Wort*, 02.08.1882, page 2.

¹⁰ *Luxemburger Wort*, 02.08.1882, page 2.

¹¹ *Luxemburger Wort*, 24.09.1895, page 3.

¹² *Luxemburger Wort*, 14.08.1894, page 3.

¹³ *Luxemburger Wort*, 08.04.1896, page 2.

tant redouter, puisque la présence à leur côté de leur famille rend ces ouvriers moins enclins au départ. Alors qu'ils se seraient auparavant cantonnés à des travaux pénibles, les Italiens investissent désormais les autres secteurs d'emploi, au grand dam des nationaux qui peinent à s'imposer face à la concurrence d'une main-d'œuvre peu exigeante.

Les ressortissants d'autres nationalités, tels que les Prussiens et les Belges, ont tout aussi mauvaise presse. Leur arrivée correspond à la première vague d'immigration que connaît le Grand-Duché dans le sillage de la construction, dès le début des années 1870, des premiers hauts-fourneaux dans le Bassin minier. Là encore, certains faits divers sordides – dont celui du viol d'une fillette de dix ans commis par un ouvrier allemand à Differdange en 1883¹⁴ –, rapportés par la presse écrite, achèvent de ternir l'image de ces ouvriers, et plus particulièrement celle des ouvriers allemands, associée à la bestialité et à la brutalité.

Le sentiment d'insécurité qui en découle est d'autant plus exacerbé que dans certaines communes – comme à Esch-sur-Alzette –, les effectifs de gendarmes et de la police communale demeurent en-deçà des besoins sur le terrain.¹⁵ En effet, on dénombre à Esch-sur-Alzette en 1881 un gendarme pour 847 habitants¹⁶. D'autres communes comme Differdange, Dudelange et Rodange sont encore totalement dépourvues de brigades de gendarmerie, au grand dam de leurs habitants qui n'ont de cesse de faire pression auprès de leurs édiles pour obtenir en haut lieu une décision allant dans ce sens.¹⁷ Bien souvent, il suffit d'un événement déclencheur pour que redouble la pression de la population locale.

Reste à savoir si la création, dans la foulée, de brigades de gendarmerie locales¹⁸

parvient à inverser la courbe de l'insécurité dans les communes du Bassin minier. Ce qui est à peu près certain, c'est que les habitants des communes concernées sont loin de le ressentir comme tel. D'après eux, les mesures engagées se seraient révélées inefficaces sur le terrain : vols, cambriolages, agressions, bagarres mortelles et affaires de meurtre continuent de défrayer la chronique. On continue de réclamer de part et d'autre un renforcement de la présence des policiers et des gendarmes sur le terrain.¹⁹ Le sentiment d'insécurité est tel que l'on craint d'emprunter, à la tombée de la nuit, certaines rues dépourvues d'éclairage et plongées dans l'obscurité la plus totale. C'est notamment le cas de cet agriculteur d'Esch-sur-Alzette, lequel se plaint du mauvais éclairage des rues la nuit.²⁰

D'autres fléaux tels que le vagabondage et la mendicité, mais aussi l'alcoolisme et la prostitution, viennent assombrir le tableau. A Differdange, l'on dénonce en 1892 la présence massive de vagabonds « *étrangers* » – que l'on désigne ouvertement comme « *vermine* » (« *Ungeziefer* » dans le texte) – puisque étant originaires d'Alsace-Lorraine... En 1901, un correspondant du *Luxemburger Wort* révèle au grand jour l'existence d'un réseau de prostitution basé à Esch-sur-Alzette, lequel opérerait depuis Metz. Les « *filles* » opéreraient dans les cafés et les tavernes d'Esch-sur-Alzette.²¹

Assurément, l'image des communes rurales en pâtit : celles-ci concentreraient désormais à elles seules tous les maux de la « *modernité* », de la présence massive d'« *étrangers* » jugés peu fréquentables à leur entassement dans des logements exigus et insalubres, en passant par la prolifération de cafés, considérés comme des lieux de débauche et de pousse au crime. Les

¹⁴ *Luxemburger Wort*, 04.08.1883, page 1.

¹⁵ *Luxemburger Wort*, 29.09.1883, page 2.

¹⁶ DIDLINGER Paul, op.cit., page 42.

¹⁷ *Luxemburger Wort*, 18.07.1874, page 2.

¹⁸ Voir : KOVACS Stéphanie, « Les relations entre maîtres de forges, autorités communales et instances gouvernementales luxembourgeoises à l'époque de l'industrialisation. Une étude de cas – Dudelange et Differdange (1880-1914) », in : *Terres Rouges, histoire de la sidérurgie luxembourgeoise*, Vol. 4, Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Archives nationales de Luxembourg, Ministère de la Culture, Luxembourg, 2014, pp. 76-177.

¹⁹ *Escher Zeitung*, 25.08.1895, page 3; *Escher Zeitung*, 22.12.1895, page 2.

²⁰ *Luxemburger Wort*, 28.09.1888, page 3.

²¹ *Luxemburger Wort*, 14.05.1901, page 3.

jeunes de ces communes sont vus comme particulièrement vulnérables, en ce sens qu'ils seraient les premiers à faire les frais du climat de déliquescence morale ambiant : « *Man braucht sich nicht zu wundern, wenn wir unseren Nachbarstaaten nur unter dem Namen ‹ Mauvaise Esch › bekannt sind. Halbwüchsige Jungen treiben sich in den obskursten Kneipen mit gemeinen, liderlichen Dirnen umher; wieder Andere, eine noch jüngere Generation laufen mit einem Cigarrenstummel oder einer gebrochenen Pfeife oft sogar mit einem Stück Kautabak im Munde auf den öffentlichen Plätzen, ohne sich im geringsten zu genieren, umher. Nette Zustände, nette Zukunft!* »²²

Du bruit et des éclats de voix : des autochtones « déboussolés » par l'agitation qui règne désormais dans les rues

Le choc est rude pour certains des ruraux attachés à leur mode de vie ancestral. C'en est fini de la quiétude d'antan : la silhouette imposante des cheminées et bâtiments des usines qui se détachent du ciel en dominant le village, le bruit des sirènes des usines, les constructions anarchiques aux abords des usines, dans lesquelles s'entasse une population immigrée de plus en plus nombreuse, le grouillement incessant de personnes dans les rues aux heures d'entrée et de sortie des usines, bref, tout ceci bouleverse les repères tant visuels que mentaux des habitants autochtones de ces communes. Un lecteur anonyme de Dudelange rend d'ailleurs compte, dans une lettre ouverte en 1896, de l'ampleur de la métamorphose subie par sa commune depuis l'implantation de l'usine : « *Wo früher das Riedgras spross, die Frösche quackten, erheben sich ganz neue Dorftheile; tagtäglich ist hier in den Strassen ein Auf- und Abwandeln der Arbeiter, und an Sonn- und Feiertagen in den 100 Wirthschaften und in den Strassen ein Gejohle, dass man sich in eine andere Welt versetzt fühlt, (...)* »²³

Quand le malheur des uns fait le bonheur des autres : le « boom » des constructions immobilières aux abords des usines

Avec l'implantation des usines sidérurgiques, la physionomie des communes d'accueil change du tout au tout. Leur caractère rural s'estompe peu à peu : la quiétude fait place à l'agitation qui règne désormais dans les rues, que bordent de nombreux cafés et bistrot. On l'a vu, les tas de fumiers, les flaques de purin et autres détritiques à l'air libre qui dominaient autrefois le panorama, laissent progressivement la place à des systèmes d'égouts et de canalisation. Les transformations du paysage communal ne s'arrêtent pas là. La perte inexorable du caractère rural se poursuit dans un autre registre. Dans la plupart des communes industrielles en devenir, l'on assiste dès le dernier quart du 19^e siècle à une sorte de frénésie de construction immobilière : l'afflux sans cesse croissant de main-d'œuvre extérieure rend nécessaire la construction de logements supplémentaires.

D'aucuns entrevoient déjà la perspective d'affaires juteuses, comme ce Dudelangeois anonyme, résidant au « *Johannisberg* », qui se réjouit de ce que le projet de Norbert Metz d'implanter une usine ait d'office engendré une hausse des prix de l'immobilier de l'ordre de 30%.²⁴ En effet, la spéculation immobilière va bon train : durant les périodes de bonne conjoncture, la forte demande qu'engendre la pression démographique sur le marché de l'immobilier entraîne une flambée des prix sans précédent des terrains de construction et des maisons. Cette situation se répercute également sur le prix des loyers, qui absorbent en moyenne plus de la moitié du salaire de l'ouvrier.²⁵

Le parc immobilier subit lui aussi des changements notoires : si les anciennes bâtisses, situées dans le centre, sont reconverties en maisons de négociants aux façades ciselées et richement décorées, des quartiers d'habitation flamboyants neufs (quartier « *Fousban* » à

²² *Escher Volkszeitung*, 21.06.1885, page 2.

²³ *Escher Courier*, 10.08.1895, page 3.

²⁴ *Luxemburger Zeitung*, 17 et 18.06.1882, page 3.

²⁵ *Der Arme Teufel*, 18.08.1912, page 3.

Differdange), destinés à une catégorie socio-professionnelle « privilégiée », voient le jour à la périphérie des communes, modifiant en profondeur la physionomie des communes qui se trouvent du coup – à l’image de Dudelange – parsemées de chantiers. L’extension de leur parc immobilier est sans commune mesure avec ce qu’il était avant l’industrialisation. D’aucuns considèrent la situation comme un moindre mal, puisqu’il s’agit là d’une étape obligée dans le processus d’urbanisation (« *Verstädterung* ») de leur commune : « *Düdelingen macht auf den Wanderer den Eindruck von etwas Vorläufigem, Provisorischem. Das planlose Umherbauen, (...) die zahllosen Holzbuden, die halbfertigen Wege, die wegelosen Viertel: gestehen wir es, das kann ja nicht immer so bleiben, das wird anders, das wird über Nacht, nach einer mühsamen und teuern Nacht, ganz anders, es wird sauber, gefällig, freundlich. Es wird ein Städtchen. Der Grundstein ist ja gelegt.* »²⁶

La construction à la va-vite d’habitations, à l’initiative d’entrepreneurs de la construction ou de propriétaires de terrain désireux de faire fortune, se fait souvent de manière anarchique, c’est-à-dire au gré de l’espace disponible et sans concertation préalable avec les autorités locales. L’absence de concertation donne parfois lieu à des situations on ne peut plus cocasses. Dans le cas de communes qui, comme Esch-sur-Alzette, sont traversées par des cours d’eau, ces mêmes cours d’eau finissent par faire office de déversoir à ordures pour les nouvelles habitations attenantes. Le témoignage que nous livre en 1896 un visiteur anonyme, de passage dans la future « Métropole du fer », est éloquent : « *Tous les quartiers ont été agrandis et dans presque toutes les rues, on continue à construire de nouvelles maisons dont quelques-unes reflètent l’aspect des grandes villes. (...) Aussi est-ce avec un sentiment de tristesse qu’on doit constater que dans une ville de tant d’avenir on a toujours négligé de bâtir d’après un plan d’ensemble et bien arrêté ; à voir les constructions récentes, on dirait qu’il n’y existe pas encore aujourd’hui un plan d’alignement. Je tiens à mentionner*

aussi la rivière qui traverse la ville et à laquelle elle doit son nom. Cette rivière légendaire (...), est devenue, sur toute la traversée de la ville du moins, un réceptacle de vase sordide et purulente qui roule des immondices et des matières organiques de toute espèce. »²⁷

De villages bucoliques, ces communes se meuvent désormais en véritables centres peuplés, dont le point névralgique n’est plus constitué par le clocher de l’église, mais par l’usine qui, avec ses hautes cheminées, domine désormais le paysage communal. Reste à savoir comment les administrés ruraux vivent ces changements au quotidien. A vrai dire, la perception diffère selon que la commune tire profit ou non, en termes de recettes, de la présence de l’usine. A Dudelange, où la mise en activité de l’aciérie s’accompagne d’une hausse immédiate des recettes communales, le remodelage du paysage communal est perçu favorablement. Ici, la présence de l’usine est synonyme de progrès, le nouveau paysage communal étant dépeint de manière idyllique :

« *Unser Industriedorf schreitet beständig auf dem Wege des Fortschrittes fort; wer das gute wohlhabende Bauerndorf mit seiner eigenartigen urgemütlichen Bevölkerung in seiner fast gänzlichen Abgeschlossenheit vor einem dutzend Jahren kannte und jetzt wieder seinen Fuß hinein setzt, muss sich wohl wundern ob der großartigen Veränderungen, welche in Begleitung des wundervollen Werks hier in allen Beziehungen eingetreten sind. Schöne Gebäude aller Art schießen allenthalben wie Pilze aus den Boden besonders zur Installierung von herrlichen Wirtschaften, Geschäften und zur Unterbringung des zahlreichen Arbeiter- und Beamtenpersonals. Wo früher das Riedgras spross, die Frösche quackten erheben sich ganz neue Dorftheile ; (...) Die Ortschaft verliert nach und nach ihren dörflichen Charakter* »²⁸

Les mesures d’urbanisme édictées localement²⁹ – qu’il s’agisse des projets d’alignement, d’élargissement et d’éclairage des rues – ne font pas toujours l’unanimité. La contestation se cristallise pour l’essentiel autour de la ques-

²⁶ *Escher Zeitung*, 21.03.1908, page 5.

²⁷ *Luxemburger Wort*, 12.09. et 13.09.1896, page 2.

²⁸ *Escher Courier*, 10.08.1895, page 3.

²⁹ Pour tous ces détails, voir : KOVACS Stéphanie, op.cit.

tion des coûts que des travaux d'une telle envergure sont susceptibles d'engendrer pour le budget de la commune. C'est notamment le cas à Dudelange, où un groupe de riverains s'élève en 1907 contre la décision du conseil communal de confier les travaux en exécution du plan d'alignement à une entreprise, dont le devis pour les travaux se révèle largement plus élevé que prévu.³⁰ L'argument des coûts est aussi mis en avant par ceux qui contestent l'utilité du titre tant convoité de « Ville », au motif que les travaux d'infrastructures qu'exige le maintien d'un tel statut sont susceptibles d'engendrer de fortes hausses de l'imposition communale, dont les simples contribuables seraient évidemment les seuls à faire les frais : « *Die Städte in der Industriegegend haben an Bevölkerung zugenommen, und die Steuerschraube wird beständig fester und härter angezogen, so dass die Städte des Erzbassins viele Ausgaben haben und ihre Auflagen rascher wachsen.* »³¹

Les autochtones ruraux, un frein à l'urbanisation et à l'embellissement de leurs communes ?

Dans les communes où les travaux d'urbanisation tardent à être engagés, l'impatience se fait jour. Il est intéressant de relever à ce propos comment les querelles de clocher, largement empruntées au contexte politique de l'époque – c'est l'époque du Bloc des Gauches (1908) – nourrissent les fantasmes les plus invraisemblables. Le principal d'entre eux concerne le spectre de la toute-puissance du camp des agriculteurs à Differdange. Un an avant que celle-ci soit élevée au rang de « Ville » (1907), des voix s'élèvent pour critiquer leur prétendue mainmise sur la gestion des affaires communales, laquelle serait à l'origine du retard accusé par la commune dans le domaine de l'embellissement. De ce fait, Differdange aurait donc très peu de chance d'accéder un jour au rang prestigieux de « Ville ». ³² En 1908, soit moins d'un an après l'octroi du titre, le doute et l'impatience

subsistent encore et toujours. Etant donné qu'à cette date, la « Ville » ne dispose toujours pas de véritable plan d'alignement et qu'un parc communal digne d'une « Ville » fait encore défaut³³, les critiques à l'encontre des quelques agriculteurs qui siègent encore au conseil communal – ils ne sont plus qu'une poignée ! – reprennent de plus belle.³⁴

Certaines critiques vont même plus loin et réclament carrément la séparation de Differdange d'avec ses « boulets », les sections rurales de Niederkorn et d'Oberkorn, dont la population, majoritairement agraire, se plaint continuellement d'avoir à supporter les charges pour l'aménagement, au profit de la commune-mère, d'infrastructures dont elle ne tirerait pas le moindre profit. Un groupe de notables de Niederkorn fait d'ailleurs parvenir en 1911 une pétition à la Chambre des Députés réclamant la séparation d'avec la commune-mère... Le bourgmestre de l'époque, Jean-Nicolas Conzemius (1839-1918), est personnellement mis en cause, accusé d'être sous la coupe d'éléments « réactionnaires » (comprenez, les agriculteurs), qui préféreraient plancher sur la construction d'églises plutôt que sur l'aménagement d'infrastructures nouvelles. Cette situation serait d'autant plus inacceptable que la bonne santé des finances communales permettrait de financer sans difficultés les travaux d'embellissement qui s'imposent :

« *Um unsere Finanzen darf es doch noch nicht so schlecht bestellt sein, treiben die Finsterlinge, welche jetzt an der Spitze unserer Stadtverwaltung stehen, sich doch schon seit Jahr und Tag, natürlich unter dem Druck der bekannten Schwarzen, mit kostspieligen und mutwilligen Kirchenbau-Plänen herum. Dass unser reaktionärer Schöfferrat keine Spur von schönheitlichen Anschauungen hat und überhaupt jedweder Kunstsinn demselben abgeht, das weiss hier jedes Kind. Aber dass die jüngeren und gebildeten Elemente in unserem Stadtrate die < Parkanlagenfrage > bis jetzt noch nicht angeschnitten haben ist höchst bedauerlich und quasi unverzeihlich. Differdingen ist in*

³⁰ *Der Arme Teufel*, 29.09.1907, pp. 1-2.

³¹ *Der Arme Teufel*, 14.04.1912, page 3.

³² *Der Arme Teufel*, 30.09.1906, page 3.

³³ *Der Arme Teufel*, 23.01.1910, page 2.

³⁴ *Der Arme Teufel*, 26.07.1908, page 3.



Differdingen, Grosstrasse



Dudelange, Route de Wolmerange

La présence de certains éléments – tels que les charrettes et les abreuvoirs comme à Differdange, ou les chèvres qui déambulent dans les rues comme à Dudelange – attestent du caractère encore rural de certaines communes engagées sur la voie de l'industrialisation. Collection privée Stéphanie Kovacs

der beneidenswerten Lage sich für billiges Geld den prächtigsten Park in der nächsten Nähe der Stadt, (...), schaffen zu können. »

Enfin, d'aucuns entrevoient dans l'exécution de ces plans d'alignement la perspective de réaliser des affaires juteuses. Celles-ci concernent avant tout le rachat, par les autorités locales, de parcelles de terrains (prés, champs, etc.) dont elles ont besoin pour engager les travaux nécessaires à l'aménagement de rues nouvelles, de quartiers d'habitation, etc. Compte tenu de la spéculation sur les terrains, les propriétaires, qui font souvent appel à des intermédiaires rompus aux affaires, cherchent à tirer le plus grand profit possible des ventes de terrains. Pour les administrations communales concernées, le rachat de terrains peut donc se révéler un véritable casse-tête budgétaire, comme le déplore en 1913 l'auteur de ce billet anonyme à propos des opérations de vente de terrains à Esch-sur-Alzette : « *Unser Strassenbau, unsere Kanalisation, die vielen Landankäufe zum Spitalsbau usw., das alles frisst und zehrt die votierten Millionen auf. Es heißt da aufzupassen, denn wie schon gemeldet wird, fordern die Verkäufer der Ländereien, Wiesen und Landflächen, egal wo selbe liegen, sehr hohe Preise und muss der Enteignungsmeister sehr vorsichtig sein, denn Zwischenhändler bei all den Verkäufen, die wollen gar nicht leer ausgehen. »*³⁵

Les mesures sanitaires : une atteinte à la ruralité ?

L'arrivée des usines et la hausse démographique qu'elle entraîne *de facto* dans les communes d'accueil ne font qu'amplifier le problème latent de salubrité publique qui existe alors dans la plupart des communes rurales du Bassin minier, mais pas seulement, car la récurrence de certaines épidémies – parmi lesquelles l'on citera le choléra, la variole, la fièvre typhoïde et la diphtérie – à travers le pays montre que ce problème n'est pas circonscrit au seul canton d'Esch. Si les migrations saisonnières entre le Nord et le

Sud du pays favorisent à coup sûr la propagation de ces maladies³⁶, toujours est-il qu'elle peut être attribuée à deux facteurs principaux : l'existence de logements insalubres, exigus et surpeuplés, où la promiscuité engendre l'apparition de foyers infectieux pathogènes, d'une part ; la contamination des nappes phréatiques par les déjections humaines et animales, à l'origine de la consommation d'eau souillée par les populations locales, d'autre part. On pourrait ajouter à cela un facteur supplémentaire, qui touche au désintérêt relatif de la plupart des communes pour les questions de salubrité publique.

Lorsque le Gouvernement engage, dès les années 1880, les premières campagnes de vaccination contre la variole et la diphtérie, les médecins cantonaux, chargés de superviser l'opération, pointent du doigt le manque de coopération d'un certain nombre de communes. De même, l'action des commissions sanitaires, chargées par le Gouvernement d'évaluer sur place le niveau de salubrité dans les communes, se heurte bien souvent à la résistance des autorités locales, qui ne reconnaissent pas (encore) l'importance de l'assainissement des rues dans la prévention de l'apparition d'épidémies, ce qui fait dire à certains esprits désabusés que seule l'intervention musclée d'un peloton d'ouvriers (sic !) et de gendarmes parviendrait à faire plier les autorités communales : « *Es wird wohl nach wie vor dieser kostspieligen Inspektionsreise halt beim Alten bleiben, oder der Staat müsste denn in jedes Dorf einen Trupp Arbeiter unter Bedeckung von einem Peloton Gendarmen absenden, damit dieser an Ort und Stelle alsogleich die Reinigung der öffentlichen Straßen und Plätze vornehme und die nöthigen Arbeiten ausführe, um in Zukunft den Schmutz zu verhüten. Thut der Staat dieses nicht, so wird bei dem bekannten Schlendrian und der Gleichgültigkeit unsrer Gemeindevorstände nicht das Geringste zur Verbesserung geschehen. »*³⁷

En effet, dans certaines communes, les rues s'apparentent à de véritables cloaques : c'est qu'avant 1880, la plupart des communes du Grand-Duché sont encore dépourvues de

³⁵ *Der Arme Teufel*, 09.03.1913, pp. 1-2.

³⁶ *Der Arme Teufel*, 09.03.1913, pp. 1-2.

³⁷ ANLux (Archives nationales de Luxembourg), Fonds Santé et Bienfaisance publique (1830-1989), Dossier SP129, Rapport du Collège médical sur l'état sanitaire du Grand-Duché de Luxembourg, 1872-1899.

système de canalisation d'eau et d'égouts. Les rues, non pavées mais bordées de tas de fumiers qui s'entassent devant les habitations, sont souvent recouvertes d'immondices, mêlant déchets ménagers et carcasses d'animaux, qui baignent dans d'énormes flaques résultant du mélange improbable des eaux ménagères et du sang d'abattage en provenance des boucheries. On imagine l'odeur des exhalaisons... La vue est encore plus prégnante par temps de pluie, où les rues se transforment en gadoue, devenant alors impropres à la circulation des riverains : ceux-ci se retrouvent parfois les pieds enfoncés dans la boue jusqu'au genou, comme s'en plaint en 1881 un certain dénommé *Jenné*, habitant anonyme du quartier « *Strutzberg* » de Dudelange, qui dénonce l'inaction du conseil communal en dépit de son engagement, pris deux ans plus tôt, d'engager les travaux de remise en l'état : « *Wir beklagen uns nicht über ein wenig Schmutz, wir wollen bloss etwas Chaussee, damit wir nicht im Koth versinken, was nur auf dem Strutzberg vorkommen kann.* »³⁸

Même son de cloche à Differdange, où un certain dénommé J.-P. K. se plaint en 1874 de l'état plus que déplorable des chaussées, provoqué selon lui par l'activité des exploitants miniers étrangers présents dans la commune. Ceux-ci négligeraient tout bonnement de remettre en l'état les voies de passage, qui se retrouvent de nouveau embourbées par temps de pluie. Les riverains préféreraient alors marcher dans les prairies et les champs attenants plutôt que de se retrouver les pieds enfoncés dans la gadoue...³⁹ A une époque où les agriculteurs sont majoritaires dans les conseils communaux, toute initiative considérée comme une atteinte à la ruralité de leur commune est d'office rejetée ou bloquée : les mesures sanitaires, telles que le nettoyage des rues, l'élimination des tas de fumier, la construction d'égouts, etc., tombent évidemment dans cette catégorie, même si l'argument des dépenses élevées est mis en avant pour justifier d'un refus ou d'un report *sine die*. On touche là à un point essentiel, à savoir la forte représentation des agriculteurs dans les

conseils communaux (et dans le corps électoral censitaire), ce qui influe nécessairement sur l'orientation des mesures à prendre.

L'obstination à vouloir lutter à tout prix pour le maintien de cette « *ruralité* » se renforce à mesure que ces communes s'engagent lentement, mais inexorablement, sur la voie de l'industrialisation. On relèvera ici la déclaration d'un correspondant anonyme du *Escher Volkszeitung* en 1884 : même s'il dit reconnaître l'utilité des mesures arrêtées par le conseil communal pour parer à l'éventualité d'une épidémie de choléra, il n'en réclame pas moins le maintien sur la chaussée des tas de fumiers, qui représentent selon lui les derniers vestiges d'une ruralité qui tend à s'estomper dans une commune au caractère industriel de plus en plus marqué. Ceci explique donc l'extrême prudence avec laquelle des communes comme Dudelange, Esch-sur-Alzette et Differdange engagent, dans les années qui suivent l'implantation sur leurs territoires respectifs des usines, les premières mesures sanitaires, timides certes, puisque leur choix est encore laissé à la libre appréciation des communes : les premières mesures concrètes visent à circonscrire, au moyen de règlements communaux, le problème des flaques de purins qui continuent de joncher les rues, avant de s'attaquer au problème de la vétusté des logements.

Les cas de figure suivants montrent que cette prudence n'est pas toujours payante, loin de là. Lorsque le conseil communal d'Esch-sur-Alzette décide en 1884 d'engager des travaux pour la construction d'une première conduite d'eau, les agriculteurs locaux s'opposent, en vain certes, avec véhémence à ce projet et font valoir comme motif de refus les coûts élevés que sa construction occasionnerait pour les contribuables.⁴⁰ A Dudelange, ce sont de nouveau les agriculteurs locaux qui s'opposent à la construction de la conduite d'eau dans les années 1888-1889, même si les administrés approuvent le projet dans leur grande majorité. Un conflit oppose toutefois la majorité du conseil communal, emmenée par

³⁸ *Luxemburger Wort*, 28.08.1871, page 2.

³⁹ *Luxemburger Wort*, 07.01.1881, pp. 1-2.

⁴⁰ *Escher Volkszeitung*, 13.07.1884, page 1.



Gruss aus Esch a. d. Alz – Otherstrasse mit Aachener Hütte



Esch a. A. Luxemburgerstrasse – Rue de Luxembourg

A l'aube de l'industrialisation qui oblige peu à peu les localités concernées à engager des travaux d'assainissement des rues, les chaussées, non revêtues, se transforment par temps de pluie en véritables champs de boue. Collection privée Stéphanie Kovacs

le bourgmestre Michel A. Sinner (1882-1893), et l'opposition qui refuse de porter ce projet, emmenée par Lang.⁴¹ A Differdange, le projet de construction d'une première conduite d'eau, en suspens depuis 1892, n'est exécuté qu'au lendemain de l'élection du nouveau bourgmestre Mathias Mark en 1901. Les conseillers communaux et bourgmestres précédents, alors majoritairement issus des rangs des agriculteurs, avaient jusque-là réussi à en repousser l'échéance en invoquant le risque de tarissement des points de captage d'eau et les coûts élevés qu'une telle construction occasionnerait pour les contribuables de la commune.

Les agriculteurs locaux, un frein aux mesures sanitaires à l'échelle des communes ?

Le sentiment que rien ne change véritablement se diffuse peu à peu. Les autorités gouvernementales continuent de se tenir à l'écart, laissant la gestion de la situation sur le terrain à l'appréciation des communes. Les appels du Collège médical plaidant pour un contrôle accru de l'Etat sur les communes restent lettre morte. A la Chambre, des voix – tel le député Scholtes en décembre 1892 – commencent toutefois à s'élever pour dénoncer l'urgence de la situation et demander au Gouvernement d'octroyer aux communes les crédits nécessaires à l'aménagement d'infrastructures sanitaires, chose que les autorités étatiques ne consentent véritablement à faire qu'à partir de 1893. En attendant, à Dudelange, on se plaint toujours autant de l'insalubrité des routes embourbées par temps de pluie, ce qui oblige les riverains à contourner les endroits boueux en empruntant, parfois au péril de leur vie, la voie ferrée.⁴²

L'état désastreux des routes qui traversent le quartier italien soulève l'indignation: « *Wer will jetzt fuschhohen Schmutz in einem viel gebrauchten Wege finden, der komme hieher nach unserem so berühmten Italia! Und keinen ge-*

meinen Strassenkoth, sondern Schmutz in seiner schmutzigsten Bedeutung. »⁴³ Le Gouvernement et le conseil communal sont sévèrement épinglés en raison de leur inaction supposée. Le choléra et la fièvre typhoïde continuent de faire des ravages dans les communes où la situation sanitaire reste encore déficiente.

Un certain ras-le-bol se fait jour, dont se font l'écho de nombreuses lettres relayées par la presse écrite. En l'état actuel des sources, il n'est toutefois guère possible d'établir avec certitude si ce sentiment se généralise à l'ensemble des communes industrielles ou s'il exprime seulement le point de vue de quelques personnes isolées. Toujours est-il que ce sentiment se cristallise autour de la responsabilité des agriculteurs dans les faibles avancées enregistrées, à l'échelle de leur commune, dans le domaine sanitaire. A Differdange, des voix anonymes s'élèvent pour dénoncer la mainmise d'« *éléments rétrogrades* » – comprenez les agriculteurs – sur les décisions du conseil communal, d'où le soi-disant retard accusé par rapport aux communes industrielles voisines dans les domaines de la salubrité publique et de l'embellissement urbain.⁴⁴

En 1885, un certain dénommé Aspic (!) soulève ouvertement dans les colonnes de la *Escher Volkszeitung* la question de savoir s'il faut considérer ou non les agriculteurs comme un frein à tout progrès. Pour lui, le choix de la réponse ne fait pas le moindre doute, puisque ces derniers se seraient toujours acharnés à faire capoter les initiatives du conseil communal, lesquelles visent justement à améliorer le quotidien des habitants de la commune. D'après lui, les agriculteurs eschois seraient hermétiques à tout changement : derrière leur refus, sous le couvert de coûts élevés, de voir se construire des conduites d'eau etc., se cacherait en réalité la peur d'avoir à se redéfinir dans un environnement qui n'est plus le leur et dans lequel ils peinent à se reconnaître – ce qui, dans une certaine mesure, peut paraître plausible comme explication. Cette peur irra-

⁴¹ *Escher Volkszeitung*, 19.10.1884, page 2.

⁴² *Escher Volkszeitung*, 26.10.1889, page 2.

⁴³ *Luxemburger Wort*, 13.01.1886, page 2.

⁴⁴ *Luxemburger Wort*, 10.10.1888, page 3.

tionnelle du changement transparaît en particulier à l'occasion des élections communales, où la nomination, aux conseils communaux, de candidats proches des maîtres de forges (ou qui ont des participations dans l'une ou l'autre entreprise sidérurgique) font craindre à l'un ou l'autre, comme à cet agriculteur dudelangeois en 1889, la suprématie des intérêts de l'usine au détriment de ceux des paysans.

Les usines sidérurgiques, une menace pour la survie des agriculteurs ?

Le « choc » ressenti à l'arrivée des usines nourrit forcément des ressentiments à l'encontre de l'industrie sidérurgique, perçue par d'aucuns comme une sorte de rouleau compresseur écrasant tout sur son passage, y compris leur cadre de vie. Ces ressentiments contribuent à alimenter un certain nombre de griefs, dont celui concernant les aléas de l'industrialisation sur le secteur agricole. L'industrie sidérurgique aurait assis son essor au détriment du secteur agricole, qui aurait vu la valeur de ses terrains chuter, et sa main-d'œuvre désertier les campagnes. En effet, d'aucuns accusent les maîtres de forges de « débauchage » et d'être responsables de la pénurie de main-d'œuvre agricole, laquelle se laisserait volontiers attirer par les salaires plus élevés dans les usines. Pour les agriculteurs concernés, la situation est d'autant plus préjudiciable qu'à l'époque, ils n'ont pas encore les moyens de faire face à la concurrence étrangère sur le marché agricole luxembourgeois. En effet, la hausse forcée des salaires de la main-d'œuvre agricole restante, conjuguée à la pénurie de celle-ci, se répercute inévitablement sur les coûts de production de leurs récoltes.⁴⁵

C'est en termes à peine voilés qu'un agriculteur, probablement originaire d'Esch-sur-Alzette, dénonce, dans une lettre ouverte en 1886, l'attraction illusoire qu'exercent selon lui les « monts d'or » du Bassin minier sur les

jeunes des campagnes, qui se laisseraient volontiers corrompre par l'« esprit de modernité » qui règne alors dans les communes industrielles. Allusion est faite à la problématique de l'exode rural qui frappe les campagnes de l'Oesling dans la foulée de l'industrialisation du Bassin minier.⁴⁶

Un autre grief – et non des moindres – concerne la hausse des impôts communaux qu'aurait entraîné, pour les habitants des communes d'accueil, l'arrivée des maîtres de forges. En effet, nombreux sont les habitants de ces communes à se plaindre des dépenses élevées qu'engendre la « présence massive d'étrangers » pour les communes concernées. C'est que ce « trop plein de population » oblige les communes d'accueil à engager la construction d'écoles supplémentaires, voire à aménager de nouvelles infrastructures onéreuses. conduites d'eau, abattoirs – que bon nombre d'agriculteurs jugent inutiles, comme le fait d'ailleurs remarquer en 1886 cet agriculteur originaire d'Esch-sur-Alzette :

« Die Einnahmen des Landmannes nahmen also ab, die Ausgaben aber stiegen von Tag zu Tag. (...) Zugleich wuchsen auch die Auflagen. Früher standen unsere Gemeinde Finanzen so günstig, daß nach Bestreitung aller Kosten noch Holz aus dem Gemeindefeld an die Bewohner vertheilt werden konnte. Da aber kam der Strom der Fremden herbei: Kirche und Schulen wurden zu klein und mussten durch neue ersetzt werden, um die Fremden zu beherbergen; das Lehrpersonal mußte bis in's Unabsehbare vermehrt werden; wir bekamen städtische Gelüste und mussten eine Wasserleitung haben, für die wir eine eigene Wassersteuer bezahlen; der Blutgeruch vor den Häusern der Metzger mißfiel den Herrschaften, und wir bauten ein Schlachthaus, das ein Heidengeld kostet und uns noch obendrein das Fleisch vertheuert; unsere Wäsche ward uns nicht weiß genug mehr in dem eisenhaltigen Wasser und wir errichteten eine prächtige Waschanstalt, für deren Benutzung wir jetzt auch noch bezahlen sollen. »⁴⁷.

⁴⁵ *Escher Volkszeitung*, 28.09.1889, page 2.

⁴⁶ *Luxemburger Wort*, 13.11.1873, page 2.

⁴⁷ *Luxemburger Wort*, 23.10.1886, page 2.

S'il est vrai que la construction de ce type d'infrastructures exige de la part des autorités locales d'engager des dépenses importantes, voire de souscrire à des emprunts, toujours est-il que la hausse concomitante des recettes communales dans le sillage de l'industrialisation permet de compenser la charge des dépenses nouvelles. Cela dit, derrière les critiques répétées des dépenses jugées outrancières en deniers communaux et l'hostilité systématique à toute idée de remaniement de l'espace communal se cachent probablement la peur de voir son cadre de vie séculaire disparaître sous le poids de la « modernité », entendons : l'industrie.

Enfin, le sentiment d'injustice que bon nombre d'agriculteurs nourrissent à l'égard des maîtres de forges vient en premier lieu de l'impression d'avoir à supporter seuls ces dépenses alors que les industriels ne participent en rien – du moins le pense-t-on – aux frais de remise en l'état des chemins, etc. Ceux-ci, bénéficiant du soutien gouvernemental, se seraient appropriés à moindres frais leurs terrains miniers, tout en laissant aux communes qui les accueillent le soin de s'enfoncer dans une spirale d'endettement sans fin. Il s'agit là d'une critique à peine voilée de la législation minière, dont l'entrée en vigueur, respectivement en 1870 et en 1874, provoque pas mal de remous dans certaines communes du Bassin minier.⁴⁸

Les critiques à l'encontre de l'industrie sidérurgique vont encore plus loin. Celle-ci aurait tiré profit de la mise en place d'infrastructures ferroviaires nouvelles, sans avoir eu, en contrepartie, à déboursier le moindre centime. Il s'agit là encore d'une critique à peine voilée de la politique gouvernementale d'octroi de concessions-subsides pour financer, dans les années 1860, la construction de chemins de fer, dont le réseau de ceinture *Prince Henri* (1869-1874) qui a pour vocation de desservir le Bassin minier. Surtout, l'emprunt contracté en 1859 par le gouvernement de Charles-Mathias Simons (1802-1874) pour subventionner la construction de la ligne *Guillaume-Luxembourg* est loin de faire l'unanimité parmi les agricul-

teurs. Obligé d'emprunter pour rembourser les intérêts de l'emprunt contracté par le précédent gouvernement, le gouvernement suivant, dirigé par le Baron Victor de Tornaco (1805-1875), procède à une hausse significative de l'impôt foncier, au grand dam des agriculteurs qui s'estiment d'autant plus lésés qu'ils doivent faire face – comme on l'a vu plus haut – au « double fléau » de la concurrence de l'étranger sur le marché agricole luxembourgeois et la hausse des coûts de production.

Dans le même temps, de nouveaux impôts – tels que la capitation, la taxe sur les chevaux et les bœufs – sont (ré)introduits dans la foulée, ce qui ajoute à leur mécontentement.⁴⁹ D'où le sentiment général, parmi certains agriculteurs, d'être injustement traités par rapport aux maîtres de forges qui ne feraient qu'engranger les bénéfices sans verser la moindre redevance au Trésor public. D'après eux, l'Etat préférerait plutôt pressuriser le secteur agricole que se mettre à dos les industriels en décrétant une hausse de la taxe sur les bénéfices.⁵⁰ D'aucuns réclament donc une répartition plus équitable de la charge fiscale entre le secteur agricole et celui de la sidérurgie : « (...) *Zweitens müssen Ackerbau und Industrie, diese zwei großen Erwerbsquellen, nach verhältnismässigem Ertrag oder Gewinn besteuert werden, damit kein begünstigender Vortheil für den einen ober erdrückender Nachtheil für den anderen entstehe, wie dieses der Fall in letzter Zeit beim Ackerbau gegenüber, war. Dieser trug die Lasten in allen Gattungen von Steuern, und die Industrie säckelte einen jährlichen Gewinn von 10, 15 bis 20 Prozent ein, ohne den Staat dafür nach Billigkeit zu bezahlen.* ».⁵¹

L'assertion selon laquelle les industriels seraient exonérés d'impôts ne correspond pas tout à fait à la réalité sur le terrain, puisque les maîtres de forges sont tenus de s'acquitter d'un droit de toccage, aussi modeste soit-il, sur les quantités de minerais qu'ils extraient. A côté de cela, il existe encore l'« impôt sur les mines » perçu sur le prix de vente des minerais, dont le Trésor public reverse 4% (à partir de 1863, puis 3% dès

⁴⁸ *Luxemburger Wort*, 23.10.1886, page 2.

⁴⁹ *Luxemburger Wort*, 23.10.1886, page 2.

⁵⁰ *Luxemburger Wort*, 22.07.1873, page 1

⁵¹ *Luxemburger Wort*, 29.05.1872, page 1.

1874) aux communes. Enfin, les bénéfices réalisés par les sociétés sont assujettis à l'impôt mobilier, dont le taux est porté à 2% en 1891.

Bilan et perspectives

Avec l'ancrage durable des sites sidérurgiques dans les communes rurales à l'aube des années 1880, ce sont désormais deux mondes qui se font face, d'un côté le « monde des puissants », entendons les maîtres de forges avec leurs usines, de l'autre côté celui des « assujettis », à savoir les populations locales majoritairement attachées au travail de la terre. Les débuts de la cohabitation entre ces deux mondes s'annoncent difficiles. Du côté des administrés ruraux, le climat n'est guère à l'acceptation, c'est plutôt la défiance qui prédomine. Celle-ci s'exprime à travers l'obstination de certains agriculteurs locaux à vouloir sauvegarder et à défendre à tout prix leur cadre de vie ancestral contre les « assauts » des « monstres » de tôle et d'acier, qui viennent d'élire domicile dans leurs communes sans leur assentiment. Cependant, il n'est point question de rejet à proprement parler, mais plutôt de défiance à l'encontre de tout ce qui, de l'extérieur, menace d'ébranler et de remettre en cause les fondements d'un cadre de vie que l'on pensait immuable et être à

l'épreuve du temps. C'est également au travers du prisme de cette même défiance qu'il faut appréhender les réticences locales exprimées çà et là vis-à-vis de certaines mesures de réorganisation de l'espace communal, tels que les mesures sanitaires et l'alignement des rues, pour ne citer que ces exemples-là...

Mais la présence des usines sidérurgiques dans les communes rurales ne fait pas que des sceptiques parmi les administrés : bon nombre d'entre eux se réjouissent des opportunités de vente de terrains qu'offre l'implantation de ces sociétés sidérurgiques et/ou d'extraction minière en quête d'emplacements pour leurs infrastructures. On a vu que cette forte demande en foncier se répercute sur l'ensemble des prix dans le domaine de l'immobilier du Bassin minier, engendrant dans la foulée une hausse spectaculaire des prix de vente des terrains et des loyers pour la mise en location de bâtisses construites en toute hâte aux abords des usines... Peut-être faut-il y voir une première étape vers la lente amorce d'une forme de synergie entre ces deux mondes, mettant ainsi à mal un certain nombre de griefs à l'endroit de l'industrie sidérurgique : ainsi, les scories produites par les usines sidérurgiques finiront bien par profiter aux agriculteurs luxembourgeois, qui y trouvent un produit d'engrais efficace pour améliorer le rendement de leur récolte...

La Paysannerie et les premières exploitations de minette au Luxembourg

Luciano Pagliarini

Nous sommes tous des descendants de paysans !...

C'est le genre de phrase qu'on a pu entendre ces jours-ci, lancée par les agriculteurs mobilisés. Il est vrai que des pays comme la France et le Grand-Duché de Luxembourg ont été majoritairement agricoles jusqu'à la Première Guerre mondiale. Certes, de grands centres urbains se sont développés depuis plusieurs siècles dans les différents pays d'Europe (Paris, Marseille, Lyon, Lille, Londres, Berlin, Bruxelles, ...), mais les campagnes de ces pays ont continué pendant longtemps à marquer de leur empreinte le territoire national. Même l'industrie, de plus en plus présente depuis le XIX^e siècle (mines, usines, fabriques, canaux, chemins de fer, ...) n'a pas réussi à oblitérer l'image d'une ruralité omniprésente. Allons plus loin encore. Les premières cohortes de prolétaires affectés aux

nombreux chantiers de construction de routes et de chaussées, de canaux, de chemins de fer, aux grands travaux urbains, ont été constituées en recrutant des hommes issus du monde de la paysannerie. Les exodes ruraux sont une réalité bien connue et si l'on prend le cas des ouvriers-mineurs ou ouvriers d'usine du Bassin minier luxembourgeois et que l'on remonte une ou deux générations en arrière, l'on retombe, à 85%, sur des paysans de l'Oesling.¹

Avant la minette

Fernand Erpelding, ingénieur des mines MMR et l'un des principaux acteurs de la création du Musée National des Mines de Fer de Rumelange, en 1972-73, nous a quittés le 1er janvier 2016 (il était né à Niedercorn en 1930). Peu de temps avant son décès, j'ai eu encore la chance

Ponsin François, « Pfefferbrecht, Arbre de la Liberté », non datée, huile sur carton, dimensions 40x68 cm, Collection de la commune d'Audun-le-Tiche. (Rue de la Libération pour la localisation. L'ancienne cantine se trouve à cet endroit. En avant-plan on voit un four à chaux.)



de recueillir, venant de lui, quelques propos très pertinents, propos qui recèlent aujourd'hui, avec le recul, un intérêt tout particulier. Ainsi, il alla jusqu'à évoquer quelques souvenirs d'enfance. Il se souvenait, entre autres, des anciens cultivateurs, dont certains, très vieux, racontaient qu'ils avaient participé, gamins, avec leurs parents, au ramassage de minerai de fer fort (Bohnerz) dans les champs sur le plateau de Differdange, minerai destiné au haut-fourneau de Lasauvage (cette activité a perduré jusque dans les années 1860). Une fois cette besogne achevée, on disait : d'Feld ass gepléckt!... (littéralement: le champ est cueilli).

Cet épisode rapporté par Fernand Erpelding correspond à la période proto-industrielle durant laquelle l'importance numérique des gens de la ruralité (laboureurs, bûcherons, charbonniers, voituriers) qui se partageaient entre les travaux agricoles et les activités liées aux opérations rendant possible la fabrication de la fonte et du fer dépassait largement le poids numérique, relativement restreint, du personnel intra-muros des forges à l'ancienne.²

Les documents graphiques – dessins, gravures, tableaux – sont excessivement rares concernant cette branche d'activité proto-industrielle ; quelques dessins de lavoirs de mine ou d'excavations... Quant à la photographie, même si théoriquement elle aurait pu capter quelques scènes dans ces exploitations pré-minette, jamais encore le moindre cliché traitant de près ou de loin de ce monde révolu ne nous est parvenu... on peut se rabattre sur des photos montrant les véhicules, tombereaux et chariots, qui servaient à transporter minerais et produits divers ; on peut se rabattre également sur les fermes et l'habitat des cultivateurs actifs dans l'extraction, le lavage et le transport des minerais, mais dans l'ensemble, force est de constater que toute cette période pré-minette est très pauvre, iconographiquement parlant.

Les premières exploitations de minette

L'historiographie traditionnelle au Luxembourg, traitant du début de l'exploitation des minettes, a trop souvent fait la part belle aux légendes et à des clichés qui ont la vie dure. Ainsi, pendant des décennies, on a toujours mis en avant, concernant la soi-disant redécouverte de la minette, deux anecdotes³ séduisantes faisant jouer un rôle primordial, l'une à Pierre Kersch d'Esch-sur-Alzette, l'autre à un certain Renaudin, géomètre de son état. Heureusement qu'à l'heure actuelle on a dépassé cette vue trop anecdotique des choses et que l'on s'intéresse davantage aux multiples raisons qui ont motivé un regain d'intérêt pour la minette, dès la première moitié du XIX^e siècle.⁴

Parmi les clichés qui ont la vie dure, celui du « *pauvre paysan arnaqué par les maîtres de forges* ». Les maîtres de forges, une fois la valeur des terrains à minette du Sud-Ouest du Grand-Duché reconnue, auraient fait en sorte d'entrer en possession de nombreuses parcelles de ces terrains, en faisant acheter en sous-main par des hommes de paille, des terres appartenant aux cultivateurs qui les cédaient à des prix très bas, surtout les parties réputées difficilement cultivables (dëm oarme Bauer fir een Aapel an ee Stëck Brout Terrain ofkaaf...) et ce depuis les années 1840 environ.

Cette assertion ne résiste pas aux analyses et recherches que j'ai effectuées dans ce domaine depuis des décennies. Dans les lignes qui suivent, je vais m'évertuer à démontrer que le paysan-cultivateur n'a pas toujours été le dindon de la farce ; qu'au contraire, souvent il fait figure de pionnier et de protagoniste de la première heure dans l'exploitation des minettes et qu'il en a même récolté des profits et avantages diffus, réalité qu'on préfère occulter, l'image du pauvre paysan floué étant historiquement plus digeste...

¹ J'ai déjà évoqué cette thématique dans : Le monde des mineurs au Fond-de-Gras, in : Mutations. Mémoires et Perspectives du Bassin Minier, Le Fond-de-Gras – Histoire(s) d'un lieu : Des origines à nos jours, éd. Fondation Bassin Minier vol. 8, 2015, pp.75–81, et plus récemment dans mon article Genèse d'un paysage, in : Goedert Jean, Lorang Antoinette, Luciano Pagliarini, Paysages du Fer. Mutations du Bassin Luxembourgeois-Lorrain de la Minette du XVIII^e au XXI^e siècle, éditions Gérard Klopp, Mondorf-les-Bains, 2023.

² Cf. la contribution d'Armand Logelin dans ce périodique qui illustre bien cette période.

³ Cf. Kovacs, Stéphanie, Aux origines du mythe de la découverte de la minette à Esch-sur-Alzette(1842), in : Terres rouges – histoire de la sidérurgie luxembourgeoise, (collection dirigée par Charles Barthel et Josée Kirps), éd. Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman, Archives Nationales, vol. 5, pp.134-197.

⁴ Cf. Pagliarini, in : Goedert, Lorang, Pagliarini, Paysages du Fer.



Ponsin François, « Rue de village, l'auberge du Cheval Gris », 1910, huile sur toile, dimensions 40 x 68 cm, Collection de la commune d'Audun-le-Tiche. (Cette vue représente le carrefour dit de la Croix Blanche, hôtel-restaurant qui pris la suite de l'Auberge du Cheval Gris situé à gauche après la route. Au fond, le Kamberberg)

Petite mise au point. Si le sort du paysan d'ancien régime était peu enviable – il cultivait les terres de son seigneur à qui il appartenait pour ainsi dire, ne possédait en général qu'une vache, un ou deux cochons, peut-être un cheval de trait, était propriétaire, dans le meilleur des cas, d'un petit lopin de terre – son statut a changé après la Révolution française. La vente des biens de l'Église et de la noblesse émigrée, ainsi que le rôle de plus en plus important de la paysannerie en tant que nourricière des armées de la Révolution (armées dans lesquelles l'élément paysan était prépondérant), ont favorisé une nette amélioration des conditions de vie en milieu paysan. À l'instar de la bourgeoisie, principale bénéficiaire des bouleversements amenés par la révolution de 1789, la paysannerie a vu émerger des catégories de cultivateurs un peu plus à l'aise économiquement; certains cultivateurs, spéculateurs avisés ou héritiers chanceux, vont même rejoindre le camp des riches.

Donc, première constatation pour invalider le cliché paysan = pauvre. Au XIX^e siècle, tous les cultivateurs ne sont pas pauvres, loin de là. Au Luxembourg (n'oublions-pas que le

Grand-Duché a été Département des Forêts français de 1795 à 1814), l'évolution de la paysannerie a été la même, peu ou prou, qu'en France. Déjà, pendant la première moitié du XIX^e siècle de véritables dynasties de cultivateurs-proprétaires fonciers sont installées dans ce qui allait devenir le Bassin Minier luxembourgeois, dans les localités d'Esch, de Rumelange, de Kayl, de Belvaux, de Rodange, de Differdange, de Dudelange, etc.

Le cas de Nicolas Gonner-Nau

Qu'on songe au personnage de Nicolas Gonner-Nau de Rumelange (1824-1908), propriétaire de nombreux terrains miniers qu'il a fait exploiter dès avant les années 1870. L'historiographie luxembourgeoise en a fait le premier « *Crésus* » (sic !) de l'industrie des minettes. De nombreux articles consacrés à ce personnage existent, notamment des textes laissés par l'historien local Fernand Lorang⁵ ; il nous suffit de retenir que Nicolas Gonner-Nau est l'exemple-type du pay-

⁵ Lorang Fernand, Dët an dat aus der Lëtzebuenger Biergbaugeschicht mat III. vum Eugène Kalmus, Luxembourg 1996.



Ponsin François, « Haut Fourneau Primitif et moulin de Bauret-Laval », huile sur carton, 1910, dimensions 40x68 cm, Collection de la commune d'Audun-le-Tiche. (En arrière-plan, le Katzenberg)

san-agriculteur au départ, devenu riche grâce à l'exploitation et au commerce des minettes. En luxembourgeois, on le qualifie souvent de *Minenhär*, c'est-à-dire exploitant et marchand de mines. N'empêche ! Même dans le cas de cette figure emblématique de l'histoire des minettes, la légende l'emporte encore une fois sur la réalité. Cela commence, à notre avis, avec le terme *Crésus*, balancé à tout bout de champ dès qu'on évoque Nicolas Gonner-Nau et sa carrière. Or, il nous semble qu'il serait plus naturel de comparer *Crésus*, l'immensément riche de l'Antiquité, plutôt aux milliardaires du genre Rockefeller, Vanderbilt, Morgan, Carnegie, Krupp, etc, qu'au modeste – somme toute – Gonner qui a fait faillite avec sa tentative de monter les premiers hauts-fourneaux de Rumelange et dont un registre, tombé entre nos mains il y a peu, témoignerait plutôt de l'état d'esprit du marchand de mines essayant de placer et de vendre coûte que coûte sa marchandise, quitte à utiliser des moyens frôlant la concurrence déloyale et la publicité mensongère. Ce ne sont là guère des pratiques de *Crésus*. Riche oui, surtout en terrains miniers, moins en liquidités, probablement... riche oui, mais sûrement pas *Crésus* ! En outre, comme domicile, il a toujours conservé sa maison agricole, assez banale, de la rue du cimetière, à Rumelange. Il ne s'est pas fait construire un bel immeuble de rapport

ou une villa luxueuse à Luxembourg-Ville, comme l'Irlandais Thomas Byrne (1824-1884), autre marchand de mines qui s'est illustré dans le Bassin minier, véritablement riche lui – en tout cas plus que Gonner – qui fut propriétaire de la Villa des Roses, sur le Boulevard Royal, dans la capitale.

Le père de Nicolas, Michel Gonner (1776-1852), de Rumelange, aurait déjà eu affaire au commerce des minerais de fer (minerais d'alluvion ou déjà minerais de fer en roche oolithique-minette ? ou les deux ?). La mère de Nicolas, Maria Orianne (1789-1853) de Mersch vient d'une famille qui était très impliquée dans l'extraction du minerai de fer d'alluvion du secteur Mersch-Cruchten-Pettingen et ce, dès le début du XIX^e siècle. Ainsi, notre Nicolas Gonner avait de qui tenir.

Il y a plein d'éléments qui devraient intéresser les historiens de nos jours, en explorant davantage les données micro et macro-économiques régissant les opérations liées à l'exploitation et au commerce des minettes. Quels étaient les premiers clients à acheter de la minette provenant des domaines Gonner ? On sait que les Hunolstein, maîtres de forges d'Ottange, donc voisins, entretenaient des rapports privilégiés avec le maître de mines Gonner. Mais ils en entretenaient d'aussi bons avec Boever-Mettelock et consorts, autres familles



Ponsin François, « Vue prise du Mandelot », huile sur carton, 1910, dimensions 40 x 68 cm, Collection de la commune d'Audun-le-Tiche.

d'exploitants miniers dans le secteur Rumelange-Ottange.

Pour le projet avorté de la première usine à hauts-fourneaux de Rumelange (fondation de la société en 1872-73, mise en liquidation en 1875), Gonner s'était associé à Munier, l'ingénieur-constructeur français de hauts-fourneaux (établissements à Frouard, près de Nancy et à Longwy) et à Helson, directeur de l'usine de Réhon, en Meurthe-et-Moselle, appartenant à la Providence belge ; autant dire que du minerai Gonner partait aussi en direction du bassin de Longwy, où les maîtres de forges avaient pris l'habitude de mélanger les minerais siliceux du bassin de Longwy avec des minettes grises calcaires de Rumelange, afin d'optimiser le lit de fusion de leurs hauts-fourneaux.

Donc, on voit que les pistes à explorer sont multiples et variées. Dans le cas de Nicolas Gonner-Nau, ce qui interpelle c'est de voir qu'un « paysan » a réussi à se hisser dans les hautes sphères industrielles où un rôle de capitaine d'industrie lui était dévolu. Ce n'est certes pas un cas tout à fait unique. En France, les Labbé de Gorcy ou les Curicque (Ferry-Curicque = Micheville), etc, devenus les maîtres de forges bien connus du bassin de Longwy, étaient également issus du monde paysan. Mais au Luxembourg, le cas du paysan (Bauer) qui réussit à faire partie intégrante de la

raison sociale d'une société sidérurgique – en l'occurrence Hauts-Fourneaux de Rumelange : Gonner, Munier, Helson & Cie – est unique. À notre connaissance, la plupart des protagonistes de l'industrie du fer luxembourgeoise moderne des premières heures provient du monde de la bourgeoisie citadine (les Metz, les Servais, les Brasseur). D'autres descendent d'authentiques lignées de la noblesse (les Collart, les de Gerlache, les de Blochausen, les de Bertier de Sauvigny...). Des représentants des professions libérales (docteurs, avocats, juges, notaires, comptables, banquiers, hommes d'affaires, etc), des propriétaires-rentiers, des négociants, des ingénieurs métallurgistes, des spécialistes des chemins de fer, des entrepreneurs de Travaux Publics et autres industriels se retrouvent dans les conseils d'administration des premières sociétés anonymes. À ce stade d'une structuration plus étoffée, à partir de 1870, peu ou prou, de l'industrie minière et sidérurgique luxembourgeoise, l'élément « paysan » est quasiment absent. D'où l'intérêt accru du cas Gonner, qui s'est vu propulsé maître de forges avec l'usine de Rumelange. Cette usine, une fois achevée, changera de mains plusieurs fois. Nicolas Gonner-Nau n'aura pas été maître de forges pendant très longtemps ; après la déconfiture de 1875, il figurera encore pendant quelque temps, jusqu'au début des années 1880, dans l'organi-

gramme de la société de Rumelange. Après, il se contentera de tirer profit de ses possessions foncières, constituées de nombreux terrains à minette (en sa triple qualité de clerc de notaire dans sa jeunesse, de repreneur de l'affaire agricole familiale à la mort de son père, de bourgmestre de Kayl à plusieurs reprises, Nicolas Gonner était bien placé pour constituer un domaine foncier conséquent).

Pour étayer notre thèse (la prospérité de certaines familles de cultivateurs), sans nous borner au cas Gonner de Rumelange, nous nous appuyerons essentiellement sur le livre incontournable de J.P. Theisen : *Beiträge zur Geschichte der Stadt Esch-an-der-Alzette*, paru en 1937 et sur l'article fondamental de Sylvie Kremer-Schmit, paru dans la revue *Galerie* 1986 n°2 et intitulé *L'Industrie du Fer à Esch-sur-Alzette et ses Effets Pendant la Période de 1845 à 1870*.

D'abord, en parcourant le livre de Theisen, on se rend compte que les équipes dirigeantes de la commune d'Esch, bourgmestre en tête, mais aussi échevins et conseillers, étaient constituées la plupart du temps de personnes issues du monde agricole. Ces personnages apparaissent sur la scène des premières exploitations de minette dès la première moitié du XIX^e siècle. Cependant, pas de Gonner-Nau à Esch. Aucun cultivateur ne sera co-fondateur d'établissements sidérurgiques qui seront créés à Esch au début des années 1870 (Metzeschmelz, Brasseurschmelz). Par contre, beaucoup de citoyens d'Esch, surtout des cultivateurs et des voituriers (Fuhrmann), ont eu affaire, d'une façon ou d'une autre, à l'exploitation et au transport des minettes et ce, assez tôt.

Des cultivateurs qui ont les moyens

En 1863, quand est prise la décision de faire construire une véritable maison communale à Esch, avec habitation pour le desservant du culte, une école, un logement pour gendarmes, la commune en elle-même ne dispose pas des fonds nécessaires pour mener à bien cette opération.⁶ Elle ne peut sortir que la somme de 25.000 francs. Le bourgmestre en fonction à l'époque, Pierre Claude, un cultivateur, fait alors

appel à ses proches et ses amis qui avancent les 20.000 francs manquants, à 5% d'intérêts sur six ans. Ces avances ont été consenties par :

Dominique Claude, cultivateur	1850 francs
Jacques Bock, cultivateur	2150 francs
Jean Bock-Schmit, cultivateur	3000 francs
Jean Mattes, instituteur	2000 francs
G. Motté, juge de paix et notaire	2000 francs
K. Kemp de Bettembourg	6000 francs
Nicolas Kaufmann de Pissange	2400 francs

Le moins qu'on puisse dire au vu de ces données, c'est que les cultivateurs ont mis la main à la poche au moins autant que les représentants d'autres catégories sociales (professions libérales, fonctionnaires, négociants). Autrement dit, ce serait une erreur de vouloir classer systématiquement tous les cultivateurs d'Esch de cette époque dans les strates inférieures de la société. Certes, dans le monde agricole évoluaient aussi des garçons et filles de ferme (Knechte und Mägde), des journaliers (Tagelöhner), aux revenus minimes et à la condition précaire et il existait aussi des petits exploitants agricoles (Klengbaueren). Mais à Esch, les gros cultivateurs ont détenu une part non négligeable du pouvoir économique pendant au moins les trois premiers quarts du XIX^e siècle. C'est la grande industrie lourde, à partir de 1875 environ, qui a fait reculer cette importance relative du « *pouvoir économique rural* ».

Une période de transition entre exploitation de minerai de fer fort et de minette

Tous les ingénieurs métallurgistes savaient et savent que pour faire du bon fer, il faut du bon minerai de fer. Or la minette est un mau-

⁶ Theisen J.P., *Baustelle des neuen Stadthauses*, in: *Beiträge zur Geschichte der Stadt Esch an der Alzette*, Esch-Alzette 1937, pp. 54-60.

vais minerai de fer, dans la mesure où elle titre au grand maximum de 38% à 40% de Fe (en moyenne 32%) et contient une proportion trop élevée de phosphore, ce qui rend le fer cassant à froid (kaltbrüchig), peu indiqué aux usages courants. D'ailleurs, le Luxembourg livrait déjà surtout des fers tendres, issus des minerais alluvionnaires de médiocre qualité, dits minerais des prairies (Rasenerz), disséminés un peu partout dans le Gutland et contenant également une proportion trop élevée de phosphore ; mais ce fer, très bon marché, trouvait preneur chez les cloutiers et chez les quincaillers. Pour obtenir du fer de bonne qualité, du fer nerveux, pouvant servir par exemple à fabriquer des outils aratoires ou encore des armes, il était fait appel aux forges dont les fontes étaient issues de minerais dits de fer fort.

Depuis l'Antiquité jusqu'au début du XIX^e siècle, fabriquer du fer de bonne qualité, en quantité suffisante pour les besoins du moment, était chose plutôt facile. Des gisements de minerais superficiels alluvionnaires riches, les minerais de fer fort, en grains (pisolithiques / Bohnerz), très riches en fer et pratiquement exempts de phosphore, étaient localisés dans différents endroits de la région : Differdange, Rumelange, Schifflange dans le Luxembourg actuel ; Godbrange, Saint-Pancré, Audun-le-Tiche, Ottange, Aumetz, etc, dans la France actuelle ; quelques parties dans la province du Luxembourg belge actuel. Leur exploitation ne présentait pas de difficultés particulières et la plupart du temps, l'extraction, le lavage et le transport de ces minerais était assuré par les paysans. Que ce soit pour la technique du procédé direct (four réducteur > loupe de fer véritable, sans passer par la fonte) qui eut cours dans nos contrées jusqu'au XV^e siècle environ, ou la technique du procédé indirect (haut-fourneau > fonte de fer liquide > fabrication du fer par affinerie), système qui s'est généralisé dans nos contrées dès le XVI^e siècle et qui perdurera jusque vers 1860 par endroits, disposer de bon minerai de fer était une condition sine qua non, surtout que le rapport minerai de fer enfourné / charbon de bois (l'unique combustible de cette époque) se devait d'être équilibré.

Or que ce soit pour les minerais riches, facilement accessibles et exploitables et les

ressources immenses en bois (pour le charbon de bois), nos régions étaient bien dotées. Qu'on songe aux minerais pisolithiques de fer fort du plateau de Differdange⁷ et les fameux gisements du même minerai dans la proche Lorraine : les minières dites de Saint-Pancré et celles du triangle Audun-le-Tiche – Ottange – Aumetz (Bois de Butte, Bockholtz, Borne de Fer). Quant au bois, ce n'est pas pour rien que le Luxembourg s'est appelé Département des Forêts pendant l'administration française, entre 1794 et 1815.

Dans ces conditions, nul besoin de faire appel à un minerai pauvre comme la minette qui aurait perturbé le rapport idéal minerai / charbon de bois et qui aurait donné une fonte inadaptée à sa conversion en fer. Deux exceptions, cependant :

- **La minette comme additif fondant :**
À côté des minerais de fer alluvionnaires et du charbon de bois, on introduisait dans le haut-fourneau de la castine (calcaire), afin de favoriser le lit de fusion. Certains haut-fournistes substituèrent à cette castine de la minette, du minerai de fer en roche, qui étant donné sa gangue calcaire, remplissait à merveille le rôle de castine. Ce fait est signalé en plusieurs endroits, notamment à Lasauvage au début du XIX^e siècle.
- **La fonte issue de la minette est très bonne pour les moulages (fonte grise) :**
Les ingénieurs métallurgistes et avant eux les maîtres de forges en général ont su de tout temps que le phosphore de la minette donnait des fontes très fluides, ce qui favorisait les travaux de moulage de première fusion, au pied des hauts-fourneaux. Certaines mines, comme Halanzy en Belgique (actuelle) ou Mont-Saint-Martin, en Meurthe-et-Moselle (actuelle), extrayaient par galeries souterraines ou à ciel ouvert, des minettes (minerai de fer oolithique) destinées aux hauts-fourneaux-fonderies spécialisés dans la fonte de moulage (établis surtout dans l'actuelle province du Luxembourg belge, comme La Hailleule ou Clairefontaine ; Lasauvage, au Luxem-

⁷ Cf. la contribution d'Armand Logelin dans ce périodique.

bourg, qui produisait aussi de la fonte de moulage, prélevait les minettes à quelques pas de ses fourneaux) ; ces exploitations de minette remontaient, pour certaines, au XVIII^e siècle.

Donc, pour résumer, nous sommes en période de transition : on enfourne essentiellement des minerais alluvionnaires, auxquels on ajoute ponctuellement des minettes pour favoriser le lit de fusion ou en cas de marche du haut-fourneau en fonte de moulage (et non en fonte d'affinage pour la conversion en fer).

Le début du regain d'intérêt pour la minette

Exposons ici, dans les grands traits, les motifs les plus importants qui ont amené ce regain d'intérêt pour la minette qui, de produit accessoire jusque-là, deviendra au fil des ans la base même du développement d'une industrie du fer et de l'acier surpuissante.

D'abord, les innovations technologiques venues de Grande-Bretagne, en premier lieu le coke qui se substitue au charbon de bois dans les hauts-fourneaux qui marchent au vent préchauffé depuis l'invention de Neilson en 1820. Ces nouveautés permettent d'avoir recours à des minerais de fer moins riches, comme la minette.

Autre invention qui permet d'utiliser des fontes issues de minerais phosphoreux comme la minette : le puddlage, procédé de fabrication du fer inventé par Cort à la fin du XVIII^e siècle et qui se généralise sur le continent à partir des années 1820-30. Le procédé du puddlage, contrairement aux procédés d'affinage antérieurs, qui exigeaient des fontes élaborées à partir de minerais non phosphoreux, digère aussi les fontes phosphoreuses.

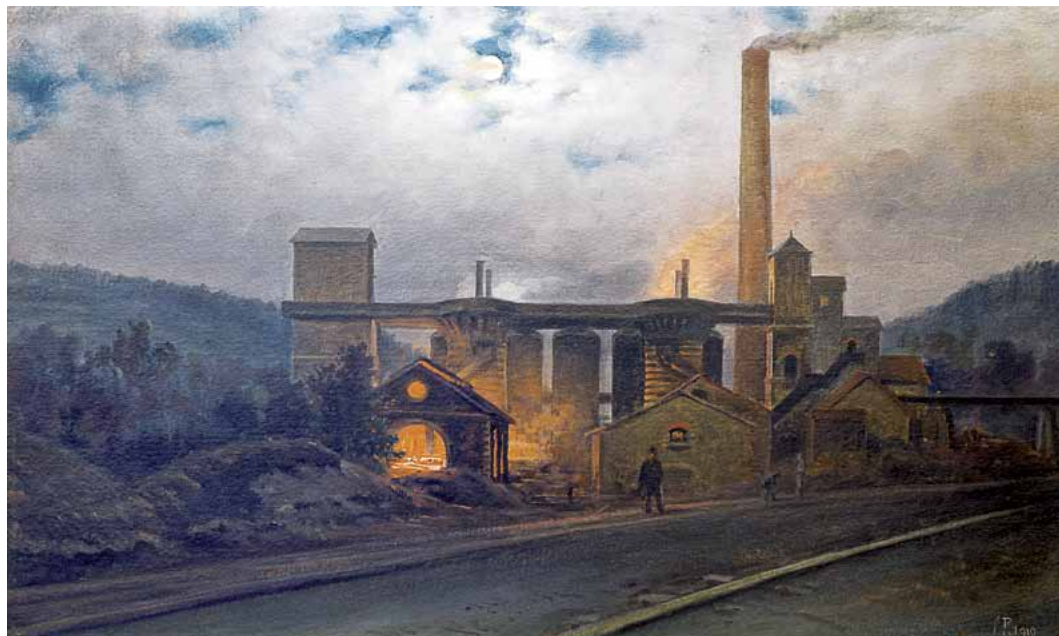
À ces innovations technologiques, il faut ajouter la forte demande de fontes de moulage émanant des usines de constructions métalliques ou mécaniques (socles, éléments et organes de machines, etc), de l'architecture et du bâtiment (fontes d'art, colonnes, etc). On sait que la minette – phosphoreuse – était propice aux fontes de moulage (grâce à sa fluidité).

Le coke, qui s'est substitué au charbon de bois (dès le début du XVIII^e siècle en Grande-Bretagne), dans la mesure où l'on a cru pendant longtemps qu'on pouvait en disposer de façon illimitée (l'épuisement des nombreuses mines

de houille, contrairement aux réserves forestières, n'était même pas envisagé) a complètement bouleversé la donne. Tant que les hauts-fourneaux marchaient au bois (bien précieux, cher et de plus en plus rare), il était logique d'enfourner du minerai de fer le plus riche possible, afin d'obtenir un rapport minerais / charbon de bois grevant le moins possible le prix de revient. Maintenant, avec le coke, ce calcul devenait moins strict, cet élément réducteur étant à disposition à profusion (surtout en Angleterre où certaines mines fournissaient le fer et le charbon en même temps : blackband). Avec le coke, on pouvait désormais aussi faire appel à des minerais plus pauvres, sans pour autant travailler à perte, la qualité moindre (théorique) de la fonte au coke par rapport à la fonte au bois étant compensée par des quantités de production accrues.

Au niveau des quantités des matières premières mises en œuvre, le curseur s'est déplacé. Terminé les petites quantités accumulées en fonction des cycles traditionnels régissant la marche des hauts-fourneaux anciens, tels le chômage forcé en cas d'étiage des eaux (l'eau faisant tourner la roue hydraulique des soufflets), les campagnes réduites des vieux hauts-fourneaux vétustes, le contingentement du charbon de bois alloué, etc... La nouvelle sidérurgie, basée sur la houille, le coke, la vapeur est vorace en termes de matières premières, tout au long de l'année ; tout minerai est bon à prendre, phosphoreux ou pas, l'important c'est que les stocks ne s'épuisent pas trop vite... On est entré dans l'ère des fabrications de masse ; cette notion de masse est devenue primordiale ; elle profitera à la minette lorraine-luxembourgeoise.

Si les gisements de minerais de fer traditionnels exploités jusqu'alors dans les différents pays du continent s'étaient avérés largement suffisants pour assurer le fonctionnement d'une métallurgie à l'ancienne, le mouvement ascendant vers plus de production pour les usines ayant opté pour un fonctionnement à l'anglaise (hauts-fourneaux au coke, fours à puddler), commençait à inquiéter certains milieux industriels, compte tenu de l'épuisement inéluctable des réserves des gisements traditionnels de minerais de fer, surtout que les choses semblaient aller plus vite que prévu. Ce problème s'est posé avec beaucoup d'acuité pour la Belgique, dont la sidérurgie puissante que nous connaissons n'a pu se maintenir que grâce aux minettes lorraines-luxembourgeoises.



Ponsin François, « Usine », huile sur carton, 1910, dimensions 40 x 68 cm, Collection de la commune d'Audun-le-Tiche.

Hauts-fourneaux au coke, fours à puddler et laminoirs ont fait leur apparition sur le continent (Belgique, France, Allemagne) pour l'essentiel (il y eut quelques sites pionniers avant), entre 1820 et 1840. En théorie, à partir de ce moment-là, les industriels à la tête de ces établissements, soucieux de leurs approvisionnements futurs, auraient pu avoir recours à la minette, celle-ci n'étant plus considérée préjudiciable au bon fonctionnement des nouveaux hauts-fourneaux au coke et la fonte issue des minettes convenant parfaitement aux fours à puddler.

Les historiens d'aujourd'hui savent que l'exploitation en grand des minettes a mis un certain temps avant de se généraliser et de supplanter totalement l'exploitation des minerais alluvionnaires. Plusieurs raisons à cela, dont la principale : la faible valeur marchande des minettes rendait très problématique son transport par axe. Ce n'est qu'à l'apparition des chemins de fer (1860) que le transport de grandes quantités de minettes devint rentable. Ajoutons à cela qu'à la suite de l'exploitation en elle-même, certaines opérations annexes telles le triage et

le concassage venaient encore grever le prix de revient de la minette.

Mais, malgré ces handicaps, la minette était exploitée partiellement dès la première moitié du XIX^e siècle et ce sont surtout les cultivateurs qui se chargèrent, dans un premier temps, de l'exploitation et du transport par axe des minettes.

Les cultivateurs, premiers exploitants et fournisseurs de minette

C'est surtout Sylvie Kremer-Schmit qui a mis le doigt sur cette réalité. Dans la revue Galerie n°2 de 1986, elle reprend son étude qui date de 1966.⁸ On peut lire notamment : « *Nous trouvons aussi dans la demande collective des habitants d'Esch du 15 octobre 1854 la preuve de ce que ces couches (de minette, NDLA) étaient connues de longue date déjà. On sait en effet que Dominique Niclou, qui s'opposa à l'autorisation de la demande en concession Metz-Kraemer, a livré en 1824 ou 1825 (Sic !, NDLA) une certaine quan-*

⁸ Kremer-Schmit Sylvie, L'industrie du fer à Esch-sur-Alzette et ses effets pendant la période de 1845 à 1870, in : Galerie, Revue culturelle 4 (1986), No 2, pp. 243-259.



Ponsin François, « Carrière Vincent », huile sur carton, 1891, dimensions 40x68 cm, Collection de la commune d'Audun-le-Tiche.

tité de ce minerai aux forges de Dommeldange, appartenant aux Collart. »

Ce fait avait déjà été signalé dans le livre ARBED, Un Demi-Siècle d'Histoire 1911-1964 : « ...c'était à tort que les demandeurs prétendaient avoir découvert les couches de minerai en question (minette, NDLA), certains tonnages ayant été extraits et fournis en 1824 ou 1825. »⁹ Mais Sylvie Kremer-Schmit est allée plus loin, en compulsant les archives d'État et en ayant recours à une bibliographie spécialisée conséquente. Le nom d'un cultivateur eschois est tombé : Dominique Niclou. Rien de mieux pour conforter notre théorie de « *les cultivateurs, premiers exploitants et fournisseurs de minettes* ».

En effet, à une époque où la forgerie luxembourgeoise était engluée dans une routine tenace, comptant sur les vieux procédés de fabrication du fer en usage depuis des siècles (à se demander quelle mouche a piqué les Collart pour acheter de la minette pour leur haut-fourneau de Dommeldange en 1824-25 ? peut-être était-elle destinée à fluidifier les fontes de moulage servant à confectionner des boulets pour

les canons de la forteresse de Luxembourg...) et à une époque où les Metz n'étaient pas encore entrés en scène, extraire des minettes ne pouvait être accompli que par les cultivateurs. C'est eux qui avaient ouvert des carrières de pierres calcaires sur leurs terres, depuis très longtemps déjà, pierres destinées e.a. à la construction. Et les minettes, en zone d'affleurements à Esch (sur cette question des affleurements, voir ma contribution dans Paysages du Fer), pouvaient s'extraire facilement en carrière; d'ailleurs, il existait sur Esch et alentour de nombreuses carrières de pierres rouges pour fours de boulanger, pierres plus ou moins réfractaires (Baakuwesteng) ; ces pierres-là n'étaient rien d'autre que de la roche ferrugineuse...

Pour Sylvie Kremer-Schmit, il y eut au moins deux périodes dans l'exploitation et le trafic des minettes : avant l'arrivée du chemin de fer et après. Nous ajouterons cette période préliminaire de tâtonnements et de livraisons de minettes intempestives et inattendues, avant l'heure pour ainsi dire, comme dans l'affaire Dominique Niclou ou l'affaire Henri Schmit à Rumelange qui prétendait être le véritable « *inventeur* » des

⁹ ARBED Aciéries Réunies Burbach Eich Dudelange, Un demi-siècle d'histoire industrielle 1911-1964, coord. Félix Chomé, s.l., s.d., p. 28.

couches de minette ou encore ces prétendues livraisons de minette aux usines de la Providence, à Marchienne-au-Pont (Charleroi) dès 1842.

Principaux intervenants dans l'exploitation minière entre 1845 et 1870

Pour Sylvie Kremer-Schmit, qui a étudié la période de 1845 à 1870 dans la première partie de son étude, à partir du moment où l'exploitation minière a commencé à prendre son essor dans le bassin d'Esch-Rumelange, quatre catégories d'intervenants se dégagent. Rappelons que la loi minière (napoléonienne) de 1810 est toujours en vigueur à ce moment-là et que l'extraction des minerais de fer est affaire de propriétaires de la surface (de véritables décrets-lois instituant des concessions d'État, avec obligation d'exploiter par galeries souterraines, ne seront mises en place qu'en 1870-74).

Les propriétaires des terrains en surface contenant les minettes à exploiter. Plusieurs cas de figure :

- Les grands propriétaires fonciers, souvent issus de la noblesse ou de la grande bourgeoisie, comme à Esch les familles Tesch, Nothomb, Brasseur ; leurs propriétés étaient souvent constituées de surfaces boisées.
- Les communes en elles-mêmes. La commune d'Esch, notamment, avec la localité de Schiffflange jusqu'en 1871, mais aussi la commune de Kayl, dont Rumelange ne sera détachée qu'en 1891, possédaient de vastes territoires leur appartenant en propre. Beaucoup de ces terres communales étaient des terrains à minette ; les communes vont essayer très tôt de tirer profit de ces terres, en en confiant l'exploitation à des tiers, en négociant des contrats de droits d'extraire, leur permettant de rester propriétaires et de récupérer les terres, une fois l'exploitation terminée. L'argent rentrant dans les caisses des communes par le biais de ces arrangements, servira à développer le tissu urbain et les services publics des principales communes du Sud.
- Les cultivateurs. Eux aussi étaient la plupart du temps propriétaires des terres qu'ils cultivaient, ou de terrains qui leur servaient de pâturage ; par endroits, ils pouvaient même posséder de petites carrières de pierres calcaires, comme on l'a dit tantôt...
Les terres arables, champs aisément cultivables (froment, seigle, avoine) se trouvaient plutôt en plaine, les parties dans les collines – dans lesquelles se trouvaient les couches de minette – étaient réservées à la vaine pâture ou à la culture des pommes de terre et autres produits moins « nobles »...
La législation en vigueur, le fait que les cultivateurs connaissaient chaque recoin de leur domaine, leur pratique régulière du voiturage, leur habitude d'être confrontés aux travaux durs et pénibles, faisaient des paysans les candidats idéaux pour l'ouverture et l'exploitation de nombreuses minières (mines à ciel ouvert ou carrières de minette). En deux décennies, la plupart des cultivateurs d'Esch p.ex., travaillant pour leur compte ou « *approchés* » par des agents de mine étrangers, s'étaient trouvés impliqués dans l'exploitation de la minette. Cela pouvait aller des opérations de prospection (creusement de nombreux puits de sondage) au transport du minerai par voiturage, en passant par des opérations de déforestation et de déblaiement pour atteindre les couches, ainsi que l'exploitation proprement dite. Pour l'exploitation proprement dite, les cultivateurs puisaient dans le groupe des nombreux journaliers qui s'activaient sur leurs terres ou parmi les carriers. Cette activité prit de telles proportions au fil du temps que les instances communales, s'inquiétant des dangers en termes de sécurité publique (puits de sondages non clôturés, chemins défoncés, etc), se mirent à édicter des règlements municipaux visant à mettre à l'amende les contrevenants aux principes élémentaires de sécurité publique (vers 1857).
- Les maîtres de forges. Ils sont forcément partie prenante, dès le début, la minette leur était destinée. Mais comme dans le temps des forges à l'ancienne et des minerais alluvionnaires, ils avaient gardé l'habitude, au début, de rester fidèles aux contrats de gré à gré qui les liaient aux cultivateurs (qui leur fournissaient déjà, souvent, des minerais alluvionnaires et le charbon de bois) : « *J'ai besoin de x tonnes de minette rouge à livrer au plus tard le...* »

À charge pour les cultivateurs d'honorer au mieux ces arrangements tacites. Pour les maîtres de forges de l'époque, il était plus commode et finalement plus économique de confier l'extraction et le transport des minerais aux cultivateurs, qu'ils rétribuaient en fonction de la marchandise livrée (tant le kg + les frais de route). S'occuper eux-mêmes de ce département matières premières eut obligé les maîtres de forges à investir pas mal d'argent dans l'acquisition de terrains à mine (ce qu'ils ne tarderaient pas à faire, somme toute), dans l'embauche d'ouvriers qu'il aurait fallu encadrer, etc. À ce niveau-là, les pratiques en milieu agricole étaient plus souples et ce système arrangeait les deux parties : moins de bureaucratie et des économies substantielles pour les maîtres de forges, qui préféraient se concentrer sur les questions de débouchés pour les produits de leurs forges et des rentrées pécuniaires supplémentaires pour les cultivateurs, qui s'adonnaient à ces activités liées à la forgerie surtout pendant la saison morte...

Avec le temps, les maîtres de forges décident de délier ces liens séculaires (maître de forges + cultivateurs) ; ils reprochent aux cultivateurs de parer au plus rapide, de n'avoir en vue que les bénéfices immédiats engendrés par la vente des minettes de leurs terrains, de ne pas mener leurs exploitations « *en bon père de famille* », de compromettre ainsi, pour l'avenir, une exploitation rationnelle de tout le gisement...

Bientôt, ces maîtres de forges – les Metz en tête – vont s'efforcer d'accumuler le plus de terrains à minette possible, soit en proposant d'acheter, par l'intermédiaire d'hommes de confiance, des terres aux cultivateurs et aux propriétaires fonciers quels qu'ils soient, soit en signant des conventions de droit d'extraire avec

les communes. Mais ce mouvement de reprise en main de la part des maîtres de forges, cette tentative de constituer un véritable domaine minier, n'intervient qu'après 1850. Quoiqu'il en soit, le cultivateur était gagnant sur les deux tableaux. Ou alors il ne vend pas et continue à exploiter et à livrer lui-même ou alors il finit par vendre, attendant le moment propice, quand les prix de vente sont au plus haut.

Années 1860. Des sociétés comme la Société des Mines d'Esch (SME), légalement constituées et enregistrées, se créent et donnent au trafic et au commerce des minettes un semblant d'organisation. Dirigées par des représentants des professions libérales, des ex-militaires, des ingénieurs (Brasseur, de Ziegler, Thiry, Leesberg, etc) ces sociétés dont l'objet officiel est l'exploitation de la minette dans le Grand-Duché de Luxembourg, se substituent de plus en plus aux cultivateurs « *inorganisés* » qui, jusque-là, avaient assuré l'essentiel de l'exploitation en s'en remettant aux mains de marchands de mine du genre de Thomas Byrne ou de Nicolas Gonner ou aux agents de mines mandatés par les usines de l'étranger.

Le temps des Dominique Niclou, des Pierre Kersch et des Nicolas Kayser-Bock, en tant qu'exploitants, touche à sa fin. Mais ils ne disparaîtront pas de la scène de sitôt. Eux-mêmes et leur descendance réussiront à se tailler de belles situations, soit au sein des communes, soit au sein des grands groupes industriels.

Comme on l'aura compris, les cultivateurs ont joué un rôle fondamental dans les débuts de l'exploitation des minettes. Malgré cela, force est de constater qu'ils ont été un peu oubliés par les historiens officiels qui ont fait souvent la part belle aux maîtres de forges. Cette étude, loin d'être complète et définitive, vise à redresser quelque peu cet oubli.

La détention foncière paysanne face à l'industrialisation : Dudelange (1824-1938)

Tiago Flores & Antoine Paccoud

L'industrialisation et l'urbanisation n'ont pas seulement modifié la composition physique du paysage luxembourgeois ; elles ont remodelé le paysage social, transformant les relations entre les individus et leur environnement. À Dudelange, ce phénomène prend une ampleur particulière, métamorphosant un village rural en un des piliers de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise. Notre intérêt pour l'impact de l'industrialisation sur la détention foncière paysanne et vice-versa est motivé par une volonté de comprendre comment cette couche sociale, qui a modelé le paysage des villages depuis des siècles, a adapté et géré son patrimoine foncier face aux changements radicaux apportés par l'industrialisation.

Il est complexe de saisir la situation des paysans face à l'industrialisation du 19^{ème} siècle, qui représentait à la fois une opportunité de développement et une menace potentielle. Les dangers incluaient des bouleversements socio-économiques, un afflux de nouveaux résidents souvent étrangers, et une possible perte de contrôle sur le développement de leur ville. Dans ce contexte, le contrôle du foncier fut un moyen pour les paysans de rester maîtres du développement de la ville.

Dans cette contribution nous retraçons la relation entre monde paysan et industriel de la perspective de la détention du sol à Dudelange. Après une présentation de l'industrialisation de la ville et de son impact sur le travail agricole, nous mettons en évidence la structure de la propriété foncière et offrons deux illustrations de l'importance de la question foncière pour le développement urbain : l'acquisition de foncier pour l'usine et

la construction privée de logements ouvriers. Les données que nous utilisons ci-après sont issues de nos extractions des archives de l'Administration du Cadastre et de la Topographie et des archives de la commune de Dudelange.

La transition d'une économie rurale à une économie industrielle

L'industrialisation de Dudelange

À Dudelange, l'ère industrielle débute avec la fondation de la Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Forges le 5 juillet 1882 et l'autorisation du collège des bourgmestre et échevins de laisser cette société établir sur le territoire de la commune les installations nécessaires à la production de fonte et d'acier le 22 juillet 1883. En effet, depuis le 21 avril 1879, la fratrie Metz, co-fondatrice de la société, détient la licence de produire de l'acier en utilisant le procédé Thomas-Gilchrist.¹ Avec l'ouverture de la ligne ferroviaire entre Bettembourg et la gare de l'usine de Dudelange qui ouvre la ville au commerce international le 20 décembre 1883², tout était prêt pour que trois ans plus tard, en 1886, la première charge d'acier luxembourgeois soit produite dans cette usine.

A son apogée, l'usine sidérurgique de Dudelange comprend 9 hauts-fourneaux, une aciérie, une tôlerie et deux laminoirs³. Très rapidement, Dudelange devient le site industriel principal du pays. Sur les 7.062 tonnes de fonderies produites au Luxembourg en 1891, 4.693 tonnes sont issues de l'usine de Dudelange, soit

¹ Conrardy, Jean-Pierre, Krantz, Robert, Dudelange : Passé et Présent d'une Ville Industrielle, Tome 1, Luxembourg : *éditpress*, 1991, page 18.

² Koerperich, Leon, Krantz, Robert, Dampfboß nach Düdelingen Dorf, Teil II, in: *Revue, letzeburger illustre'ert*, 1969, N° 32, page 37.

³ Conrardy, Jean-Pierre, Krantz, Robert, Dudelange : Passé et Présent d'une Ville Industrielle, Tome 2, Luxembourg : *éditpress*, 1991.



Paysans dudelangeois en pleine moisson durant l'entre-deux-guerres.
Source: Archives de la Ville de Dudelange

66,5%⁴, sans compter les centaines de milliers de tonnes de fonte et d'acier qui y sont produites chaque année. Cette prédominance dudelangeoise sur l'activité industrielle au Luxembourg perdura jusqu'aux années 1910 lorsque l'usine Adolphe-Émile (usine Belval) surpassa la production de l'usine de Dudelange.

L'industrialisation a modifié jusqu'à nos jours la valeur relative tant des terres que des propriétés immobilières. Les matrices cadastrales jouent ici un rôle essentiel, déterminant les obligations fiscales foncières de chaque propriétaire. Pour ce faire, chaque parcelle est évaluée afin de mesurer sa contribution à l'impôt foncier global imposé à Dudelange pour une année donnée. Malgré une suspension de la taxation foncière au Luxembourg de 1919 à 1943, le registre foncier a maintenu ses pratiques d'évaluation comme si l'impôt était encore en vigueur, nous offrant ainsi un prisme précieux pour observer les obligations fiscales notionnelles de cette époque.

L'analyse révèle que, pour les années 1842 et 1872, les terres non développées contribuaient respectivement à 82.6% et 85.5% de la base d'imposition foncière de Dudelange. Pourtant, vers 1905, environ deux décennies après le début de l'ère industrielle à Dudelange, la part

des terres non développées dans l'impôt foncier chutait drastiquement à seulement 15.8%, bien qu'elles représentaient 93% de la superficie de la ville. En 1938, les terres développées représentent désormais 92.5% du total de l'impôt foncier, alors qu'elles n'occupent que 7% de la surface totale de la ville.

Ce phénomène mérite une interprétation nuancée : la valeur des terres non développées a, en réalité, augmenté. Ce qui a changé, c'est leur évaluation relative : les terres développées ont vu leur valeur, en termes d'imposition foncière, augmenter significativement. Cela met en lumière la dynamique complexe du développement urbain et de l'utilisation des terres durant les phases de transformation socio-économique.

Situation de l'agriculture

L'industrialisation a aussi eu des répercussions notables sur le monde agricole. La plus visible est la mutation de la structure socio-démographique de la ville, et notamment en ce qui concerne les professions de ses habitants.

En 1802, Dudelange comptait 1.181 habitants répartis en 200 ménages. Parmi ceux-ci, 127 ménages, soit 63,5%, étaient dirigés par des personnes ayant des professions liées à l'agri-

⁴ Kohn, Jean-Charles, Monographie de la Seigneurie de Dudelange ou Mont-Saint-Jean, impr. Saint-Paul, Luxembourg, page 241.

culture ou à l'élevage, telles que cultivateurs, laboureurs, ou éleveurs. De plus, 39 ménages, représentant 19,5%, impliquaient des métiers artisanaux tels que cordonnier ou tisserand (la plupart étant aussi également des agriculteurs).⁵

Le recensement de 1910 révèle une augmentation significative de la population, avec 10.772 habitants et 2.108 ménages. Cependant, seulement 194 ménages, ou 9,2%, étaient dirigés par des individus liés à l'agriculture. Les artisans représentaient 8% des ménages, tandis que les ouvriers qualifiés et non qualifiés dominaient désormais le paysage socio-économique avec 55,1% des ménages.⁶

Le recensement agricole de 1959 montre une continuation de cette baisse drastique de la part de l'agriculture dans les activités professionnelles de la ville avec seulement 46 exploitants agricoles, un nombre qui a continué à diminuer au fil des décennies. (1969 : 36 ; 1979 : 29 ; 1989 : 24 ; 1999 : 14).⁷

Mais de par le développement urbain qu'elle occasionne, l'industrialisation contribue à une chute drastique au cours du 20^{ème} siècle de la surface utilisée pour l'agriculture. En 1907, les données cadastrales indiquent que Dudelange disposait de 1 391 hectares de foncier destiné aux activités agricoles telles que le labourage et le pâturage. Sur cette superficie, 1.232 hectares étaient effectivement utilisés pour ces activités⁸, ce qui représente un taux d'utilisation de 88,6%. En 1959, plus que 41,9% du foncier de la ville est utilisé à des fins agricoles⁹, en 1999, moins d'un cinquième¹⁰.

Finalement, la nature même de l'agriculture à Dudelange a connu une profonde mutation. En 1905, seulement 21% du foncier agricole était dédié au pâturage, mais ce chiffre atteint 52,3% en 1959, et se stabilise à 57,7% en 1999. Cette transition du labourage au pâturage marque un glissement vers des pratiques agricoles moins gourmandes en main-d'œuvre, en résonance

avec l'urbanisation croissante et la réduction de la main-d'œuvre agricole disponible.

Bien que l'agriculture ait connu un déclin, cela n'a pas entraîné une redistribution des terres, qui avaient perdu leur vocation première. Malgré l'évolution démographique croissante et les défis persistants liés à la pénurie de logements, les descendants des paysans ont conservé leur statut d'importants propriétaires fonciers. La suite de notre contribution se focalise sur la structure de la détention du foncier à Dudelange et à ses conséquences.

La propriété du foncier à Dudelange

Avènement de la détention foncière

Sous l'Ancien Régime, la structure foncière au Luxembourg, comme dans beaucoup de régions européennes, était fortement influencée par le système féodal (de type seigneurial). Les paysans, ou tenanciers, détenaient les terres principalement sous forme de tenure, ce qui signifie qu'ils les exploitaient sous certaines conditions définies par les seigneurs, tels que le paiement du cens, la réalisation de corvées et d'autres obligations seigneuriales. Ces terres pouvaient être transmises de génération en génération, mais les paysans n'en étaient pas les propriétaires pleins et entiers ; ils en avaient simplement l'usufruit perpétuel selon les coutumes locales, qui définissaient les droits et devoirs des seigneurs et des tenanciers.¹¹

Avec la Révolution française et l'introduction subséquente du Code Civil par Napoléon en 1804, ces structures ont été radicalement transformées. La suppression du servage et des corvées par Joseph II avant même la Révolution avait commencé à éroder les fondations du système féodal¹², mais c'est la législation napoléo-

⁵ Recensement de la population de 1802.

⁶ Recensement de la population de 1910.

⁷ Recensements agricoles réalisés les 15 mai des années 1959, 1969, 1979, 1989, et 1999 par le Service Central de la Statistique et des Études Économiques. Archives de la Ville de Dudelange.

⁸ Recensement professionnel et industriel du 12 juin 1907. Archives du STATEC.

⁹ Recensement agricole du 15 mai 1959. Archives de la Ville de Dudelange.

¹⁰ Recensement agricole du 15 mai 1999. Archives de la Ville de Dudelange.

¹¹ Hudemann-Simon, Calixte, *La noblesse luxembourgeoise au XVIII^e siècle*, Paris : Éditions de la Sorbonne, 1985, pp. 281-303.

¹² Pauly, Michel, *Geschichte Luxemburgs*, Munich: C.H.Beck, 2011, page 61.

nienne qui a cimenté la transition, en abolissant définitivement les dernières traces de la féodalité. Le Code Civil a reconfiguré les droits de propriété, permettant aux tenanciers de devenir les pleins propriétaires des terres qu'ils avaient historiquement cultivées.

Après avoir acquis la propriété de leurs terres à la suite de la Révolution française, les paysans luxembourgeois ont mis en place des stratégies efficaces pour conserver les terres dans le cercle familial, profitant de l'absence d'impôt sur la succession en ligne directe au Luxembourg, une spécificité qui évitait la fragmentation des propriétés.

L'histoire de l'imposition foncière au Luxembourg révèle également comment les politiques fiscales ont influencé la gestion et la conservation du foncier. Initialement, avec l'introduction de l'impôt foncier français en 1798, un impôt égalitaire basé sur le revenu net théorique que chaque terrain pouvait produire en un an a été établi. Le taux d'imposition, qui a varié au fil du temps, passant de 8% à 10% en 1849¹³ puis redescendant à 8% en 1858¹⁴ et à 5% en 1904¹⁵ avant l'abolition de l'impôt foncier en 1919¹⁶, reflète les adaptations économiques et fiscales du pays face aux changements sociaux et économiques. Avec la réintroduction de l'impôt foncier en 1941 sous l'administration nazie, et malgré les changements dans le calcul basé sur la valeur des propriétés, l'impôt est resté relativement bas et n'a pas constitué une entrave significative à la grande détention foncière.

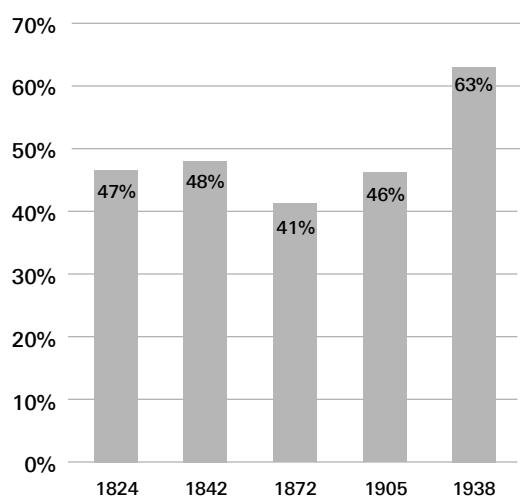
L'avènement de la pleine propriété au Luxembourg a donc non seulement libéré les paysans des charges féodales, mais leur a également donné un nouveau rôle économique et social, car du jour au lendemain, ils sont devenus des propriétaires à part entière, capables de façonner le développement de leurs communautés et de transmettre à peu de frais cet avantage à leurs descendants. Cet avantage était particulièrement important au vu de la structure de propriété à Dudelange.

La structure de la détention du foncier à Dudelange

La part des propriétaires détenant plus d'un hectare de foncier en 1872 représente 46,7% de tous les propriétaires à Dudelange, mais cette proportion décroît à 24,9% en 1905 et à 8,8% en 1938. Cette évolution pourrait suggérer une redistribution des terres, mais elle masque une réalité différente : la concentration du foncier reste prédominante au sein d'une élite restreinte, même si le nombre absolu de grands propriétaires fonciers diminue.

En effet, comme le montre le graphique ci-dessous, les 20 familles détenant le plus de foncier (en dehors des de Bertier) ont contrôlé entre 40 et 50% du foncier privé non-forestier de la ville entre 1824 et 1905, puis plus de 60% de ce foncier en 1938.

La stabilité dans le degré de concentration du foncier à Dudelange découle de la transmission intergénérationnelle des grands domaines fonciers. En 1872, 93,8% des propriétaires détenant plus d'un hectare de foncier en avaient



La part du foncier privé non forestier détenu par les 20 familles détenant le plus de foncier à Dudelange.
Source : Administration du Cadastre et de la Topographie.

¹³ Mémorial 1849, N° 104 : 1037-1038, Loi du 12 décembre 1849, concernant la péréquation cadastrale.

¹⁴ Mémorial 1868, N° 3 : 13-14, Loi du 17 février 1868, relative à la contribution foncière.

¹⁵ Mémorial 1904, N° 30 : 449-452, Loi du 16 mai 1904, concernant la révision cadastrale et la perception de l'impôt foncier.

¹⁶ Mémorial 1919, N° 81 : 1329-1336, Loi du 10 décembre 1919, portant modification des lois du 8 juillet 1913 sur l'impôt mobilier et du 16 mai 1904 sur la révision cadastrale et la perception de l'impôt foncier.



Paysan dudelangeois avec son troupeau de cochon à Burange en 1910. Source: Archives de la Ville de Dudelange

hérité, reflétant une forte tradition de conservation et de transmission du foncier au sein des mêmes familles. Cette proportion reste élevée avec 83,3% en 1905 et 78,1% en 1938, malgré l'évolution économique et les transformations sociales de la ville.

Cette transmission intergénérationnelle parmi les plus importants propriétaires opère en parallèle à une fragmentation progressive du foncier due à la prolifération de la petite propriété. En effet, en 1872, seulement 2,1% des propriétaires à Dudelange possédaient moins de 5 ares incluant une maison, tandis que ce pourcentage monte à 27% en 1905 et grimpe à 48,9% en 1938. Ce phénomène découle du fait que la propriété de maisons (en grande majorité par des ouvriers arrivés à Dudelange pour travailler à l'usine) passe de plus en plus souvent par l'achat : en 1872, 67,8% des propriétaires de maisons avaient hérité de leur bien, un pourcentage qui diminue à 34% en 1905 pour atteindre seulement 20,1% en 1938.

Cette transition illustre non seulement un changement dans les modes d'acquisition de la propriété mais aussi dans la structure même de la propriété foncière. L'essor de la petite propriété reflète les transformations sociales et économiques induites par l'industrialisation, révélant une fragmentation progressive du foncier qui contraste avec les vastes étendues agricoles traditionnellement détenues par les paysans. Cela met en lumière la complexité des interac-

tions entre développement industriel, urbanisation et dynamiques foncières à Dudelange, où les enjeux de l'accès à la propriété sont à la fois un reflet et un moteur des changements socio-économiques de la région.

Ces dynamiques suggèrent que, malgré les pressions de l'urbanisation, les stratégies familiales de conservation du foncier permettent à certaines grandes propriétés de maintenir leur emprise sur une portion considérable du paysage agricole et urbain de Dudelange. Cette ville s'est donc industrialisée dans un contexte particulier : l'essentiel du foncier était détenu par un petit nombre de familles issues du monde agricole. C'est vers deux illustrations des complexités inhérentes à cet état de fait que nous nous tournons à présent.

Développement industriel et accès au foncier

Acquisition de foncier pour l'usine

Étant donné la forte concentration de la propriété foncière, et le fait que les terrains étaient traditionnellement transmis par héritage ou mariage avant l'ère industrielle, il est notable que la Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Forges de Dudelange, fondée en 1882, ait réussi à assembler une importante réserve foncière. En 1905, cette réserve représentait 175 hectares,

soit 10,1% du total des terres de Dudelange. Comment la société a-t-elle réussi à consolider un tel portefeuille foncier dans ce contexte ?

Ce défi foncier fut partiellement surmonté grâce à l'un des cofondateurs de la société, le comte René-Auguste-Anatole de Bertier, qui possédait à l'époque un vaste domaine constituant l'ancienne seigneurie de Dudelange. La propriété de la famille de Bertier à Dudelange remonte au 17 novembre 1829¹⁷, date à laquelle Anne-Pierre de Bertier de Sauvigny, vicomte de Bertier, a acquis l'ancienne seigneurie de Dudelange lors d'une adjudication publique. Cette acquisition a été faite auprès des héritiers des époux Metz-Gérard, qui eux-mêmes avaient précédemment acheté les biens de la seigneurie aux deux copropriétaires de l'ancienne seigneurie du Mont Saint-Jean.

Ainsi, en 1829, le comte de Bertier possédait 256 hectares de foncier à Dudelange, dont la chapelle et les vestiges du château du Mont Saint-Jean et un moulin. Dans des notices portant sur l'état de la fortune de la famille de Bertier rédigée en février 1824 par le père du futur actionnaire de l'ARBED Louis de Bertier, celui-ci évoque l'achat du domaine de l'ancienne seigneurie de Dudelange par son père. On peut y lire : « Cette terre a été achetée à très bon marché 205.000 francs parce qu'elle était en très mauvais état. Déjà depuis 3 ans on y fait de nombreuses améliorations et dans quelques années sa valeur augmentera beaucoup. »¹⁸ Cet achat n'était donc initialement pas destiné à des fins industrielles, l'industrialisation du Luxembourg n'ayant pris son essor que dans les années 1870. Cet investissement visait donc principalement à stimuler l'activité agricole sur leurs terres. À cette époque, l'idée que les gisements de minette sur leur domaine à Dudelange pourraient un jour les positionner comme actionnaires majeurs de la plus importante société du Luxembourg ne leur avait même pas effleuré l'esprit.

Cependant, la mise à disposition de foncier par le Comte de Bertier à la société sidérurgique n'a pas suffi à elle seule pour créer un stock foncier suffisant. L'ARBED a dû ainsi procéder à

l'acquisition de foncier auprès de propriétaires locaux pour étendre son emprise territoriale. Entre 1882 et 1905, la société a acquis des terrains et des biens immobiliers de 161 personnes distinctes, via des échanges ou des ventes. Ces transactions impliquaient 111 familles différentes, avec 85,1% des vendeurs, ou leurs conjoints, étant natifs de Dudelange, témoignant d'une profonde implication locale dans le développement industriel de la région.

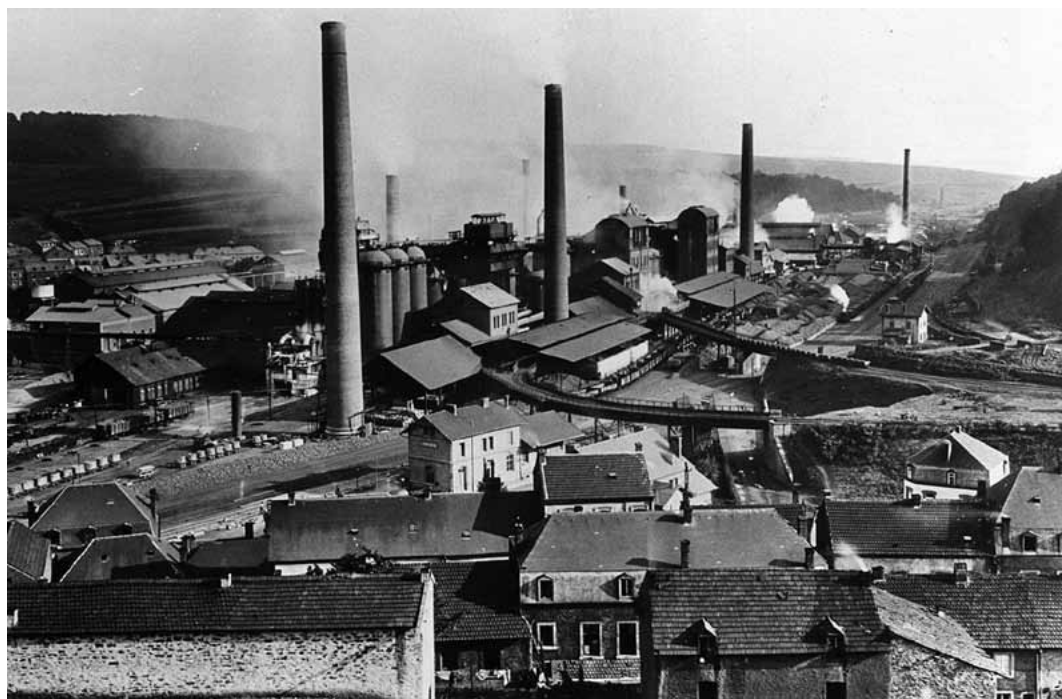
Sur qui le foncier a-t-il donc été acquis ? Le comte de Bertier, actionnaire de la société, a apporté 28% du foncier total. Le site de l'usine, représentant 9,6% du foncier total, fût acquis sur Pierre-Joseph Augustin, juge de paix du canton de Remich et conseiller d'État. Celui-ci descend d'une famille noble de Brandebourg. Les 62,4% restants proviennent de propriétaires locaux, en très grande majorité des travailleurs de l'agriculture, de l'élevage et de la sylviculture; autrement dit les paysans.

Ces paysans, conscients que l'acquisition de leurs terres par la société sidérurgique mènerait inévitablement à l'urbanisation de Dudelange, ont donc choisi avec soin les parcelles cédées. La majorité des parcelles acquises par la société sur ces propriétaires locaux se situait en périphérie de la ville et consistait en des terres peu fertiles (formations oolithiques ou des alluvions de vallée, des sols peu ou pas du tout favorables à l'agriculture). Cette spécificité géologique souligne la stratégie derrière ces acquisitions, orientée vers des terrains moins viables pour l'agriculture mais potentiellement plus utiles pour des projets industriels. Autrement dit, les paysans se sont débarrassés de leurs terres les plus médiocres qui, sans cette activité industrielle, n'auraient jamais eu de réelle utilité : elles ne sont ni cultivables et, suite à leur emplacement, pas constructibles.

Suite à ces ventes à l'ARBED au tout début de son installation, les propriétaires de foncier à Dudelange n'ont plus jamais cédé du foncier en aussi grande quantité et de manière aussi volontaire pour permettre le développement industriel et urbain de la ville. Faisant figure d'exception, l'histoire de la famille Sadeler, ancrée dans la

¹⁷ Kohn, Jean-Charles, Monographie de la Seigneurie de Dudelange ou Mont-Saint-Jean, impr. Saint-Paul, Luxembourg, page 50.

¹⁸ Einrick, Stéphane, Louis de Bertier (1808-1877) : un rentier au temps des notables, Les cahiers lorrains : organe des sociétés littéraires et scientifiques de Metz et de la Moselle, 2018, 3-4, page 7



Installations de l'usine de la SA Hauts-Fourneaux et Forges de Dudelange en 1904.
Source: Archives de la Ville de Dudelange



Ferme à Burange en 1915. Source: Archives de la Ville de Dudelange



Café Sadeler vers 1910. Source : Archives de la Ville de Dudelange.

région depuis le XVI^e siècle, permet de cerner les relations entre le monde paysan traditionnel et le monde industriel naissant à Dudelange.

Quand les paysans jouent le jeu

Contrairement à beaucoup de leurs pairs qui s'accrochaient à leur mode de vie ancestral et hésitaient à céder leurs terres face à la montée de l'industrialisation, les Sadeler ont troqué la charrue pour des initiatives commerciales, se muant de paysans en entrepreneurs : des 41 hectares détenus par la famille en 1824, il en reste moins d'un demi hectare un siècle plus tard.

Cette transformation n'est pas seulement un changement dans la gestion de leurs actifs fonciers, elle représente également une évolution fondamentale de l'identité même de la famille. Les Sadeler remettent en cause la viabili-

té des valeurs traditionnelles face aux nouvelles exigences de l'économie moderne. Ce pivot radical illustre une révolution non seulement dans leur statut économique mais aussi dans leur rôle social et culturel. À travers l'évolution des Sadeler, on perçoit le passage du Luxembourg rural de l'agriculture à l'industrie, une mutation qui témoigne des profonds bouleversements subis par le pays à l'aube de la modernité.

Pour saisir pleinement la transformation de la famille Sadeler, il est essentiel de se pencher sur trois figures clés de cette lignée, en particulier Etienne Auguste et deux de ses enfants, dont les décisions ont marqué un tournant décisif dans l'histoire de leur famille. L'examen de leurs actions et motivations révèle comment le patrimoine familial s'est transformé d'une richesse principalement foncière en une prospérité entrepreneuriale.

Etienne Auguste Sadeler, né le 15 septembre 1819 à Dudelange et décédé le 6 mai 1909 à Athus, représente la dernière génération de paysans de cette famille.¹⁹ Dans les années 1870 et 1880, face à l'émergence imminente de l'industrie, il commence à distribuer des portions de terre à certains de ses enfants tout en vendant d'autres parcelles à des propriétaires locaux.

Deux de ses enfants, Baptiste (né le 25 février 1854 et décédé le 18 mars 1916 à Dudelange) et Nicolas (né le 20 juillet 1864 et décédé le 23 août 1937 à Dudelange)²⁰, ont bénéficié de leur vivant des décisions stratégiques de leur père. Avant même la mort de ce dernier, ces deux frères avaient déjà commencé à utiliser les fonds et les terres familiales pour bâtir leurs propres entreprises prospères.

Nicolas Sadeler

Nicolas Sadeler a su tirer parti de la transition vers l'industrialisation de Dudelange en se lançant dans des activités commerciales diversifiées. Il commence par exploiter le foncier familial, initialement destiné à l'agriculture, pour développer son entreprise de marchand de farine et de sons, tout en établissant une bou-

¹⁹ Pauly, Marc, *Chronique familiale de la Ville de Dudelange depuis 1645*, Tome 1, Dudelange : Administration communale de Dudelange, 2014.

²⁰ IBID.

langerie et un café. Cette reconversion lui permet non seulement d'utiliser stratégiquement le foncier, mais aussi de profiter directement de l'afflux d'ouvriers industriels en leur offrant des logements.

Dès 1888, à l'âge de 24 ans, Nicolas devient propriétaire de sa première maison, ajoutant une deuxième à son patrimoine dès l'année suivante. Au fil des ans, son entreprise s'étend pour inclure six maisons d'ici 1918, intégrant sa boulangerie, son café et son commerce de farine. Ces établissements servent également de cabarets, ce qui illustre l'habileté de Nicolas à diversifier ses sources de revenus.

Pour mettre en perspective le succès de son entreprise, il convient de noter que le salaire hebdomadaire moyen d'un ouvrier d'usine à Dudelange en 1917 était d'environ 38 Francs²¹, tandis que le coût pour loger une famille de quatre personnes dans un « appartement » pendant une semaine était de 8 Francs, et bien plus pour une maison entière²². Cette stratégie d'investissement immobilier et commercial s'est avérée extrêmement lucrative pour Nicolas, lui permettant de capitaliser sur les besoins croissants de logement et de services de la population ouvrière en pleine expansion.

Jean-Baptiste Sadeler

Jean-Baptiste Sadeler s'est lancé dans l'entrepreneuriat, plus précisément dans le secteur de la construction. À l'instar de son frère, il a débuté ses activités sur le foncier familial, ce qui lui a permis de prospérer et d'élargir son entreprise au fil du temps. Son incursion dans la construction démarre en 1888 avec un projet de lotissement dans le lieu-dit « in Hoiselt ». Depuis l'implantation de l'usine sidérurgique, Dudelange est divisée en trois parties : à l'ouest de l'usine se trouve le « quartier Italie », au nord le centre-ville incluant Budersberg et Burange, et à l'est, le quartier « Schmelz ». Le premier projet immobilier de Sadeler a pris place dans ce dernier, marquant les débuts de la construction résidentielle dans cette partie de la ville.

Sur la parcelle C-3012, il construit sept maisons, deux conservant encore aujourd'hui le même numéro cadastral : C-3012-2294 et C-3012-2296. Sur la parcelle C-3010, il édifie 22 maisons, aménageant ainsi le lieu-dit « in Hoiselt ». Il poursuit avec la construction de 21 maisons le long de l'usine sur la parcelle C-2842, et 20 maisons sur la parcelle C-3184. Ces maisons, reconnaissables à leur taille étroite et à leur design simpliste, s'ajoutent aux infrastructures nécessaires pour ces nouveaux lotissements, anciennement terres agricoles.

Entre ses débuts et 1905, Jean-Baptiste Sadeler a fait construire 101 maisons à Dudelange, dont 86 ont été vendues à cette date. Suite à son décès en 1916, sa veuve vend les maisons restantes, portant le total à 161 maisons construites et vendues. Parmi elles, 116, soit 72%, ont été érigées à l'est de l'usine dans le quartier Schmelz.

Pour saisir l'ampleur de son impact sur le marché immobilier de la ville, en 1905, Dudelange comptait 1.049 maisons. Ainsi, 9,6% des maisons de la ville ont été construites par Sadeler. Bien que son activité ait pris fin avec sa mort en 1916, en 1938, on estime que 6,9% des maisons de la ville, sur 2.298 maisons au total, étaient issues de ses projets, si l'on suppose qu'aucune n'a été démolie entre-temps.

Cette performance est d'autant plus remarquable lorsqu'on la compare à celle des principaux acteurs institutionnels comme l'administration municipale, le conglomérat sidérurgique ARBED, et la Société Nationale d'Habitations à Bon Marché (SNHBM), qui ensemble représentaient environ 20% des unités de logement à Dudelange en 1938. Cette comparaison démontre clairement l'impact direct que peuvent avoir les acteurs privés sur le marché immobilier d'une ville et leur capacité à répondre à la demande de logement lorsque leurs intérêts personnels s'alignent avec ceux de la communauté. Malgré l'accumulation d'une certaine fortune grâce à son entreprise, Jean-Baptiste a finalement tourné le dos aux traditions familiales, utilisant le foncier familial pour s'enrichir sans envisager de laisser un héritage familial durable.

²¹ Chomé, Felix, Un demi-siècle d'histoire industrielle, 1911-1964, Luxembourg : Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange, 1964, page 222.

²² Tétange, Jean Schortgen : 1880-1918, Esch-sur-Alzette : Imprimerie Coopérative Luxembourgeoise, 1980, page 55.



Vue des maisons du côté pair de la rue Saint-Martin, construites par Jean-Baptiste Sadeler. Photographie datant de 1910. Source : Archives de la Ville de Dudelange.

En délaissant l'agriculture pour des projets de construction et l'hébergement d'ouvriers, les Sadeler ont incarné le passage d'une communauté basée sur des liens personnels et des interdépendances directes à une société où les relations sont définies par des rôles économiques et des transactions plus impersonnelles. Ce changement montre la dynamique de modernisation à l'œuvre à Dudelange, où l'évolution des structures économiques et sociales reflète une transition vers un environnement plus urbain et industrialisé.

Conclusions

Les mutations économiques et sociales de Dudelange depuis deux siècles ne peuvent pas être pensées sans prendre en compte la question foncière. L'accès au foncier a structuré la morphologie et la structure sociale de ville lors de son industrialisation.

Nous avons montré que la diminution du nombre de ménages vivant de l'agriculture (et de la surface utilisée pour agriculture) a été accompagnée par la persistance d'un fort degré de concentration dans la détention du foncier. Si la détention de larges domaines peut avoir du sens dans un contexte où la terre est travaillée, cette concentration du foncier devient source de problèmes dès lors que le foncier est requis pour le développement industriel et urbain.

Cette réalité a contribué à compliquer la tâche des acteurs sociaux et privés, qui peinaient

déjà à répondre efficacement aux besoins croissants en logements, particulièrement pour la classe ouvrière. Cette situation a engendré des tensions dans les politiques d'urbanisme et de logement, car les terrains disponibles, souvent détenus par ces grands propriétaires terriens, n'étaient pas toujours accessibles pour le développement nécessaire à l'habitat ouvrier. En conséquence, les efforts pour construire davantage d'habitations et améliorer les conditions de logement ont souvent été entravés par un manque de foncier disponible, exacerbant ainsi les défis sociaux liés à l'urbanisation rapide.

Ces tensions autour du foncier à Dudelange montrent que la terre est non seulement une source de subsistance mais aussi un symbole de pouvoir et de statut social. Les agriculteurs étaient réticents à vendre leurs terres parce qu'elles représentaient leur héritage familial, leur sécurité économique, et leur identité même – mais aussi parce que le contrôle de la terre permet le contrôle du développement urbain. Le Code Civil, qui a marqué une étape cruciale dans l'avancement des libertés individuelles, a également facilité une certaine indifférence aux problèmes sociaux, tels que les crises de logement. Dans de telles situations, les acteurs économiques qui auraient pu contribuer à résoudre ces problèmes ne se sentent pas contraints de le faire, car le système ne les y oblige pas. Cela démontre que, malgré les avantages économiques, le libéralisme peut parfois encourager une forme de passivité face aux enjeux sociaux.

Brauchte Luxemburg einen „Nationaldünger“?

Eine kurze Geschichte der Agrartransformation in Luxemburg während des langen 19. Jahrhunderts im Kontext nationaler Geschichtsschreibung

Dominik Trauth

Auf dem Campus Kirchberg vor der technologischen Fakultät der Universität Luxemburg steht ein besonderes Denkmal. Es handelt sich um eine „Thomasbirne“ – auch Konverter genannt –, die zur Stahlproduktion genutzt wurde. Als Denkmal verkörpert die Thomasbirne nicht nur den Erfindergeist im Allgemeinen, sondern auch die wirtschaftliche und soziale Bedeutung der Stahlindustrie für das Land im Speziellen.

Die Bedeutung dieses Monuments ist dabei keinesfalls auf Ingenieurswesen und Metallurgie beschränkt. Auch für die Landwirtschaft hat die Thomasbirne als pars pro toto für das Thomasverfahren Symbolcharakter. Landwirte, Politiker und auch Historiker verbinden mit ihr mindestens eine Trendwende in der Geschichte der (Luxemburger) Landwirtschaft. Durch die Gewinnung eines preiswerten Phosphatdüngers sei die Landwirtschaft aus einer Art „Dornröschenschlaf“ erweckt worden, um in ein neues Zeitalter fortwährender Produktionssteigerung zu treten.

Der vorliegende Beitrag setzt sich mit zwei hervorstechenden Thesen auseinander, die aus den Erzählungen rund um das Aufkommen des Thomasmehls abgeleitet wurden. Es geht also darum, diese Thesen innerhalb der Möglichkeiten, die ein solcher Aufsatz bietet, zu überprüfen und die Perspektive auf die Entwicklung der Luxemburger Landwirtschaft zu schärfen.

These 1: Die Eisenindustrie des Südens habe mit der Gewinnung von Thomas-Mehl einen – wenn nicht sogar den – entscheidenden Impuls

zum Wachstum der Luxemburger Landwirtschaft geliefert.¹

These 2: Aufgrund administrativer Planung und gesetzgeberischer Tätigkeit habe der Staatsapparat dafür gesorgt, dass das Thomasmehl schließlich zu einem „Nationaldünger“ avancierte.²

Um diese Thesen kritisch würdigen zu können, sei folgende Gliederung vorgeschlagen: Zuerst wird die „Erfolgsgeschichte“ des Thomasmehls skizziert. Im Anschluss daran ist es erforderlich, einen Blick auf die landwirtschaftliche Praxis der damaligen Zeit und die historischen Voraussetzungen zu werfen, damit in einem nächsten Schritt die Einführung des Thomasmehls in den agrarhistorischen Kontext eingeordnet werden kann. Im vierten Teil geht es schließlich um eine differenzierte Bewertung des Thomasmehls als lieu de mémoire für die nationale Geschichtsschreibung.

Eine nationale Erfolgsgeschichte

Im Jahr 1876 erfanden die Briten Sidney Thomas und Percy Gilchrist ein Verfahren zur Eisen- und Stahlerzeugung aus phosphorreicher Erz. Das Verfahren machte sie weltberühmt und in Luxemburg gewissermaßen zu Helden, denn das Thomas-Verfahren ermöglichte die Ausbeutung der phosphorreichen Erzvorkommen, die in großen Mengen im Süden des Lu-

¹ Vgl. Gilbert Trausch: Structures et problèmes agraires du passé VI. L'ère des grands changements (1840–1914). Deuxième partie, in: Hémecht, Jg. 21, 1969, Nr. 3, S. 355f Trausch sprach gar von einem „grand tournant“. Trausch (1969): Structures VI, [↑63], S. 356.

² G.: Luxemburger Thomasmehl in neuer Form. Hadir Differdingen als Pionier eines Granulierverfahrens, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 118, 7.2.1966, Nr. 38. Unbekannt: Die Luxemburger Eisenindustrie im Dienste der Luxemburger Landwirtschaft, in: *d'Letzeburger Land*, Jg. 1, 10.9.1954, Nr. 37. G.: Landw. Ausstellung in Ettelbrück, in: *Obermosel-Zeitung*, Jg. 56, 12.9.1936, Nr. 213. Vgl. auch Xavier Buschmann; Jos Frisch: 100 Jahre Ackerbauverwaltung, in: Administration des services techniques de l'agriculture (Hrsg.): 1883–1983. 100 ans au service de l'agriculture, Luxemburg 1983, S. 37.

xemburger Landes lagerten. Schon kurz darauf erkannte man, dass sich aus dem Abfallprodukt des im Thomas-Verfahren produzierten Stahls ein effizienter Phosphatdünger gewinnen ließ: die Thomasschlacke. Diese Schlacke wurde zu einem feinen Pulver gemahlen und erfuhr ab 1896 als „*Thomasmehl*“ oder „*Scorie Thomas*“ immer größere Bekanntheit.³

Wie kam es dazu? Nach der Entwicklung des Thomas-Verfahrens im Jahr 1876 erwarb Norbert Metz 1879 die erste Lizenz zur Herstellung von Stahl nach dem Thomasverfahren für Kontinentaleuropa.⁴ Dadurch eröffnete sich für die Société Metz & Cie die Möglichkeit, das phosphorreiche Erz der Minette zur Eisen- und Stahlgewinnung zu nutzen. Im Jahr 1885 konnten die ersten beiden Hochöfen in Düdelingen in Betrieb genommen werden. Vier Konverter mit einer Kapazität von jeweils 10 Tonnen ermöglichten am 15. April 1886 die erste Stahlgewinnung mittels Thomas-Verfahren. Vier Jahre später folgte die Schmelze in Differdingen.⁵ Die Gewinnung der Thomasschlacke geschieht dabei wie folgt:

Das geschmolzene Erz wird in einen birnenförmigen Konverter, dessen Innenwände mit Kalk ausgekleidet sind, gegossen. Beim sogenannten Ausblasen wird für etwa 15 Minuten atmosphärische Luft durch ein Sieb in den Boden des Converters gepresst. Dabei oxidieren die Verunreinigungen und verbinden sich mit dem ebenfalls verflüssigten Kalk zu phosphorsaurem Kalk. Diese obenauf schwimmende Schlacke wird schließlich abgegossen und nach dem Aushärten zu einem feinen Mehl gemahlen. Die übliche Zusammensetzung sei hier

erwähnt, denn sie hat wichtige Auswirkungen auf die Verwendung des Thomasmehls: 16% Phosphorsäure, 50% Kalk, 12% Eisenoxyd und 7% Kieselsäure.⁶

Die Übersättigung des Thomasmehls mit Phosphorsäure und Kalk sowie der Umstand, dass diese Verbindung im Boden und für die Pflanzen leicht aufzulösen ist, machte es einerseits zu einem hervorragenden Pflanzennährstoff. Die Qualität des Thomasmehls wurde daher auch im Phosphoranteil angegeben (also beispielsweise als 16%-iges Thomasmehl) und war freilich auch für die Preisbewertung entscheidend.⁷ Der Umstand, dass es sich um ein „*Nebenprodukt*“⁸ der Eisenindustrie handelte, machte andererseits das Thomasmehl erschwinglich.⁹ Es traf außerdem in Luxemburg auch auf einen Markt mit hoher Nachfrage, weil es vielen Böden just an den Stoffen mangelte, die in der Schlacke enthalten waren.¹⁰ Ergänzend kam hinzu, dass eine ertragssteigernde Wirkung¹¹ in zahlreichen Versuchen nachgewiesen werden konnte.¹²

Man mag diese Versuche vielleicht als wenig verlässlich einschätzen,¹³ aber durch die Ausbeutung der Minette, darin waren sich Zeitgenossen wie nachfolgende Historikergenerationen einig, hatte man „*das Mittel in die Hand bekommen*“ um die Böden des Landes „*zur höchsten Leistungsfähigkeit*“¹⁴ zu treiben.

Die nachfolgende Tabelle gibt eine Vorstellung davon, welche Ertragssteigerungen in den vorangegangenen Jahrzehnten vor der Einführung des Thomasverfahrens erzielt worden waren und wie sich diese Entwicklung bis in die Vorkriegsjahre fortsetzten. Es gilt dabei freilich

³ Banque de Luxembourg; Gilbert Trausch: Luxembourg, ein Land vom Stahl geprägt, Luxembourg 1995, S. 16.

⁴ Banque de Luxembourg et al. (1995): Luxembourg, [↑45], S. 16.

⁵ Albert Calmes: Au fil de l'histoire, Luxembourg 1968, S. 223f.

⁶ Paul Wagner: Die Thomasschlacke, ihre Bedeutung und Anwendung als Düngemittel, Berlin 1887, S. 1f.

⁷ Jean Philippe Wagner: Das Thomasmehl, seine Gewinnung und Verwendung. Lichtbildervortrag von J. Ph. Wagner, Straßburg 1913, S. 25.

⁸ Buschmann et al. (1983): 100 Jahre, [↑46], S. 37.

⁹ Wagner (1887): Thomasschlacke, [↑22], S. 3.

¹⁰ Buschmann et al. (1983): 100 Jahre, [↑46], S. 37.

¹¹ Exemplarisch: Banque de Luxembourg et al. (1995): Luxembourg, [↑45], S. 14–18 Trausch (1969): Structures VI, [↑63] Vgl. auch Calmes (1968): Au fil, [↑47], S. 222–225.

¹² Wagner (1913): Thomasmehl, [↑20], S. 6–8.

¹³ Ausführlicher: Frank Uekötter: Die Wahrheit ist auf dem Feld. Eine Wissensgeschichte der deutschen Landwirtschaft, in: Umwelt und Gesellschaft, Bd. Band 1, Göttingen, Bristol 2012, S. 146–159.

¹⁴ Wagner (1913): Thomasmehl, [↑20], S. 35.

Tabelle 1: Durchschnitts- und Mittelträge von Körnerfrüchten pro Hektar

Körnerfrüchte	Durchschnittserträge Doppelzentner pro Hektar						Mittelträge Doppelzentner pro Hektar				
	1839 bis 1849	1849 bis 1859	1859 bis 1869	1869 bis 1879	1879 bis 1889	1898*	1908	1911	1912	1913	1914
Winterweizen	9,91	9,21	9,91	9,91	12,32	12,95	14,17	15,45	16,71	16,14	13,41
Sommerweizen	12,75	12,75	7,50	12,00	11,25	11,25	11,20	12,79	13,49	13,20	12,99
Winterroggen	11,35	10,01	10,73	10,73	13,86	14,33	13,07	16,17	15,85	16,75	13,60
Mengkorn	11,35	10,78	10,78	10,01	12,32	13,90	14,45	15,91	16,11	16,30	13,35
Sommergerste	10,54	10,54	8,06	11,16	11,16	12,90	—	—	—	—	—
Hafer	9,50	6,50	10,00	10,00	14,00	11,67	14,12	15,73	13,71	16,90	17,59
Buchweizen	15,12	11,10	11,52	11,10	11,52	—	12,85	—	—	—	—

*Mittelträge der 21 Mustergemeinden 1898

Nach: Staatsministerium (1912): Landwirtschaft; Ständige Kommission für Statistik (1915): Statistik

zu beachten, dass Durchschnittserträge und Mittelträge nicht identisch sind. Aber selbst wenn die Durchschnittserträge der Jahre 1908 und 1911 niedriger ausgefallen sein sollten, so sind die Ertragssteigerungen zwischen 1908 und 1911 durchaus signifikant. Es wird später noch einmal auf diese Statistik einzugehen sein.

Der Getreideanbau war im hier behandelten Zeitraum (und darüber hinaus) unfraglich „die wichtigste und wesentlichste Produktion der Luxemburger Landwirtschaft“.¹⁵ Die Erträge in diesem Teilbereich des Feldbaus zu steigern, schuf also nicht nur der Bevölkerung eine breitere Nahrungsgrundlage, sondern es ergaben sich auch größere Wertschöpfungsmöglichkeiten. So konstatierte der renommierte Agronom Jean Philippe Wagner im Jahr 1913: „Welch' eine hochbedeutsame Frage bildet daher die Zufuhr von Phosphorsäure in einer Zeit, wo die Bevölkerung ständig sich vermehrt, die Zahl derjenigen, welche Landwirtschaft betreiben, durch die in allen zivilisierten Ländern Mitteleuropas grassierende Landflucht, in fortwährender Abnahme begriffen ist und der immer mehr sich verringernden Zufuhr von Brotfrucht aus überseeischen Ländern!“¹⁶

Das Thomasmehl erfüllte damit eine wichtige Funktion, wie sie für moderne Nationalstaaten im Sinne einer Ressourcengemeinschaft konstitutiv ist. Dieter Langewiesche hat diese Zusammenhänge in seiner Beitragssammlung aus dem Jahr 2008 pointiert zusammengefasst: „[S]tets verspricht die Idee Nation jedem, der als zugehörig anerkannt wird, faire Teilhabechancen an dem, was diese Nation kollektiv an politischen, sozialen, wirtschaftlichen und kulturellen Leistungen hervorbringt. Die Nation entfaltet also ihre schlechthin konkurrenzlose Attraktivität als eine Ressourcengemeinschaft. Realisieren kann sie diese Verheißung jedoch nur, wenn sie als Staat organisiert ist und damit über legitime Durchsetzungsmacht verfügt. Deshalb sind Nation und Staat hier schwer zu trennen. Die Idee ‚Nation‘ als Ressourcengemeinschaft und der Staat als ihr Handlungsinstrument sind funktional aufeinander bezogen.“¹⁷

Als ein nationales Produkt bürgte das Thomasmehl mit seiner ertragssteigernden Wirkung für ein Versprechen auf wirtschaftliche Teilhabe am gemeinsamen Erfolg der luxemburgischen Nation.¹⁸ Der augenfällige Gegensatz zwischen Industrienation und Agrarland konnte effektiv

¹⁶ Wagner (1913): Thomasmehl, [↑20], S. 32.

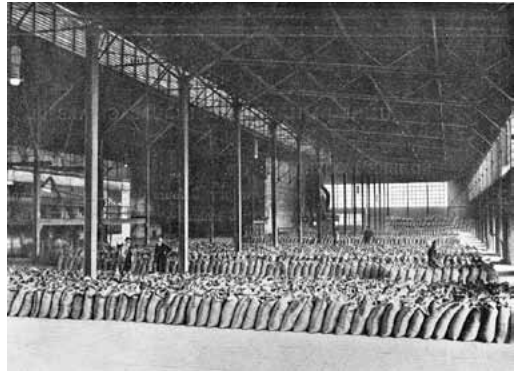
¹⁷ Dieter Langewiesche: Reich, Nation, Föderation. Deutschland und Europa, in: Beck'sche Reihe, Bd. 1873, München 2008, S. 42.

¹⁸ Michel Pauly gibt in seiner Überblicksdarstellung eine sensationell anmutende Ertragssteigerung von 60% für den Zeitraum von 1880 bis 1914 an. Michel Pauly: Geschichte Luxemburgs, in: C.H.Beck Wissen, München 2015, S. 81.

abgemildert werden, wenn man am Beispiel der Thomasmehls heraufbeschwören konnte, wie wunderbar sich Industrie und Agrarsektor doch zu ergänzen vermochten: „Wenn nun einerseits das Thomasmehl der Landwirtschaft in so hohem Masse zu Nutzen kam, muss auch andererseits hervorgehoben werden, dass die Landwirtschaft der [sic!] Stahlindustrie in kritischen Zeiten, wie sie ja jede Industrie periodisch durchzumachen hat, durch den Verbrauch des Thomasmehles, fühlbar unterstützte. Sie half dann mehr als einmal der Stahlindustrie siegreich über die Krisis hinweg durch die so nutzbringende Verwendung eines Nebenproduktes, das sonst für diese wertlos wäre und mit dessen gewinnbringendem Absatz sie ursprünglich nicht gerechnet hatte.“¹⁹

Man möchte Jean Philippe Wagner vielleicht eine gewisse agrarromantische Verklärung der historisch-gesellschaftlichen Umstände anlasten, dennoch stand und steht er mit seiner Betonung des hohen „Nutzens“ der Industrie für die Landwirtschaft nicht alleine. So urteilten nicht minder renommierte Kollegen Wagners wie beispielsweise Jean-Pierre Zanen und Wirtschaftswissenschaftler wie Carlo Hemmer, dem der Ausdruck nachgesagt wird, dass „Luxemburg ein Geschenk des Eisenerzes“ sei „wie Ägypten ein Geschenk des Nils“,²⁰ in der Retrospektive: „Du endlich kumen di besser Zeiten, su gent 1895.“²¹

Sie teilten die Vergangenheit in eine Epoche vor und eine Epoche nach der Einführung des Thomasmehls ein. In der Zeit vor dem Thomasmehl darbt die Landbevölkerung aufgrund karger Böden und klammer Kassen. Für die Zeit danach bilanzieren die Autoren „iwerall gung et besser“²² und führen eine ganze Reihe von Innovationen und Leistungen an, die für diese Einschätzung bürgen sollen. In ihren „historisch folkloristische[n] Notizen“, die



Quelle: industrie.lu

anlässlich einer landwirtschaftlichen Ausstellung 1939 entstanden, resümierten sie schließlich: „An die jung Lett von hett wessen a spire neischt mi vun dene schwiren Zeiten, die mer nach vir un engem Jarhonnert haten.“²³

Für Gilbert Trausch war die Einführung der Thomasschlacke der Bestandteil eines Zeitalters der „großen Veränderungen“. In seiner äußerst erhellenden Schriftenreihe „Structures et problèmes agraires du passé“, die in mehreren Teilen in der Hémecht veröffentlicht wurde, unternahm er in den Unterkapiteln „L'ère des grands changements“ (1840–1914) den sehr gelungenen Versuch einer wirtschaftshistorischen Periodisierung. Dabei bediente er sich des Rostow'schen Konzepts des „take off“ – einer relativ kurzen Phase von zwei bis drei Jahrzehnten, innerhalb derer die Investitionen zunehmen, die Kommerzialisierung voranschreitet und Wachstumshemmnisse überwunden werden, um anschließend ein kontinuierliches Wachstum zu ermöglichen.²⁴ Den Durchbruch dieser Entwicklung, also gewissermaßen das Abheben („décollage“), verortete er für die Landwirtschaft in der Zeit von 1880 bis 1900, wobei die Landwirtschaft der Eisenindustrie folgt.²⁵

¹⁹ Wagner (1913): Thomasmehl, [↑20], S. 7f.

²⁰ Banque de Luxembourg et al. (1995): Luxembourg, [↑45], S. 1.

²¹ Tony Biber; Carlo Hemmer; Eduard Pierret; Leander Spartz; J. P. Zanen: Allerhand aus eiser Landwirtschaft an de letzten honnert Jar. Historisch-folkloristisch Notizen gesammelt vun Tony Biber, Carlo Hemmer, Eduard Pierret, Leander Spartz, J. P. Zanen, Luxembourg 1939, S. 12.

²² Biber et al. (1939): Landwirtschaft, [↑8], S. 13.

²³ Biber et al. (1939): Landwirtschaft, [↑8], S. 13.

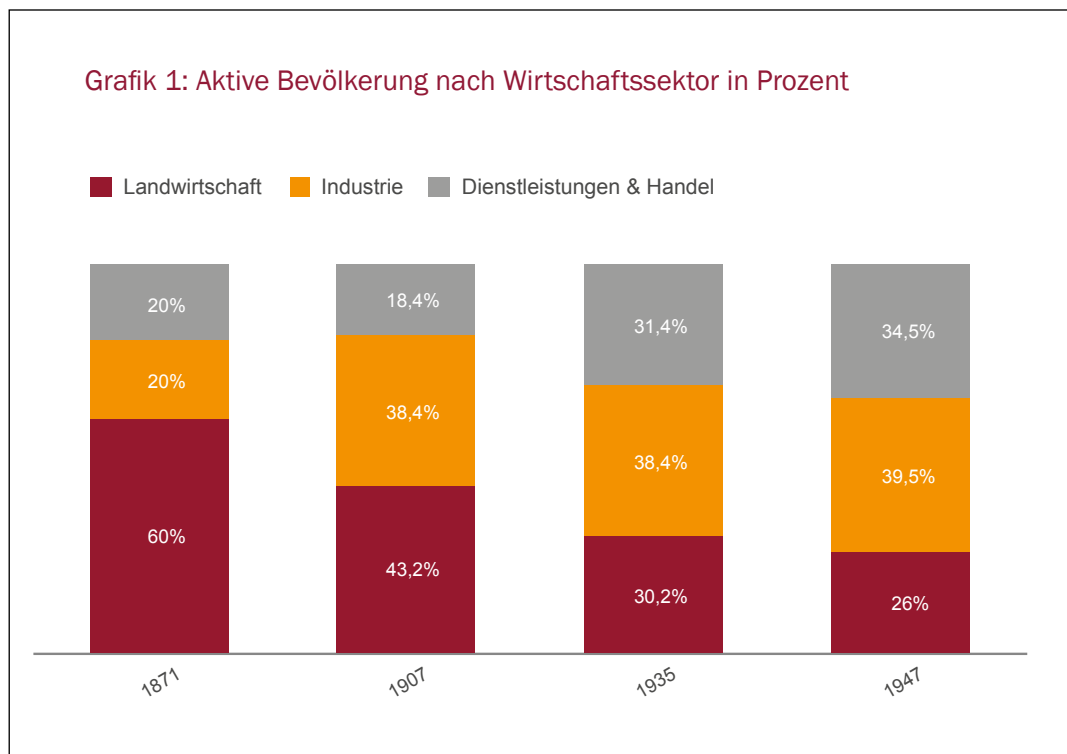
²⁴ Ausführlicher: Walt W. Rostow: The stages of economic growth. A non-communist manifesto, Cambridge 1997 – Vergleiche auch Gilbert Trausch: Structures et problèmes agraires du passé V. L'ère des grands changements (1840–1914). Première partie, in: Hémecht, Jg. 21, 1969, Nr. 2, S. 202.

²⁵ Für die Eisenindustrie geht Trausch von den Jahren um 1870 und 1880 aus. Trausch (1969): Structures V, [↑62], S. 202.

Trausch verwahrte sich zwar dagegen, von einer ausdrücklichen Zäsur zu sprechen.²⁶ Das Aufkommen des Thomasmehls bezeichnete er in diesem Zusammenhang jedoch als „*le grand tournant*“ und insinuierte damit mittelbar eine Wendemarke um 1886.²⁷ Heute, rund 150 Jahre nach ihrer Erfindung, sind Thomasschlacke und Thomasmehl ein wichtiger Bestandteil der luxemburgischen Nationalgeschichtsschreibung. Als *lieu de mémoire* erzählen sie nicht nur eine (wirtschaftliche) Erfolgsgeschichte, sondern sie bildeten bereits unter Zeitgenossen einen wichtigen Bezugspunkt bei der Herausbildung einer nationalen Identität. Und dies geschah bekanntlich in einem Spannungsverhältnis, das durch

wirtschaftliche und gesellschaftliche Transformationsprozesse geprägt war.²⁸

Angesichts einer sich derart rasch wandelnden Erwerbsstruktur war es nicht selbstverständlich, dass man im Lager der Agronomen, hier verkörpert durch Jean Philippe Wagner die „*gegenseitige Unterstützung von Landwirtschaft und Industrie, deren Verbrüderung und innige Verbindung*“²⁹ heraufbeschwor. Mit diesem Wandel in der Erwerbsstruktur korrelierten schließlich auch unterschiedliche Anteile an der gesamtgesellschaftlichen Wertschöpfung, welche die Landwirtschaft immer stärker an den Rand drängten.³⁰ Eine zunehmende Binnenmigration verschob außerdem



Nach: STATEC 1990

²⁶ Trausch (1969): Structures VI, [↑63], S. 345 „Sans doute n’y a-t-il pas de césure avec celle qui précède.“

²⁷ Trausch (1969): Structures VI, [↑63], S. 356.

²⁸ Ausführlicher: Christian Calmes; Danielle Bossaert: Histoire du Grand-Duché de Luxembourg. De 1815 à nos jours, in: Histoire contemporaine du Luxembourg, Bd. vol. 13, Luxembourg 1995, S. 160–186.

²⁹ Wagner (1913): Thomasmehl, [↑20], S. 8.

³⁰ Exemplarisch: Gunter Mahlerwein: Grundzüge der Agrargeschichte. Band 3: Die Moderne (1880–2010), in: Brakensiek, Stefan, et al. (Hrsg.): Grundzüge der Agrargeschichte. In drei Bänden, in: Grundzüge der Agrargeschichte, Köln, Weimar, Wien 2016, S. 11.

das demographische Gewicht allmählich in die urbanen Zentren des Landes.³¹

Vor dem gleichen Hintergrund findet man die Extreme zu Wagners Postulat einmal in dem Wunsch nach „*berufsständischer Erneuerung*“ der Gesellschaft,³² in welcher der Bauer die Rolle des „*Volksernährers*“³³ einnimmt. Diese Perspektive war besonders prägend für die Zwischenkriegszeit und in die Nachkriegszeit hinein. Ein andermal findet man das Extrem in der Retrospektive der Geschichtsforschung, wenn beispielsweise von Gilbert Trausch resümiert wird, dass die Landwirtschaft den ideologischen „*Wettbewerb*“ gegen die Industrie „*von vorneherein verloren*“ habe, weil sie sich mit ihrem „*Festhalten an Beständigkeit*“ nicht gegen den „*Glaube an Fortschritt und Wandel als Werte*“ durchsetzen könne.³⁴

Im Thomasmehl verbarg sich indes das Potenzial, die polarisierende Wirkung der Veränderungen zu kompensieren und die vermeintlichen Gegensätzlichkeiten durch eine Einheitstiftende nationale Erfolgsgeschichte zu ergänzen, an der sowohl Industrie als auch Landwirtschaft einen Anteil hatten. Hiervon zeugt auch die Bewertung von Albert Calmes, wenn er für die Inbetriebnahme der ersten Hochöfen nach dem Thomasverfahren feststellt: „*Le 15 avril 1886 est une date mémorable dans l'histoire de la sidérurgie luxembourgeoise et dans la vie économique du Luxembourg, en particulier de son agriculture.*“³⁵

Die Erfolgsgeschichte des Thomasmehls (scories thomas) hatte begonnen und es sollte nicht mehr allzu lange dauern, bis man es zum „*Nationaldünger*“ erklärte – ein Begriff, der auch in der Folgezeit wie beispielsweise in der Jubiläumsschrift der Ackerbauverwaltung zum 100-jährigen Bestehen immer wieder in Er-

scheinung trat.³⁶ Bei dieser Genese gingen indes weitere Phänomene Hand in Hand, die im folgenden Kapitel behandelt werden.

Vom Nebenprodukt zum Nationaldünger – Die historischen Voraussetzungen

Es ist ein Gemeinplatz, dass der Festlegung auf historische Wendemarken eine gewisse Willkür innewohnt. Im Falle des Thomasmehls als einem lieu de mémoire ist das nicht anders. Nichtsdestotrotz erhellt eine genauere Betrachtung dieser vermeintlichen Wendemarke um 1885/86 die historischen Umstände, unter denen das Thomasmehl zu einem „*Nationaldünger*“ wurde und führt zu der Frage, warum es zu einem Monument nationaler Identität werden konnte. Der Umstand, dass ausgerechnet das Aufkommen des Thomasmehls – das entspricht der Jahreswende 1885/86 – als ein Wendepunkt in der luxemburgischen Agrargeschichte bezeichnet wird,³⁷ verdient also Beachtung. Es bezeichnet die erste Erzeugung von Thomasstahl in den Hüttenwerken von Düdelingen. Die Schlacke konnte allerdings nicht unmittelbar in der Landwirtschaft zum Einsatz kommen. Sie musste erst in St. Ingbert im Saarland gemahlen werden, denn man besaß in Luxemburg keine geeigneten Mühlen zur Herstellung von Thomasmehl. Eine eigene Mühle erhielt Düdelingen beispielsweise erst im Jahr 1896.³⁸ Im Großherzogtum entstand folglich nur das Rohmaterial, der eigentliche Nationaldünger musste reimportiert werden.

Damit aus dem Thomasmehl aber ein Nationaldünger werden konnte, musste nicht nur das Ausgangsmaterial im eigenen Land gewonnen und verarbeitet werden, sondern man

³¹ Calmes et al. (1995): Histoire, [↑48], S. 161f; Pauly (2015): Geschichte, [↑57], S. 80–82.

³² Allgemeiner Verband der landwirtschaftlichen Lokalvereine des Großherzogtums Luxemburg: Die Zukunft unserer Landwirtschaft. Denkschrift zur Frage der wirtschaftlichen Neuorientierung unseres Landes, Luxemburg 1919, S. 37f.

³³ Vergleiche: Wolfram Pyta: Das Dorf im Fadenkreuz der Politik. Politische Willensbildung und Milieuwandel im ländlichen Lebenskreis 1918 bis 1945, in: Münkel, Daniela (Hrsg.): Der lange Abschied vom Agrarland. Agrarpolitik, Landwirtschaft und ländliche Gesellschaft zwischen Weimar und Bonn, in: Veröffentlichungen des Arbeitskreises Geschichte des Landes Niedersachsen (nach 1945), Bd. 16, Göttingen 2000, S. 212.

³⁴ Banque de Luxembourg et al. (1995): Luxembourg, [↑45], S. 6.

³⁵ Calmes (1968): Au fil, [↑47], S. 224.

³⁶ Buschmann et al. (1983): 100 Jahre, [↑46], S. 37.

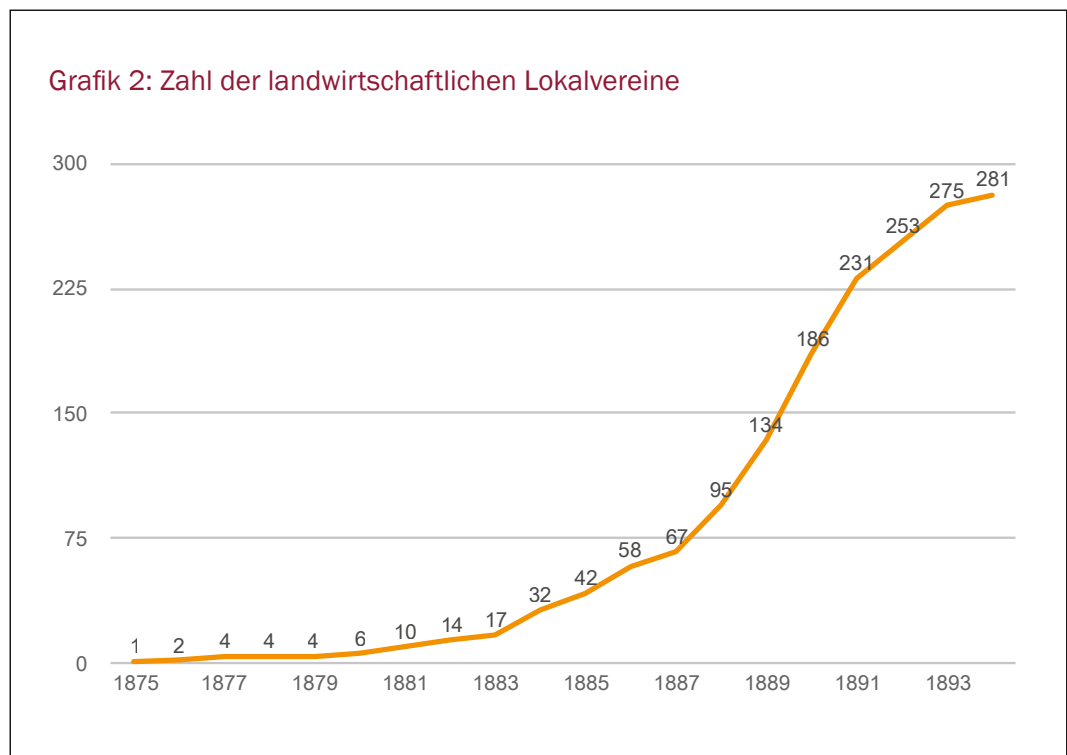
³⁷ Calmes (1968): Au fil, [↑47], S. 223f; Trausch (1969): Structures VI, [↑63], S. 356.

³⁸ Calmes (1968): Au fil, [↑47], S. 225.

musste es auch entsprechend vermarkten. Dies konnte nicht voraussetzungslos geschehen, sondern es erforderte den zielgerichteten Aufbau einer Infrastruktur und Logistik. Der voranschreitende Ausbau des Eisenbahnnetzes war dabei der erste Baustein. Mindestens ebenso wichtig war die Erschließung der Ortschaften mit Gemeindewegen. Diese Maßnahme wurde namentlich gegen Ende des 19. Jahrhundert mit immer größerem personellem und finanziellem Aufwand vorangetrieben. Das so entstandene Gemeindewegenetz musste darüber hinaus noch durch Feldwege ergänzt werden, weil sich die landwirtschaftlichen Nutzflächen auf viele kleinere Parzellen verteilten. Diese waren oft verstreut und konnten nur durch die Anlage von zusätzlichen Feldwegen für einen intensiveren

Feldbau nutzbar gemacht werden. Um diesen entscheidenden Schritt kümmerte sich seit 1883 die Ackerbauverwaltung (*service agricole*).³⁹ Alleine in den ersten Jahren von 1885 bis 1893 wurden 283 dieser Feldwegeprojekte realisiert.⁴⁰

Ein weiterer Schritt war die Gründung der landwirtschaftlichen Lokalvereine, die im Jahr 1875 ihren Anfang nahm.⁴¹ Die Hintergründe und die Motivlage der beteiligten Akteure ist komplex und kann hier nicht ausführlich wiedergegeben werden. Es ist jedoch festzuhalten, dass staatliche Akteure an der flächendeckenden Einführung lokaler Genossenschaften einen erheblichen Anteil und auch ein reges Interesse hatten. So wurden Wanderlehrer nach dem Vorbild der preußischen Rheinprovinz angeworben und in



Nach: Enzweiler (1894): *Service*

³⁹ Ausführlicher: Buschmann et al. (1983): 100 Jahre, [↑46], S. 15–44.

⁴⁰ Jean Enzweiler: *Le Service agricole. Depuis sa création 1883 à 1893*, in: Fischer, Eugène; Koltz, Jean-Pierre-Joseph (Hrsg.): *Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché*, in: *Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché*, Bd. 1, Luxemburg 1891, S. 392.

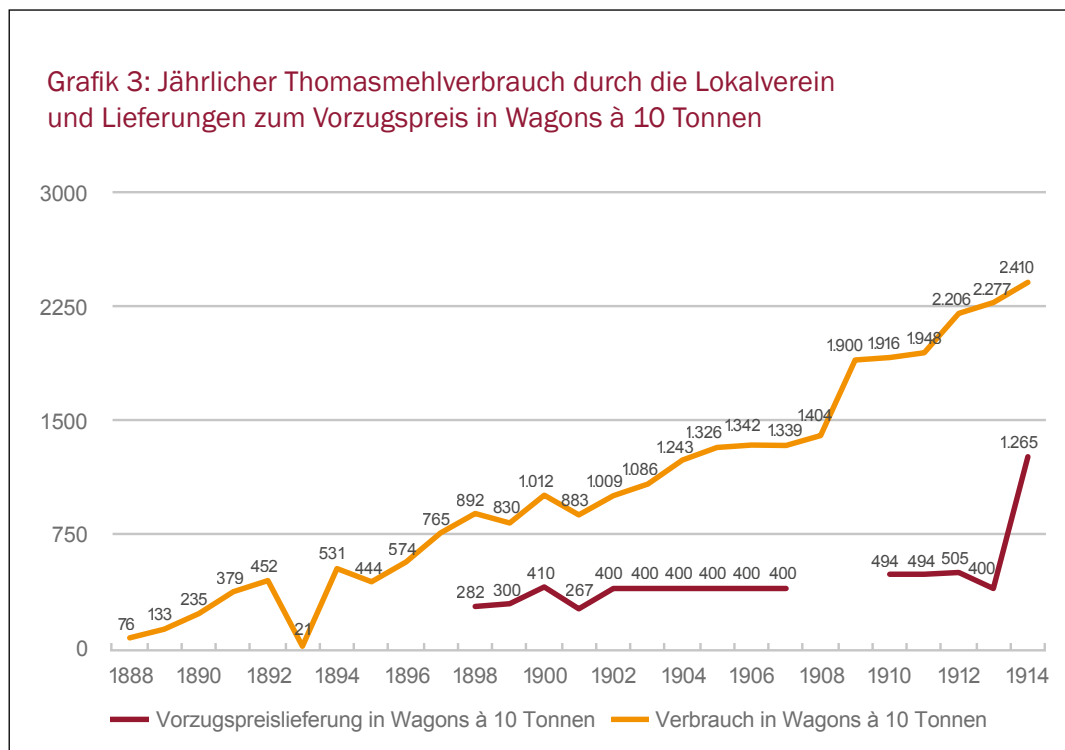
⁴¹ Eugène Fischer; Jean-Pierre-Joseph Koltz: *Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché. De 1839 à 1889*, in: Fischer, Eugène; Koltz, Jean-Pierre-Joseph (Hrsg.): *Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché*, in: *Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché*, Bd. 1, Luxemburg 1891, S. 48–50.

die einzelnen Städte und Ortschaften geschickt, um dort Vorträge zu halten. In diesen Vorträgen wurde unter anderem auch der genossenschaftliche Bezug von Düngemitteln beworben. Im Anschluss an den Vortrag wurden dann den anwesenden Landwirten nahegelegt, einen Lokalverein zu gründen. Dies wurde dadurch schmackhafter gemacht, indem man staatliche Zuschüsse für die Vereinsarbeit in Aussicht stellte.⁴²

Das Vereinswesen erfreute sich großer Beliebtheit und bereits wenige Jahrzehnte später verfügte fast jedes größere Dorf über einen eigenen Lokalverein. Unter dieser Voraussetzung konnte eine dezentrale Verteilung des Thomasmehls effektiv erfolgen und es ist nachvollziehbar, dass die Vereine zusätzliche Fördermittel erhielten, um Lagerstätten für die Düngemittel zu errichten.⁴³

Lokalvereine übernahmen bereits ab 1887 die Verteilung des Thomasmehls an die Landwirte vor Ort und die Liefermengen wurden seit dieser Zeit durch die Ackerbauverwaltung festgehalten (siehe Grafik 3).⁴⁴

Schon vor dem Genossenschaftsgesetz von 1900 waren Maßnahmen ergriffen worden, um die Lokalvereine unter dem Dach einer Zentralgenossenschaft zusammenzuschließen. Ohne an dieser Stelle ausführlich auf die unterschiedlichen Versuche eingehen zu können, muss der Verweis darauf genügen, dass die meisten Anläufe scheiterten. Michael Kohl führt verschiedene Ursachen dafür an; beispielsweise, dass der genossenschaftliche Ankauf in der Praxis immer noch Probleme verursachte, Rechnungen zu spät beglichen wurden oder Bestellungen verspätet eingingen. Im Jahr 1909 entstand



Nach: Enzweiler (1894): Service; Enzweiler (1905): Complément; Enzweiler (1908): Complément; Ergänzt durch: Staatsministerium (1912): Landwirtschaft; STATEC 1990⁴⁵

⁴² Michael Kohl: Das landwirtschaftliche Genossenschaftswesen des Grossherzogtums Luxemburg, Luxemburg 1925, S. 49–55.

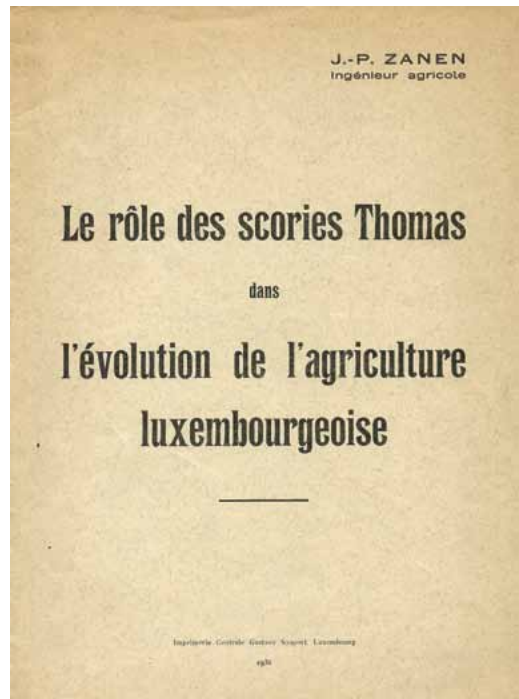
⁴³ Kohl (1925): Genossenschaftswesen, [↑16], S. 53–55.

⁴⁴ Ausführlicher: Enzweiler (1894): Service, [↑9], S. 427f.

schließlich unter maßgeblicher Beteiligung der Regierung mit dem Allgemeinen Verband der landwirtschaftlichen Lokalvereine (AVLL, heute „*de Verband*“) eine zentrale Bezugs-genossenschaft. Auch wenn der Name an einen Berufsverband erinnert, der AVLL war kein Verband, sondern eine Genossenschaft, die gerade im Bereich des Düngemittelhandels eine wichtige Vermittlerrolle übernahm und auch die vermittelten Düngemittel kontrollierte.⁴⁶

Eine weitere Initiative der Regierung beabsichtigte, den Erfolg bei der Verbreitung von Thomasmehl fortzusetzen. Im Jahr 1898 veranlasste das Kabinett eine Minenkonzession, welche jedem Minenbetrieb eine Abgabenquote für die Thomasschlacke zum Vorzugspreis von 100 Franken pro Wagon vorschrieb. Zur Orientierung: Der Marktpreis für Thomasschlacke belief sich um 1910/1911 auf 225 Franken.⁴⁷ Eine weitere Konzession kam 1913 gefolgt von einer gesetzlichen Regelung 1938. Der Behördenapparat veranlasste wiederum eine regelmäßige Kontrolle des Reinheitsgehaltes und die Eisenbahn sorgte vorschriftsmäßig für einen günstigen Transport. Wie aus Grafik 3 jedoch hervorgeht, genügte die Abgabemenge zum Vorzugspreis nicht, um den Bedarf an Thomasmehl in der Landwirtschaft zu decken.⁴⁸ Die Vereine bezogen das Thomasmehl in erheblichen Mengen immer noch von privaten Händlern.⁴⁹

Mit dem Bezug von privaten Händlern stellte sich ein weiteres Problem ein, denn zu jener Zeit kursierten diverse Fälschungen, die entweder wie das „*Martinsmehl*“ vorgaben, ein reichhaltiger Dünger aus der Stahlindustrie zu sein, aber nur einen wesentlich geringeren Phosphoranteil enthielten (1% bei Martinsmehl), oder aber unter der Bezeichnung „*Thomasmehl*“ als Fälschung angeboten wurden. Dazu zählten beispielsweise Schornsteinflugstaub mit Koh-



Quelle: industrie.lu

lenstaub vermischt, feingemahlener Konverterstaub oder eine Mischung aus Phosphoritmehl und Kohlenstaub. Alle diese Fälschungen sahen dem Thomasmehl zwar ähnlich, aber waren entweder unbrauchbar oder minderwertig. Es soll vorgekommen sein, so berichtet ein Landwirt in der *Obermoselzeitung*, dass Lokalvereine diese Fälschungen zu stattlichen Preisen (angeblich 336 Franken) erwarben. Der größte Schaden sei jedoch nicht der finanzielle Verlust, so der Autor, sondern dass die Landwirte das Vertrauen in die Wirksamkeit moderner Düngemittel verlören.⁵⁰ Andere – nicht weniger erhebliche – Mängel gab es bei Produkten mit zu großer Körnung (z.B. linsengroße Schlacke als vermeintlicher Herbsdünger).⁵¹

⁴⁵ Für die Jahre 1908 und 1909 liegen keine Daten zu den Vorzugspreisen vor. Ab dem Jahr 1908 kann nicht mehr trennscharf ermittelt werden, welche Bestellmenge ausschließlich auf den genossenschaftlichen Ankauf zurückgeht. Der starke Einbruch ergibt sich im Jahr 1893 aus der wirtschaftlichen Krise, in deren Folge die Landwirtschaft erheblich an Kapitalmangel litt.

⁴⁶ Kohl (1925): Genossenschaftswesen, [↑16], S. 58–65; Staatsministerium, Departement für Ackerbau, Industrie und Arbeit: Die Landwirtschaft im Grossherzogtum Luxemburg, Luxemburg 1912, S. 138.

⁴⁷ Unbekannt: Chemins de fer et concessions minières, in: *L'indépendance luxembourgeoise*, Jg. 37, 24.1.1911, Nr. 24.

⁴⁸ Oben ist nur der Bedarf der Lokalverein angegeben (ausschließlich von Privatbeziehern).

⁴⁹ Auch im Jahr 1889 bezogen die meisten Landwirte das Thomasmehl noch aus dem Ausland. S.h. Unbekannt: Landwirtschaftliche Konferenzen, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 52, 21./22.12.1889, Nr. 355-356.

⁵⁰ Ein Landwirt: Die Verfälschungen des Thomasschlackenmehles, in: *Obermosel-Zeitung*, Jg. 26, 9.1.1906, Nr. 3.

⁵¹ Wagner (1887): Thomasschlacke, [↑22], S. 45–48.

In Anbetracht des transnationalen Handels mit Thomasmehl ließ sich der Markt abseits der Minenkonzessionen jedoch de facto nicht reglementieren. Jede Überwachung war – wie Frank Uekötter bereits herausgestellt hat – aufgrund der zahlreichen Verkaufsstellen (im Falle Luxemburgs betrifft dies vor allem das benachbarte Ausland) von vorneherein zum Scheitern verurteilt.⁵² Die Konsequenz, die man in Luxemburg aus dieser Situation zog war eine mehrfache: Zum einen kontrollierten die Versuchslaboratorien in Ettelbrück die Düngemittel auf ihre Phosphatgehalte und die Abgabe durch die Minenkonzession hatte mit einem Mindestanteil an Phosphorsäure zu erfolgen. Zum anderen bot der genossenschaftliche Bezug die Option, die Düngemittel kostenfrei überprüfen zu lassen. Dies konnte nämlich nur geschehen, wenn Wagenweise bestellt wurde. Die Ackerbauverwaltung besorgte dann die Prüfung des Phosphatgehaltes.⁵³ Auch der AVLL übernahm später die Kontrolle des Phosphatgehaltes von Thomasschlacke.⁵⁴

Die Preisgestaltung beim Kauf- und Verkauf von Thomasmehl bot Konfliktpotenzial. Der Düngemarkt galt eigentlich als gesättigt und die großen Produzenten chemischer Düngemittel trachteten in erster Linie danach, sich einen möglichst großen Marktanteil in ihrer Nische zu sichern.⁵⁵ Dies änderte sich teilweise mit der Einführung von Thomasmehl, das in der Herstellung deutlich günstiger war als etablierte Phosphatdünger. Diese fasste man gängigerweise unter dem Begriff „*Superphosphat*“ zusammen und auch dieser Kunstdünger erfreute sich steigender Beliebtheit und wurde durch Lokalvereine bezogen. Im Vergleich zum Thomasmehl stiegen die Absatzzahlen jedoch nicht so stark, wie die Grafik 4 zeigt.

Die Einführung des Thomasmehls verdrängte das Superphosphat nicht, sondern führ-

te bis etwa 1896 sogar zu einem Verbrauchsanstieg, weil die Preise für Superphosphat infolge des günstigeren Konkurrenzproduktes sanken. Ab diesem Zeitpunkt ging der Verbrauch an Superphosphat jedoch deutlich zurück, wohingegen der Verbrauch an Thomasmehl immer weiter stieg.⁵⁶ Das Ackerbauministerium, das noch für das Jahr 1904 beklagte, dass die Bestellmenge der Vereine nicht über 4000 Tonnen hinausging, stellte für 1902 einen Verbrauch von 10209 Tonnen und für 1910 19240 Tonnen fest. Superphosphat fiel jedoch von 865 Tonnen im Jahr 1897 auf 797 Tonnen im Jahr 1902 und schließlich 407 Tonnen im Jahr 1910.⁵⁷ Insgesamt stieg der Verbrauch an Phosphatdünger im hier betrachteten Zeitraum enorm, was Jean Philippe Wagner zu dem Resümee veranlasste, die Phosphorsäure sei „*sozusagen der Pionier jeder weiteren Düngung*“.⁵⁸

Die Monopolisierungstendenzen auf dem Markt für Stahl und die Neuverhandlungen von Minenkonzessionen weckten die Begehrlichkeiten der Industrie, ihr Nebenprodukt teuer zu vermarkten. Im benachbarten Kaiserreich kam es 1898 zu heftigen Auseinandersetzungen über die Preisgestaltungen, die als „*Thomasmehlkrieg*“ bezeichnet wurden.⁵⁹ Preissteigerung standen dem erklärten Interesse der Luxemburger Regierung entgegen, den Einsatz von Thomasmehl in der Landwirtschaft auszudehnen. Der Abschlussbericht der Ackerbauverwaltung aus dem Jahr 1897 ist in dieser Hinsicht eindeutig:

„Die Industrie bemächtigte sich jedoch alsbald der ganzen Sache und durch die Bildung von Vereinigungen [...] wurden die Preise je nach der steigenden Nachfrage in die Höhe geschraubt, so daß der Löwenanteil an der ganzen Angelegenheit wieder der Industrie zufiel. [...] Wir würden deswegen auch heute ein bedeutend größeres Verbrauchsquantum im

⁵² Uekötter (2012): Wahrheit, [↑65], S. 161.

⁵³ Buschmann et al. (1983): 100 Jahre, [↑46], S. 36f; Ausführlicher: Jean Mersch: 100 Jahre Kontroll- und Versuchslaboratorium in Ettelbrück, in: Administration des services techniques de l'agriculture (Hrsg.): 1883–1983. 100 ans au service de l'agriculture, Luxembourg 1983, S. 60–70.

⁵⁴ Allgemeiner Verband der landwirtschaftlichen Lokalvereine des Großherzogtums Luxemburg: IV. Jahresbericht des allgemeinen Verbandes landw. Lokalvereine des Großherzogtums Luxemburg. Geschäftsjahr 1912–1913, Luxemburg 1913, S. 4f.

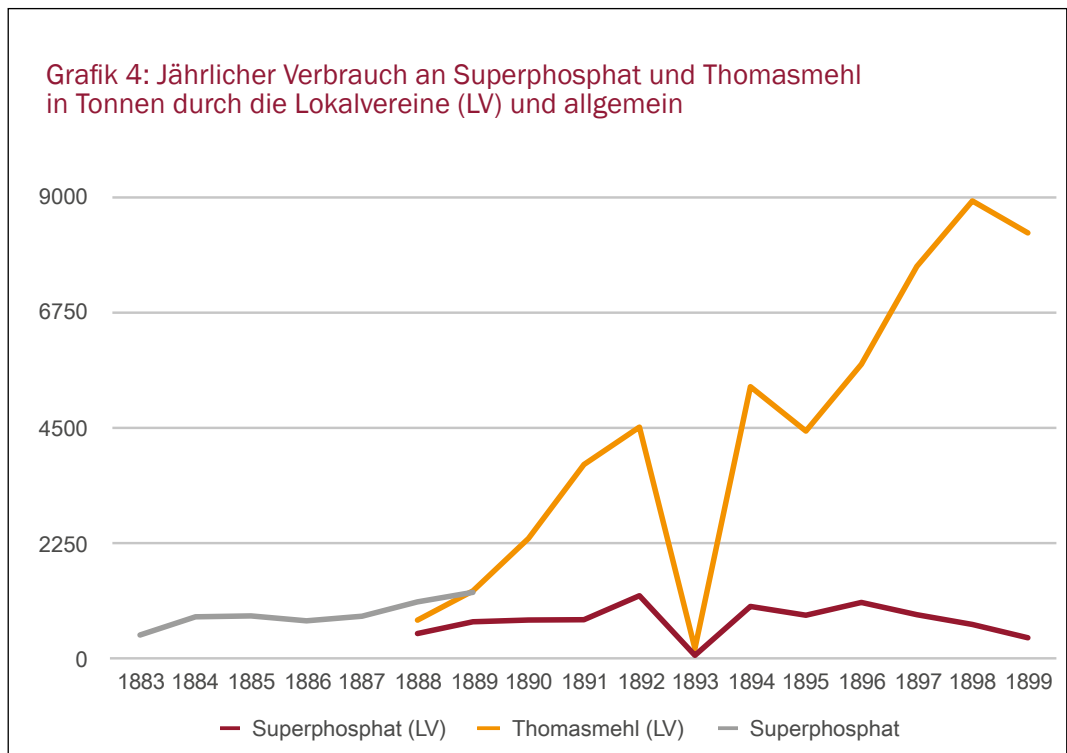
⁵⁵ Uekötter (2012): Wahrheit, [↑65], S. 162.

⁵⁶ Wagner (1913): Thomasmehl, [↑20], S. 26–29.

⁵⁷ Staatsministerium (1912): Landwirtschaft, [↑25], S. 136.

⁵⁸ Wagner (1913): Thomasmehl, [↑20], S. 27.

⁵⁹ Vergleiche auch: Uekötter (2012): Wahrheit, [↑65], S. 167.



Nach: Enzweiler (1894): Service; Enzweiler (1900): Complément; Fischer et al. (1891) Rapport

Lande haben, wenn die Preise sich in mäßigen Grenzen bewegten.“⁶⁰

Dieser Bericht, welcher von Eugen Fischer, Camile Aschmann und Jean Enzweiler – dem Who-is-who der luxemburgischen Agrar-Experten – angefertigt wurde, schloss mit der Feststellung, dass der Verbrauch „trotz aller Preisverhältnisse [...] ständig in die Höhe gegangen“ sei, was hauptsächlich an der „außergewöhnlichen Bedürftigkeit des Bodens an Phosphorsäure“ liege. Man bezifferte die Fehlmenge an Thomasschlacke auf 13.000 Tonnen jährlich. Insgesamt müsse man dem Boden sage und schreibe 800.000 Tonnen Thomasschlacke zuführen, um die bestehenden Nährstoffmängel auszugleichen. Die Verfasser schlossen mit der Empfehlung, dass jährlich mindestens 20.000 Tonnen Thomasschlacke „notwendig sind und daß es im Interesse unserer inländischen Landwirtschaft sehr erwünscht wäre, wenn auch

eine gewisse Zeit das Quantum dem Lande zu mäßigen Preisen geliefert werden könnte.“⁶¹

Glaukt man den Berichten der Ackerbauverwaltung und des Staatsministeriums für Ackerbau kam man beim Vorhaben, den Einsatz des Thomasmehls in der Landwirtschaft auszuweiten, nur schleppend voran. Daran schienen auch die Vorzugpreise zunächst wenig zu ändern.⁶² Offenbar bestellten die landwirtschaftlichen Lokalvereine ihren Bedarf eine gewisse Zeit lang nicht – wie beabsichtigt – direkt bei der Ackerbauverwaltung, sondern deckten sich auf dem privaten Düngemittelmarkt mit Thomasmehl ein, wie Grafik 3 zeigt. Es verwundert also wenn Autoren wie Carlo Hemmer, Tony Biver und Jean-Pierre Zanen in ihren historisch-folkloristischen Notizen festhalten: „An 't war engt Gleck fir eist Land, datt demols d'Chamber an d'Regierung derfir gesoergt hatten, datt dat Thomasmel de Letzeburger Bauren

⁶⁰ ANLUX, Agri-A256 № 18/96: Ackerbauverwaltung (Luxemburg, 14.8.1897): Bedarf an Thomasschlacken für die inländischen Landw. Unpaginierte Loseblattsammlung.

⁶¹ Ebda

⁶² Staatsministerium (1912): Landwirtschaft, [↑25], S. 136.

*iwerloß guf zu Preiße, de nemmen hallef su hi sen wi fir d'Ausland.*⁶³

Trotz dieses vermeintlichen Widerspruchs darf die Initiative der Regierung – nämlich mittels Preissubventionen den Einsatz des Thomasmehls in der Landwirtschaft zu fördern – nicht unterschätzt werden. Es handelt sich vielmehr um einen von mehreren Bausteinen, die im Verbund mit anderen staatlichen Maßnahmen die enge Verknüpfung von Staat und Vereinswesen illustrieren. Bei fast allen landwirtschaftlichen Vereinigungen spielte die Regierung unter Eyschen eine tragende Rolle. In Belangen der Agrarförderung nahm sie das Heft in die Hand und steuerte aktiv die Entwicklung mit der Absicht zur Extensivierung und Intensivierung, was einen deutlichen Kurswechsel im Vergleich zu den vorangegangenen „Politikstilen“ der liberalen Luxemburger Agrarförderung darstellt,⁶⁴ wie man sie noch um die Mitte des Jahrhunderts kannte.⁶⁵ Aufgrund dieser engen Liaison kann das landwirtschaftliche Genossenschaftswesen des Großherzogtum durchaus „als ein Instrument der staatlichen Agrarpolitik“⁶⁶ gewertet werden. Diese Entwicklung weist Parallelen zu anderen europäischen Staaten wie Deutschland, Italien und Frankreich auf.⁶⁷

Während sich der Staatsapparat nun anstrenge, dass das Thomasmehl auch „in die entlegensten Dörfer“ gelangen konnte,⁶⁸ dauerte es in der Tat nicht lange, bis das Thomasmehl aufgrund seiner ertragssteigernden Wirkung in der Landwirtschaft als eine Art segensreiches Heilmittel gefeiert wurde. Schon 1899, also

lediglich ein Jahr nachdem die Kommission für die landwirtschaftlichen Versuchsfelder ihre Empfehlung zur Abgabepflicht für die Minenbetreiber ausgesprochen hatte, erschien im *Luxemburger Wort* ein Artikel, der zu verstehen gab: „Man gehe nur ins Oesling und frage unsere Bauern, welche Wunder das Thomasmehl wirkt“. Geradezu emphatisch rezitiert der Autor: „Ohne Thomasmehl wäre das Oesling seinem Ruin entgegen gegangen.“⁶⁹ Rund 50 Jahre später, zum Centenarium von Sydney Thomas, konnte Jean Pierre Zanen in einem Radiobeitrag, wie das *Escher Tageblatt* hervorhob, „über die Wellen des Erdalls [sic!] [...] das ‚Wundermehl‘, die Thomasschlacke preisen.“⁷⁰

Jean Pierre Zanen, der von 1916 bis 1923 die Ackerbauverwaltung leitete und als Prokurist für die Columeta eine tragende Rolle bei der Verteilung des Thomasmehls spielte, war einer der zentralen Autoren, welche die Rolle des Thomasmehls als „Nationaldünger“ maßgeblich geprägt haben. Zanen galt nicht zu Unrecht als ein „Exponent des wissenschaftlich-wirtschaftlichen Ackerbaues im Großherzogtum“⁷¹ und widmete sich in kleineren Publikationen und zahlreichen Vorträgen dem Thomasmehl.⁷² Neben der wirtschaftlichen Bedeutung des Thomasmehls für das Ösling lobte Zanen besonders die Bedeutung des Düngemittels als ein Symbol „nationaler Solidarität“, denn es verbinde „die beiden Hauptzweige“ Industrie und Landwirtschaft.⁷³ Diese Äußerung aus dem Jahr 1936 tätigte er wohlgerne zu einer Zeit, als der Anteil der Beschäftigten im Agrarsektor nur noch rund 30% betrug und damit den ge-

⁶³ Biver et al. (1939): Landwirtschaft, [↑8], S. 12.

⁶⁴ Vergleiche: Guy Thewes: Les gouvernements du Grand-Duché de Luxembourg depuis 1848, Luxembourg 2006, S. 56–59.

⁶⁵ Vergleiche: Trausch (1969): Structures V, [↑62], S. 201.

⁶⁶ Carlo Hemmer: Die Genossenschaften der Bauern und Winzer im Großherzogtum Luxemburg, Bottrop 1936, S. 133.

⁶⁷ Ausführlicher: Lutz Raphael: „L'État dans les villages“. Administration et politique dans les sociétés rurales allemandes, françaises et italiennes de l'époque napoléonienne à la Seconde Guerre mondiale, in: Mayaud, Jean Luc; Raphael, Lutz (Hrsg.): Histoire de l'Europe rurale contemporaine. Du village à l'État, Paris 2006.

⁶⁸ Buschmann et al. (1983): 100 Jahre, [↑46], S. 36; Vergleiche auch: Marc Olinger: Von den Aufgaben und Tätigkeiten des Allgemeinen Verbandes, in: De Verband (Fédération Agricole Luxembourg) (Hrsg.): Allgemeiner Verband. 1909-1984; 75^{ème} anniversaire, Luxembourg 1984, S. 109.

⁶⁹ Unbekannt: Stallmist und Thomasmehl, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 52, 29./30.4.1889, Nr. 119-120.

⁷⁰ Marcel Steffes: Zum Centenarium S. G. Thomas. 1850-1885., in: *Escher Tageblatt*, 17.4.1950, Nr. 88.

⁷¹ Steffes (1950): Centenarium, [↑30].

⁷² Jean Pierre Zanen: Le rôle des scories Thomas dans l'évolution de l'agriculture luxembourgeoise, Luxembourg 1936; Jean Pierre Zanen; Aloyse Thull: Die Rolle des Thomasmehles im Entwicklungsgang der Luxemburger Landwirtschaft: Betrachtungen zu der „Thomasmehlabeilung“ der Ettelbrücker nationalen landwirtschaftlichen Ausstellung, Luxembourg 1936.

⁷³ Unbekannt: Die Thomasschlacken und unsere Landwirtschaft, in: Der Luxemburger Bauer (Beilage des „Tageblatt“), 12.12.1936.

ringsten Anteil aller Wirtschaftssektoren stellte (vgl. Grafik 1).

So harmonisch war die Verbindung keineswegs, wie ein Blick auf die Kammerdebatte um die Minenkonzession von 1913 zeigt. Die Debatte erwies sich (zumindest rhetorisch) als ein Prüfstein nationaler Solidarität, wenn es darum ging, der Landwirtschaft die vergünstigte Thomasschlacke zur Verfügung zu stellen. Die Debatte um die Minenkonzession war äußerst kontrovers und es müssen an dieser Stelle wesentliche Elemente unberücksichtigt bleiben, um den Rahmen dieses Aufsatzes zu wahren. Während auf der einen Seite das katholische Lager den Vorwurf erhob, die Regierung habe die Konzessionen unter Wert verkauft, erhöhte die Regierung die Konzessionsgebühren immer weiter, sodass die Arbed ihr Angebot zurückziehen musste und Thyssen den Zuschlag erhielt.⁷⁴ Die Bedeutung der „*Thomasmehlfrage*“ ist in diesem Kontext, also in einem Spannungsfeld von politischer Instrumentalisierung und persönlicher Profilierung, zu sehen. Die Linken um Michel Welter mussten sich nicht nur von dem Vorwurf „*reinwaschen*“, sie würden mit den Schmelzherren unter einer Decke stecken, sondern sie mussten auch die Unterstellung abwehren, sich persönlich an den Minenkonzessionen zu bereichern.⁷⁵ Eine möglichst hohe Abgabenquote an Thomasschlacke zum Vorzugspreis⁷⁶ war ein geeignetes Vehikel, um sich als Kümmerer um die Landwirtschaft im armen Norden zu inszenieren und somit hintergründige Eigeninteressen von sich zu weisen.⁷⁷ So gab Welter

beispielsweise zu Protokoll: „*Nous ne refusons pas les scories à l'Ardenne, en contraire: c'est nous qui avons proposé ces prestations!*“⁷⁸

In der polarisierten und teilweise sogar handgreiflichen Debatte⁷⁹ verwundert es nicht, dass die Abgabe zum Vorzugspreis von 17 Tonnen pro Hektar, welche später beschlossen wurde,⁸⁰ aus allen Richtungen Kritik erfuhr. Dabei wirkte die Kritik teilweise grotesk, wenn beispielsweise die Sozialisten wie Aloyse Kayser forderten, man müsse die Abgabemenge senken, damit die Minenbetreiber später höhere Löhne an die Belegschaft zahlen könnten. Diese Vorstellung wirkt in der Retrospektive – vorsichtig ausgedrückt – etwas zu optimistisch. Kayser steigerte seine Kritik aber noch weiter, indem er behauptete: „*les ouvriers sont bernés*“.⁸¹ Er polarisierte auch direkt gegen den Norden des Landes, indem er die Behauptung aufstellte, die Abgaben an Thomasmehl seien nur zum Nutzen einer einzigen Klasse, „*d'une seule classe de population: les agriculteurs – et encore les seuls agriculteurs du nord.*“⁸²

Kaysers Behauptung ließ sich von den anderen Abgeordneten leicht als eine opportunistische Volte entlarven, denn es war allgemein bekannt, dass die Thomasschlacke als Nebenprodukt der Stahlindustrie per se keine zusätzlichen Kosten verursachte.⁸³ Dadurch dass der Staat bzw. die Ackerbauverwaltung den Minenbetreibern das Thomasmehl abkaufte, schien es abwegig von einem „*sacrifice des scories*“ zu sprechen. François Altwies kehrte den Spieß sogar um: „*Donc, en fournissant des scories à*

⁷⁴ Romain Hilgert: Schmelzherren im Linksblock, 2011. Online verfügbar unter: <https://www.land.lu/page/article/677/4677/DEU/index.html>. [07.12.2023].

⁷⁵ Hilgert 2011, [↑49].

⁷⁶ Unbekannt: Kammer-Revue, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 66, 18.11.1913, Nr. 322.

⁷⁷ Vergleiche: Unbekannt: Kammer-Revue, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 66, 19.11.1913, Nr. 323.

⁷⁸ Unbekannt: Intérieur. Chambre des Députés, in: *L'indépendance luxembourgeoise*, 19.11.1913, Nr. 323.

⁷⁹ Hilgert 2011, [↑49].

⁸⁰ Convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Gelsenkirchener Bergwerks-Aktien-Gesellschaft, Abteilung Aachener Hütten-Verein Esch à Esch-s.-Alz., au sujet d'une concession minière de trente-neuf hectares environ en deux lots distincts. 29.11.1913; Convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Société anonyme des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Steinfort à Steinfort au sujet d'une concession minière de centvingt-cinq hectares environ en trois lots distincts. 29.11.1913; Convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye, division de Rodange à Rodange, au sujet d'une concession de quatre-vingt-quatorze hectares environ en trois lots distincts. 29.11.1913; Convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Deutsch-Luxemburgische Bergwerks-und Hütten-Aktiengesellschaft, Abteilung Differdingen, au sujet d'une concession minière de trois cent vingt-quatre hectares environ. 29.11.1913.

⁸¹ Unbekannt: Intérieur. Chambre des Députés, in: *L'indépendance luxembourgeoise*, 20.11.1913, Nr. 324, S. 3.

⁸² Unbekannt (1913): Intérieur, [↑38], S. 3.

⁸³ Unbekannt: Kammer-Revue, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 66, 17.11.1913, Nr. 321.

*l'agriculture à un certain prix, c'est l'agriculture que nous rançonnons au profit des industriels.*⁸⁴

Am Ende der Parlamentsdebatte entstand schließlich nicht das Bild, dass die Abgabenquote für Thomasmehl ein Opfer sei, das die Industrie zugunsten der Landwirtschaft (im Norden) zu leisten habe. Vielmehr scheint das Gegenteil der Fall gewesen zu sein. Viele Abgeordnete hoben hervor, dass die Landwirtschaft dafür kompensiert werden müsse, dass sie die Industrie mit Arbeitskräften versorge und dass eine prosperierende Landwirtschaft gleichwohl ein Garant für eine prosperierende Industrie sei.⁸⁵ Letzter Punkt entspricht wiederum dem Ansinnen der Regierung, durch Ertragssteigerung, rationelle Bewirtschaftung und betriebstechnische Innovationen die Produktionskosten für Agrarprodukte zu senken, damit mittelbar die Lohnkosten auf einem möglichst niedrigen Niveau gehalten werden konnten. Somit konnte Luxemburg als Wirtschaftsstandort weiterhin attraktiv bleiben.⁸⁶

Kurze Zeit später verletzte das Kaiserreich im Zuge des Ersten Weltkriegs die Neutralität Luxemburgs und besetzte das Land. Die Besetzung folgte nicht nur militärischen Erwägungen und dem Zweck, das Großherzogtum als Quelle für Nahrungsmittel auszubeuten, sondern man wollte sich auch den Zugriff auf die Stahl- und Thomasmehlproduktion sichern. Die darauffolgende Nahrungsmittelknappheit seit 1915 stellt unfraglich den gravierendsten Einschnitt in die Agrarwirtschaft während der Besatzungszeit dar. In diesem Zusammenhang wurde gerade die Ausfuhr des Thomasmehls als Affront gedeutet und schwere Vorwürfe gegen die Eisenindustrie erhoben. So rechnete das *Luxemburger Wort* 1920 vor, dass seit dem Jahr 1917 täglich rund 100 Wagons „dieser wertvollen Ware“ ins Kaiserreich ausgeführt worden waren. Die Landwirtschaft jedoch „fehte [...] vergeblich, man solle ihr doch auch ein bescheidenes Quantum unseres Nationaldüngers abgeben“.⁸⁷

Auch der AVLL kritisierte, dass etwa 80% der inländischen Thomasmehlproduktion ins Ausland geliefert würden. Der Ackerboden sei „infolge mangelnder Düngierzufuhr durch einen verderblichen Raubbau ausgepowert und mit jedem Jahr unproduktiver“ geworden. Man müsse doch gerade die einheimische Agrarproduktion wieder durch künstliche Düngung fördern, denn nur die Landwirtschaft vermag „*unser Volk [...] vor dem Hunger zu schützen.*“⁸⁸ Ohne Zweifel waren die Hungererfahrungen der Luxemburger Bevölkerung noch lebhaft im Gedächtnis. Die Rolle der Landwirte innerhalb der Ressourcengemeinschaft der luxemburgischen Nation wurde dabei immer stärker als „Volksernährer“ wahrgenommen.

Nun aber hätte die Regierung die Thomasmehllieferungen nach Deutschland priorisiert und die Industrie beteilige sich daran. „*Diese Handlungsweise unserer Industrie ist nicht patriotisch*“, mahnte der Autor.⁸⁹ Auch in diesem Zusammenhang entwickelte sich eine virulente Polemik – analog zur Kontroverse über die Minenkonzession. Es ging nicht alleine um das Thomasmehl, sondern auch um die fundamentale Kritik am Ministerium Welter. Welter war dem katholischen Lager ein Dorn im Auge – nicht zuletzt aufgrund seiner Zugehörigkeit zum sozialistischen Lager. Dass aber ausgerechnet das Thomasmehl wieder als Vehikel für diese Kritik herhielt, ist auf die allgemein bekannte Bedeutung des Nationaldüngers zurückzuführen. Mit dem Thomasmehl ließ sich politische Stimmung machen – selbst abseits wirtschaftspolitischer Erwägungen und nationalökonomischer Empirie. Der Abgabenvertrag mit den Deutschen über die Lieferung von Thomasmehl, der als „*ein Dokument des Verzichtes auf unsere Selbständigkeit und unsere nationale Würde*“ galt,⁹⁰ zeigt dass das Thomasmehl als ein Exponent der luxemburgischen Nation wahrgenommen wurde.

⁸⁴ Unbekannt (1913): Intérieur, [↑38], S. 3.

⁸⁵ Unbekannt (1913): Kammer-Revue, [↑35].

⁸⁶ Ausführlicher: Gilbert Trausch; Marcel Schroeder: *Le Luxembourg. Émergence d'un État et d'une nation*, Anvers 1989, S. 269–294; Pauly (2015): *Geschichte*, [↑57], S. 76–82.

⁸⁷ Unbekannt: Dr. Welter's Vertrag und die Landwirtschaft, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 73, 4.5.1920, Nr. 188.

⁸⁸ Unbekannt (1920): Vertrag, [↑39] Hervorhebung im Original.

⁸⁹ Unbekannt (1920): Vertrag, [↑39].

⁹⁰ Unbekannt (1920): Vertrag, [↑39].

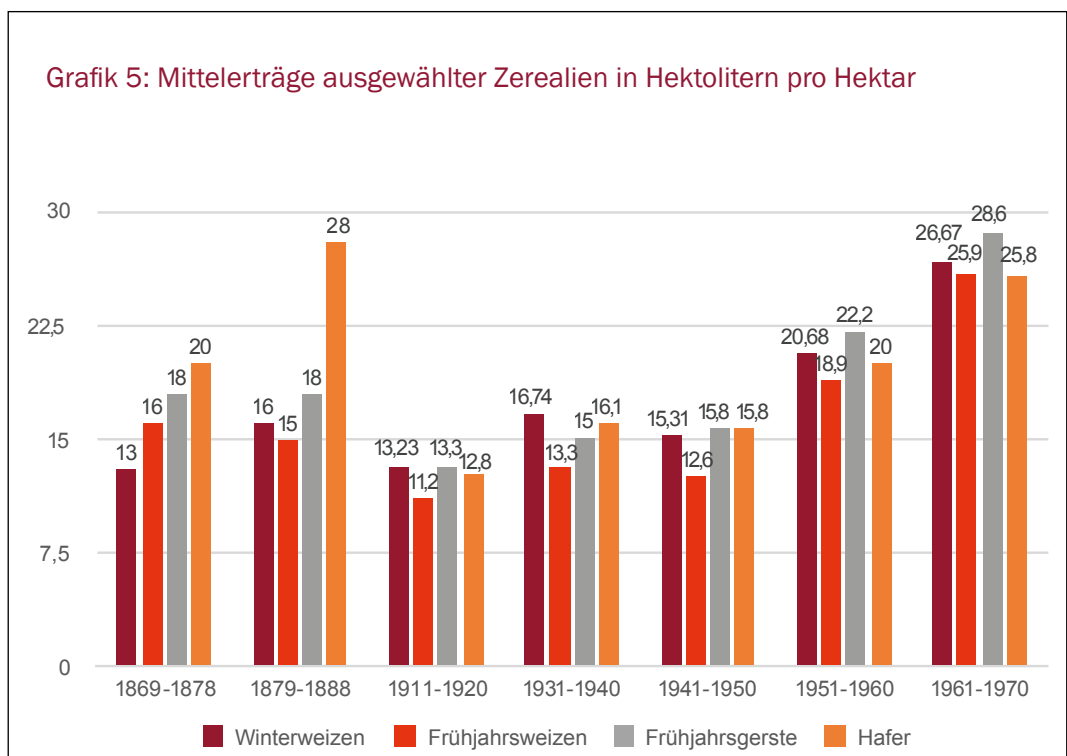
Einordnung

Die Verbreitung des Thomasmehls und seine Erfolgsgeschichte als Nationaldünger sind in einem übergeordneten historischen Zusammenhang zu verorten, der allgemein als „*Revolution*“ in der Landwirtschaft bezeichnet wird. Sie kommt in einer signifikanten Ertragssteigerung in der landwirtschaftlichen Produktion zum Ausdruck. Man schätzt, dass in der Periode von 1870 bis 1913 die Agrarproduktion global (!) um jährlich 1,06% wuchs.⁹¹ Die Ursachen hierfür lassen sich – etwas vereinfacht – in zwei Kategorien aufteilen: Die Extensivierung, also die Ausweitung der Nutzflächen, und die Intensivierung, also die höhere Ertragsleistung bei gleicher Flächennutzung.

Zunächst zur Intensivierung: Die ertragssteigernde Wirkung des Thomasmehls war bereits durch die Zeitgenossen gut belegt worden. Mit dem gleichen Einsatz an Arbeitskraft ließ sich also ein höherer Ertrag bei gleicher Nutzfläche erzielen. Außerdem ermöglichte

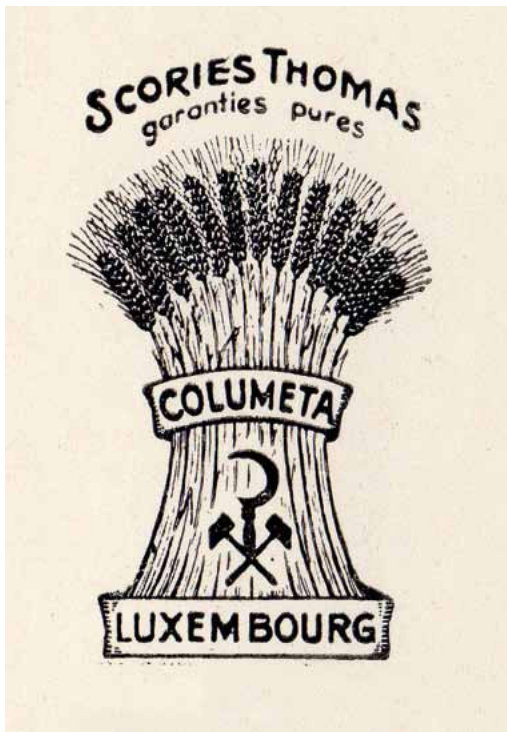
das Thomasmehl einen Wechsel beim Feldfruchtanbau, denn wo vormals Erbsen gezogen wurde, baute man nun Weizen oder Hafer an. Das Thomasmehl sollte aber auch dazu dienen, die Brache zu reduzieren, sodass die Fruchtfolge verdichtet werden konnte. Für die Landwirte bedeutete dies zwar häufigere oder bessere Erträge, aber auch zusätzliche Arbeit. Da Arbeitskraft jedoch ein äußerst knappes Gut war, die Landwirtschaft mit anderen Sektoren um Arbeitskräfte konkurrieren musste und die Mechanisierung um die Jahrhundertwende noch in den Kinderschuhen steckte, ließen die „*großen Veränderungen*“ noch auf sich warten. Dass die verfügbare Arbeitskraft ein stark limitierender Faktor war, zeigt der Blick auf die mittleren Hektarerträge vor und nach den Weltkriegen.

Die Ertragssteigerungen bis 1915, die bereits in Tabelle 1 angezeigt wurden, scheinen also vielmehr dadurch zustande gekommen zu sein, dass das „*Wundermehl*“ auf eine zumindest angemessene Versorgung des Agrarsektors mit Arbeitskräften traf. Vor diesem Hintergrund



Nach: STATEC 1990

⁹¹ Jürgen Osterhammel: Die Verwandlung der Welt. Eine Geschichte des 19. Jahrhunderts, in: Schriftenreihe der Bundeszentrale für politische Bildung, Bd. 1044, Bonn 2010, S. 314f.



Quelle: industrie.lu

nehmen die Ertragseinbrüche im Zeitraum von 1911 bis 1920 nicht Wunder, denn hier kamen die Knappheit an Dünge- und Betriebsmitteln mit einem eklatanten Mangel an Arbeitskräften durch Hunger und Krieg zusammen. Es ist darüber hinaus zu erkennen, dass die signifikante Wachstumsdynamik erst in der Zeit nach 1941 einsetzte, womit sich Luxemburg in den Kanon der anderen zentral- und westeuropäischen Staaten einordnen lässt.⁹² Auf das „Abheben“⁹³ der Landwirtschaft in der Zeit von 1880 bis 1900 folgte also eine Phase, in welcher die Mitteltrträge wieder zurückgehen. Von einem unumkehrbaren Wachstumsprozess kann also nicht die Rede sein.

Das Thomasmehl sollte in der Wahrnehmung der Zeitgenossen auch eine Rolle bei der Extensivierung spielen. Und so zeigte auch die landwirtschaftliche Ausstellung in Ettelbrück 1937, „*que depuis l'emploi des scories Thomas, les superficies consacrées à la culture du blé,*

des plantes fourragères et des pommes de terre, ainsi qu'aux prairies et aux pâturages ont pu être augmentées, très considérablement en raison de l'aélioration du terrain.“⁹⁴ Gerade im Ösling, wo ertragsarme Böden das Bild prägten, sollten ungenutzte Flächen überhaupt erst für den Ackerbau erschlossen werden. Der Halmfruchtanbau, der die Landwirtschaft des Großherzogtums prägte, konnte sich somit auch in Gegenden verbreiten, deren Böden vormals als ungeeignet galten. Dies wird deutlich, wenn der Bezug von Thomasmehl nach Kantonen in den Blick genommen wird. Siehe dazu Tabelle 2.

Im Jahr 1900 ist deutlich zu erkennen, dass die Öslinger Kantone wie Clervaux und Redange einen hohen Thomasmehlverbrauch hatten. Im Vergleich dazu fiel der Verbrauch in Wiltz deutlich geringer aus als derjenige der anderen Öslinger Kantone. In den Kantonen Esch (332,5 Tonnen) und Remich (541,5 Tonnen) war der Verbrauch insgesamt am geringsten, jedoch stieg der Verbrauch bis zum Jahr 1910 in Esch auf das Doppelte an (780 Tonnen). Auch in Remich hatte sich der Verbrauch bis 1910 mehr als verdoppelt. Dieser Trend gilt im groben Maßstab für alle Kantone mit Ausnahme von Vianden. Den höchsten Gesamtverbrauch hatten im hier beobachteten Zeitraum die Kantone Clervaux (26.771 Tonnen), Redange (21.609 Tonnen) und Echternach (19.761 Tonnen). Die zwei größten Verbraucher waren die Öslinger Kantone.

Der Kanton Remich fällt beim Gesamtverbrauch zurück, was darauf zurückgeführt werden kann, dass Thomasmehl über einen längeren Zeitraum nicht im Weinbau verwendet wurde. Dies mag für den Kanton Vianden gelten, der geographisch auch zum Ösling zählt. Vianden verfügt außerdem mit einer Ackerfläche von 2720 ha über die mit Abstand geringste Ackerfläche im Großherzogtum (im Gesamtverhältnis nur 2,18 %).⁹⁵

Die nachfolgenden Tabellen ermöglichen einen differenzierten Blick auf die Ausdehnung der Ackerländereien. So ist erkennbar, dass Öd-, Weide- und Rodland bis 1898 kontinuierlich

⁹² Osterhammel (2010): *Verwandlung*, [156], S. 317f.

⁹³ Vergleiche: Trausch (1969): *Structures V*, [162], S. 202.

⁹⁴ hmr: A l'Exposition Agricole d'Ettelbruck, in: *Luxembourg. Journal du matin*, Jg. 2, 13.9.1936, Nr. 256/257.

⁹⁵ Dominik Maria Nepper: *Die landwirtschaftliche Benutzung des Grund und Bodens in dem Grossherzogtum Luxemburg*, Bonn 1904, S. 136.

Tabelle 2: Thomasmehlverbrauch in Tonnen nach Kantonen

Jahr	Capellen	Clerveaux	Diekirch	Echternach	Esch-s.-A.	Grevenmacher	Luxemburg	Mersch	Redange	Remich	Vianden	Wiltz
1888 bis 1899	4467	4652,5	5490	9309	3063,5	5207,5	3623,5	6649,5	5404	3378	806	3916
1898	716	559	819,3	963,3	334,2	731,3	606,5	959,1	821,4	485	53,6	559,1
1900	679	1705,5	867	1040	332,5	738	792,5	1017	1366	541,5	184,5	860,5
1901	849	1293,5	832	300,5	401	795,5	715	971,5	1304	512	156	701
1902	918,2	1468,4	764,5	756,3	479,5	946,6	819	1076,4	1472,1	413,6	165,5	912,4
1903	772,5	1895	734	894	436,5	834	907,5	1146,5	1588,5	468	163,5	1018
1904	920	2411	911,5	1233,5	495,5	842	901,5	1319,5	1645	509,5	187	1055,5
1905	975,5	2398	1110	1284,5	545,5	881,5	1065,5	1411	1578,5	588,5	218	1200,5
1906	1041,5	2475,5	1085,5	1166,5	560,5	897,5	1034,5	1370	1686,5	587	222,5	1288,5
1907	1054,5	2571	1052	1072,5	603,5	853,5	1047	1325,5	1605,5	580,5	281,5	1342,5
1908	1105,6	2638,4	1185,7	1110,1	654,3	921,1	1099,4	1371,9	1613,5	657,1	281,7	1400,5
1910	1313	3262,2	1658,7	1594,2	780	1613,2	1768	1667	2365,8	1245,6	231,3	1662,1
Summe*	14095,8	26771	15690,9	19761,1	8352,3	14530,4	13773,4	19325,8	21629,4	9481,3	2897,5	15357,5

* Zeitraum 1888 bis 1910. Aufgrund fehlender Quellen können keine genaueren Angaben für den Zeitraum von 1888 bis 1899 gemacht werden. Lediglich für das Jahr 1898 liegt eine detaillierte Angabe vor, die entsprechend bei der Gesamtsumme rausgerechnet wurde.
 Nach: Enzweiler (1894): Service; Enzweiler (1905): Complément; Enzweiler (1908): Complément; Ergänzt durch: Staatsministerium (1912): Landwirtschaft

zurückgingen. Das Ackerland nahm von 1855 bis 1889 zu, denn die staatlichen Behörden führten in der Tat ausgedehnte Meliorationsarbeiten aus und unterstützen die Urbarmachung von Ödländereien. Den größten Teil machte indes der „Umbruch“ von Brachland und Weiden sowie die Umnutzung von Wäldern und Wiesen aus.⁹⁶ Die Wiesen nahmen daher zwischen 1865 und 1875 leicht ab, aber danach wuchs die Nutzungsfläche der Wiesen wieder – ein Indikator, der auf ausgedehntere Stallhaltung hindeutet.

Dass das Ackerland im Zeitraum bis 1889 zunahm, wurde generell auf eine rationellere Bewirtschaftung zurückgeführt. Hierzu zählte auch der Einsatz künstlicher Düngemittel. Damit konnte zu dieser Zeit aber kaum das Thomasmehl gemeint sein, denn wie Grafik 4 gezeigt hat, wurde zu jener Zeit vor allem noch Superphosphat eingesetzt. Andere wichtige Dünger waren Guano, tierische Phosphatdünger (z.B. Knochenmehl) und Chile-Salpeter.⁹⁹ Gerade in den Kantonen Redange (521 ha), Clervaux (327 ha) und Wiltz (104 ha) nahmen die Ackerflächen zu. Als die zentrale Voraussetzung galt vor allem die bessere Verfügbarkeit von Dünge-

mitteln. In allen anderen aber besonders in den urbaneren – Kantonen ging die Ackerfläche hingegen zurück, so z.B. in Esch (-1028 ha), Mersch (-953 ha) und Luxemburg (-940 ha). Ursächlich hierfür waren die Anlage von Erzgruben, Stein- und Kalkbrüchen und die Umnutzung in andere nicht-landwirtschaftliche Flächen wie beispielsweise Straßen, Wege, Eisenbahnen, Lagerplätze usw. In Remich (-195 ha) und Vianden (-55 ha) wurden Ackerflächen beispielsweise für Obstbaumpflanzungen und Weinberge umgenutzt. Auch die gezielte Aufforstung spielte eine Rolle.¹⁰⁰ Auch der Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché von 1891 betont, dass die Aufforstung unrentabler Ackerflächen eine beliebte Praxis gewesen sei, vor allem aufgrund mangelnder Arbeitskräfte in der Landwirtschaft und steigender Rohstoffpreise für Holz.¹⁰¹

Die Zeit nach 1906 (siehe Tabelle 4) zeigt zunächst einen weiteren Rückgang des Ackerlandes, doch bis 1910 nimmt die Ackerfläche wieder leicht zu. Danach fällt die reine Fläche des Ackerlandes wieder ab, mit Ausnahme des Zeitabschnittes von 1925 bis 1930. Stattdessen

Tabelle 3: Landwirtschaftliche Nutzflächen in Hektar

	1847	1855	1865	1875	1889	1898
Ackerland	113836	109772	124168	124796	124811 ⁹⁷	124010
Wiesen	25094	24780	25428	25289	25447	25466
Öd-, Weide- und Rodland	33614	31587	30808	29992	18402 / 27892 ⁹⁸	18332
Brache			27526	13265		

Nach: Ständige Kommission für Statistik (1907): Anbauflächen; STATEC 1990

⁹⁶ Fischer et al. (1891) Rapport, [↑14], S. 70f.

⁹⁷ In den Jahre 1889 und 1898 wurden die Obstbaumpflanzungen zu den Ackerländereien gezählt. Im Jahr 1875 waren 549 ha Obstbaumpflanzungen. Nepper (1904): Benutzung, [↑17], S. 47.

⁹⁸ Für die Zeit ab 1889 wurde mit neuen Schätzungen gearbeitet. Die Angabe von 27892 beruht auf dem Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché aus dem Jahr 1891. Eine Revision des Katasters fand zu diesem Zeitpunkt nicht statt. Die amtliche Statistik weist für die Jahre 1889 und 1898 jeweils 7209 ha und 7436 ha Land aus, die nicht landwirtschaftlich aber z.B. für die Wasserwege, Eisenbahnen usw. genutzt wurden. STATEC: Statistiques historiques. 1839–1989, Luxemburg 1990, S. 105. Vergleiche: Nepper (1904): Benutzung, [↑17], S. 26f; Fischer et al. (1891) Rapport, [↑14], S. 70.

⁹⁹ Fischer et al. (1891) Rapport, [↑14], S. 171–173.

¹⁰⁰ Nepper (1904): Benutzung, [↑17], S. 54f.

¹⁰¹ Fischer et al. (1891) Rapport, [↑14], S. 71.

Tabelle 4: Landwirtschaftliche Nutzflächen in Hektar

	1906	1910	1915	1921	1925	1930	1935	1940
Kulturland	152787	154524	155310	154249	159283	160180	159814	161971
Ackerland	119523	122279	118237	113126	1112854	112661	110236	110078
Wiesen und Weiden	26535	27432	32289	36067	41431	42933	45007	46681
Anderes Kulturland	6729	4813	4784	5056	4998	4586	4481	5212

Nach: STATEC 1990

nehmen Wiesen und Weiden durchgehend und signifikant zu.

Insgesamt ist also eine Abnahme der Ackerfläche zu konstatieren, wohingegen gerade die Viehhaltung auf Dauerweiden und die Stallhaltung – versorgt durch die ganzjährigen Wiesen – zugenommen haben. Das Thomasmehl hatte daran allerdings nur einen mittelbaren Anteil. Es ist durchaus richtig, dass die Mitteltrträge pro Hektar stiegen und dass gerade in den Regionen des Ösling der leicht verfügbare chemische Dünger eine rationellere Bewirtschaftung ermöglichte. Aber unter den gegebenen Voraussetzungen (besonders im Angesicht des Arbeitskräftemangels) bedeutete dies oftmals, dass die Landwirte die Ackerfläche reduzierten. Die Behauptung, dass durch das Thomasmehl „[g]roße Gebiete verwahrloster Böden [...] der Kultur zugeführt“¹⁰² wurden, lässt sich vor dem Hintergrund dieser Zahlen nicht erhärten. Das Thomasmehl fügt sich daher deutlich besser in den Anbeginn einer „intensiven[n] Produktionsphase“,¹⁰³ deren Erfolg noch in der Zukunft lag. Diese Position behauptete das Thomasmehl allerdings – wenn auch als Spitzenreiter – neben anderen chemischen Düngemitteln. Im Gegensatz zu Kalk, Salpeter und Superphosphat hat es einen geringeren Anteil an der Extensivierung.

Wenn also „*Ginster, spärliche Schafswäiden und Oedland*“ verschwanden,¹⁰⁴ wichen sie

nicht unbedingt einem ährenreichen Ackerland. Stattdessen änderte man in Luxemburg die Bewirtschaftungen auf weniger intensive Nutzflächen. Teilweise wurden Ackerflächen aufgegeben und in Weideland umgewandelt. Dass man aber damit begann, das Dauerweideland konsequent auszudehnen, war bestenfalls eine mittelbare Wirkung des Thomasmehls. Ähnlich sieht es bei der Viehhaltung aus. Thomasmehl kam bei der Wiesendüngung zum Einsatz. Wenn eine Ackerfläche also in eine Wiese umgewandelt oder eine neue Wiese angelegt worden war, konnte das Thomasmehl für eine bessere und konstante Futtermittellieferung bürgen. Mit dem Einsatz von Thomasmehl konnten die Landwirte folglich in einem viel höheren Maß die Umnutzung der Flächen, das Roden und auch die intensivere Nutzung kleinerer Flächen forcieren.¹⁰⁵

Diese vorangegangenen Erörterungen sollen nicht dazu dienen, die Wirksamkeit des Thomasmehls in Frage zu stellen oder dessen Bedeutung für die Landwirtschaft herunterzuspielen. Es muss hingegen betont werden, dass die Intensivierung ein langwieriger Prozess war, der durch die chemischen Dünger insgesamt angestoßen wurde und zwar schon lange vor der Verfügbarkeit von Thomasmehl. Die Verfügbarkeit eines preiswerten Phosphatdüngers, der von der Landwirtschaft in immer stärkerem Maße – und besonders in den Regionen

¹⁰² Biwer et al. (1939): Landwirtschaft, [↑8], S. 35.

¹⁰³ Buschmann et al. (1983): 100 Jahre, [↑46], S. 37.

¹⁰⁴ Unbekannt: Um die Centenar-Feier S.-G. Thomas, in: Luxemburger Wort, Jg. 103, 17.4.1950, Nr. 107, S. 2.

¹⁰⁵ Vergleiche Robert Wealer: Une identité paysagère du Luxembourg ? 2010, S. 329.

des Öslings – nachgefragt wurde, hat im Konzert mit anderen bestimmenden Faktoren die Intensivierung in der Landwirtschaft begünstigt. Die Etikettierung dieses sehr komplexen Prozesses als „*Revolution*“ kann also problematisch sein und dessen Vielschichtigkeit verschleiern.¹⁰⁶

Die letzte Frage, die zu diesem Komplex aufgeworfen werden soll, bezieht sich auf den Anteil der Industrialisierung an dieser Entwicklung. Eine Frage, die immer noch kontrovers für Kontinentaleuropa diskutiert wird.¹⁰⁷ Sie hilft auch bei der Klärung, welche Rolle die ländliche Gesellschaft selbst spielen konnte: Verhielten sich die Landwirte eher wie handelnde Subjekte oder wie passivere Objekte, die von anderen abhängig waren oder gesteuert wurden?

Gilbert Trausch hat diese Frage dahingehend beantwortet, dass die Eisen- und Stahlindustrie anfänglich eng in den agrarischen Kontext des Großherzogtums eingeflochten war und sich um die Mitte des 19. Jahrhunderts (durch den Eisenbahnbau 1859, Ausbeutung der Minette-Region ab 1870 usw.) aus eben diesem Kontext herauszulösen begann. Die Herausbildung urbaner industrieller Zentren und die Entstehung einer kapitalisierten und integrierten Industrie beschleunigten diesen Prozess.¹⁰⁸ Wenn auch um die Jahrhundertwende eine zunehmende Kapitalisierung für die Landwirtschaft geltend gemacht werden kann, so hat die Wirtschaftsgeschichte dennoch hervorgehoben, dass die industrielle und die agrarische Revolution unterschiedlichen Mustern folgten. Gerade in der Landwirtschaft blieben die Rahmenbedingungen der „*traditionellen bäuerlichen Ökonomie*“ prägend, weshalb in der jüngeren Agrargeschichte die Bedeutung der traditionellen Institutionen, der bäuerlichen Ökonomie,

der Dorfgemeinschaft und der familiären Netzwerke betont werden.¹⁰⁹

Die zurückliegenden Beiträge zur Geschichte des Thomasmehls, die einerseits den starken Kontrast zwischen Tradition und Moderne überzeichnen und andererseits die transformative Wirkung des Thomasmehls überbetonen, um eine agrarische Revolution analog zur industriellen Revolution zu insinuieren, sitzen einem Trugschluss auf, der aus dem Narrativ rund um den Nationaldünger entspringt – worauf im letzten Kapitel einzugehen sein wird.

Die Bewertung einer solchen Erzählung muss freilich auch differenziert erfolgen, was sich am Beispiel der Jubiläumsschrift des ASTA verdeutlichen lässt: „*La découverte des qualités fertilisantes des scories Thomas et leur utilisation à grande échelle vers la fin du 19^e siècle changèrent de fond en comble les conditions d'exploitation des terres agricoles. C'était le point de départ d'une lente, mais irrévocable évolution qui fut soutenue par une nouvelle forme de coopération villageoise dans la mesure où l'activité agricole fut encadrée par la création de comices agricoles et de coopératives de production et de commercialisation de produits agricoles.*“¹¹⁰

Dass in diese Zeit auch die Gründung der Genossenschaften und anderer Kooperationsformen fielen, ist kein Verdienst des Thomasmehls gewesen, denn diese Vereinigungen entstanden vor dem Siegeszug des „*Nationaldüngers*“ wie Grafik 2 deutlich zeigt. Ihr Auftreten deutet aber darauf hin, dass die ländliche Gesellschaft durchaus in der Lage war, eine aktive Rolle bei der Umgestaltung des Agrarsektors zu spielen.

¹⁰⁶ Ausführlicher: Michael Kopsidis: Agrarentwicklung. Historische Agrarrevolutionen und Entwicklungsökonomie, in: Grundzüge der modernen Wirtschaftsgeschichte, Bd. 6, Stuttgart 2006, S. 7–21.

¹⁰⁷ Osterhammel (2010): Verwandlung, [↑56], S. 316f.

¹⁰⁸ Banque de Luxembourg et al. (1995): Luxembourg, [↑45], S. 6–18.

¹⁰⁹ Kopsidis (2006): Agrarentwicklung, [↑50], S. 7f. Ausführlicher: Clemens Zimmermann: Ländliche Gesellschaft und Agrarwirtschaft im 19. und 20. Jahrhundert. Transformationsprozesse als Thema der Agrargeschichte, in: Troßbach, Werner; Zimmermann, Clemens (Hrsg.): Agrargeschichte. Positionen und Perspektiven, in: Quellen und Forschungen zur Agrargeschichte, Bd. 44, Stuttgart 1998.

¹¹⁰ Octavie Modert; Fernand Boden: 125 années d'histoire agricole et de service à l'agriculture, in: Administration des services techniques de l'agriculture (Hrsg.): 125 Joer ASTA. Administration des services techniques de l'agriculture, Luxembourg 2008, S. 7f.

Ein überschätzter „Nationaldünger“?

Der Siegeszug des Thomasmehls fiel in eine Zeit, in der sich die Landwirtschaft im Großherzogtum bereits in einem Transformationsprozess befand. Das Narrativ um den „Nationaldünger“ als „Wundermehl“ speiste sich nicht nur aus den Erzählungen in der Tagespresse, sondern es wurde auch von renommierten Agronomen und Repräsentanten des landwirtschaftlichen Fortschrittes wie Jean-Pierre Zanen und Jean-Philippe Wagner verbreitet. Bei diesen kommen zwei Deutungsansätze zusammen: Einerseits bewerteten sie die Einführung des Thomasmehls aus der Perspektive der Zwischenkriegszeit und der Nachkriegszeit, als die Transformation des Agrarsektors schon weiter fortgeschritten war. Das Thomasmehl setzen sie an den Beginn dieser Entwicklung und weisen ihm selbst eine transformative Impulswirkung zu. Es verwundert also nicht, wenn die Landwirtschaft der Vergangenheit als „unrentabel“ und „primitiv“ apostrophiert wurde.¹¹¹ Der Boden sei nicht in der Lage gewesen „trotz härtester Fron“ seine „Betreuer“¹¹² zu ernähren. Außerdem prägten die katastrophalen Erfahrungen aus den Kriegsjahren das kollektive Gedächtnis der luxemburgischen Nation. Wer immer auf eine zurückliegende Zeit geprägt von Entbehrungen, Knappheit und Hunger verwies,¹¹³ konnte an diese lebendigen Eindrücke anknüpfen. Damit ging eine Neubewertung des Bauern einher, der als „Ernährer der Menschen“¹¹⁴ eine Aufgabe von nationaler Verantwortung zu erfüllen hatte.

Andererseits waren Zanen und Wagner als wissenschaftliche Experten zugleich auch die Fürsprecher einer „modernen“ Landwirtschaft,

die sich an wirtschaftlich-zweckrationalem Kalkül orientieren sollte. Der moderne Landwirt, den sich diese Experten vorstellten, sollte über Fachwissen verfügen, eine möglichst optimale Kombination von Düngemitteln einsetzen und modernes Saatgut verwenden. Dass der Dünger ein nationales Produkt war, erleichterte die Propagierung dieser Zielvorstellung. Und da es sich um ein nationales Produkt handelte, musste es auch der Ressourcengemeinschaft verfügbar gemacht werden. Es trafen sich im Thomasmehl also verschiedene Vorstellungen, die ganz im Sinne einer nationalen Agrarpolitik waren. Und so wusste man schon 1899 im *Luxemburger Wort* zu berichten: „Für uns luxemburger Landwirte ist sie [die Phosphorsäure; Anm. D.T.] um so leichter zu beschaffen, da wir ja das Thomasmehl im eigenen Lande in so großer Menge produzieren [...] und man ist sozusagen sicher, bessere und reichere Erträge zu ernten.“¹¹⁵

Aufgrund der oben skizzierten rationellen Zielvorstellungen konnte das Thomasmehl allerdings keine Ausschließlichkeit für sich beanspruchen, denn es war auch den Zeitgenossen evident, dass nur eine Kombination von Düngemitteln den beabsichtigten Erfolg versprach. Der wichtigste Dünger in der Luxemburger Landwirtschaft war und blieb der Stalldünger. Allerdings ließ sich damit keine nationale Aufgabe verknüpfen.

Bei einer landwirtschaftlichen Konferenz in Mamer konnten die Anwesenden 1889 noch vernehmen: „Die dem Erdboden genommene Phosphorsäure steckt vorzüglich in den Knochen der lebenden Wesen, welche die Erzeugnisse der Erde verzehren; doch dem Acker das Genommene in Form von Knochenmehl wieder zuzuführen, daran denken nur Wenige. Die

¹¹¹ Unbekannt: Generalversammlung des Verbandes der Landwirtschaftlichen Genossenschaften, in: *Escher Tageblatt*, 8.3.1950, Nr. 55.

¹¹² Unbekannt: Thomasmehl und Landwirtschaft, in: *Escher Tageblatt*, 15.9.1936, Nr. 217.

¹¹³ Unbekannt (1950): Centenar, [↑43].

¹¹⁴ Jean Philippe Wagner: Thomasmehl, Ernteerträge und Nahrungsmittel-Versorgung im Großherzogtum Luxemburg unter dem Kriegseinfluß, Luxemburg 1917, S. 11 Wagner gibt hier eine Äußerung von Jules Méline auf dem 10. Internationalen Landwirtschaftlichen Kongreß in Gent vom Juni 1913 wieder.

¹¹⁵ Unbekannt (1889): Stallmist, [↑31].

¹¹⁶ Unbekannt (1889): Konferenzen, [↑32].

Phosphorsäure ersetzt man auch durch Düngung des Ackers mit Superphosphat. ¹¹⁶ Das Thomasmehl wurde seinerzeit immer noch im Verbund mit anderen Düngemitteln thematisiert und es wäre falsch anzunehmen, dass sich das Thomasmehl gänzlich aus diesem Kontext herausgelöst hätte. Aufgrund des Umstandes jedoch, dass es ab 1896 im eigenen Land vermahlen wurde und somit nicht mehr aus dem Ausland bezogen werden musste, ergab sich die Möglichkeit, das Thomasmehl zum Protagonisten einer nationalen Erfolgsgeschichte zu machen.

Dass diese Erfolgsgeschichte nicht linear verlief, wurde nach dem Ersten Weltkrieg durch das Narrativ der Agrarexperten überdeckt und

so hat dieses Narrativ auch Eingang in die historischen Darstellungen gefunden, die das Verständnis von der Agrargeschichte Luxemburgs prägen.

Ein Grund für die Persistenz des gängigen Narrativs ist das Fehlen einer kritischen Überblicksdarstellung zur Agrarentwicklung, Agrarrevolution und Agrartransformation. Die wegweisenden Überblicksdarstellungen von Gilbert Trausch können für ein solches Unterfangen einen wichtigen Ausgangspunkt bilden. Dennoch bleiben immer noch viele Fragen offen, beispielsweise wenn es um eine differenzierte Würdigung der ländlichen Gesellschaft und ihren Anteil an den genannten Prozessen geht.

Literatur- und Quellenverzeichnis

Archivquellen

- 1 ANLUX, Agri-A256 № 18/96: Ackerbauverwaltung (Luxemburg, 14.8.1897): Bedarf an Thomasschlacken für die inländischen Landw. Unpaginierte Loseblattsammlung.

Gedruckte Quellen

- 2 Convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Deutsch-Luxemburgische Bergwerks-und Hütten-Aktiengesellschaft, Abteilung Differdingen, au sujet d'une concession minière de trois cent vingt-quatre hectares environ. 29.11.1913.
- 3 Convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Gelsenkirchener Bergwerks-Aktien-Gesellschaft, Abteilung Aachener Hütten-Verein Esch à Esch-s.-Alz., au sujet d'une concession minière de trente-neuf hectares environ en deux lots distincts. 29.11.1913.
- 4 Convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Société anonyme des Hauts-Fourneaux et Acières de Steinfort à Steinfort au sujet d'une concession minière de centvingt-cinq hectares environ en trois lots distincts. 29.11.1913.
- 5 Convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye, division de Rodange à Rodange, au sujet d'une concession de quatre-vingt-quatorze hectares environ en trois lots distincts. 29.11.1913.
- 6 Allgemeiner Verband der landwirtschaftlichen Lokalvereine des Großherzogtums Luxemburg: IV. Jahresbericht des allgemeinen Verbandes landw. Lokalvereine des Großherzogtums Luxemburg. Geschäftsjahr 1912–1913, Luxemburg 1913.
- 7 Allgemeiner Verband der landwirtschaftlichen Lokalvereine des Großherzogtums Luxemburg: Die Zukunft unserer Landwirtschaft. Denkschrift zur Frage der wirtschaftlichen Neuorientierung unseres Landes, Luxemburg 1919.
- 8 Tony Biwer; Carlo Hemmer; Eduard Pierret; Leander Spartz; J. P. Zanen: Allerhand aus eiser Landwirtschaft an de letzten honnert Jar. Historisch-folkloristisch Notizen gesammelt vun Tony Biwer, Carlo Hemmer, Eduard Pierret, Leander Spartz, J. P. Zanen, Luxemburg 1939.
- 9 Jean Enzweiler: Le Service agricole. Depuis sa création 1883 à 1893, in: Fischer, Eugène; Koltz, Jean-Pierre-Joseph (Hrsg.): Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché, in: Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché, Bd. 1, Luxemburg 1891, S. 387–511.
- 10 Jean Enzweiler: Deuxième complément de la statistique générale sur l'administration du Service agricole : à partir du 1er novembre 1896 jusqu'au 1er janvier 1900, in: Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché, Bd. 3, Luxemburg 1896.
- 11 Jean Enzweiler: Troisième complément de la statistique générale sur l'administration du Service agricole : à partir du 1er janvier 1900 au 1er janvier 1904, in: Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché, Bd. 4, Luxemburg 1905.

- 12 Jean Enzweiler: Quatrième complément de la statistique générale sur l'administration du Service agricole : 1er janvier 1904 au 1er janvier 1908, in: Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché, Bd. 5, Luxembourg 1908.
- 13 Eugène Fischer: Historische Notizen über den Zustand der Landwirtschaft im Großherzogtum Luxemburg, Luxembourg 1863.
- 14 Eugène Fischer; Jean-Pierre-Joseph Koltz: Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché. De 1839 à 1889, in: Fischer, Eugène; Koltz, Jean-Pierre-Joseph (Hrsg.): Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché, in: Rapport général sur l'état de l'agriculture dans le Grand-Duché, Bd. 1, Luxembourg 1891, S. 1–386.
- 15 Carlo Hemmer: Die Genossenschaften der Bauern und Winzer im Großherzogtum Luxemburg, Bottrop 1936.
- 16 Michael Kohl: Das landwirtschaftliche Genossenschaftswesen des Grossherzogtums Luxemburg, Luxembourg 1925.
- 17 Dominik Maria Nepper: Die landwirtschaftliche Benutzung des Grund und Bodens in dem Grossherzogtum Luxemburg, Bonn 1904.
- 18 Ständige Kommission für Statistik: Die Anbauflächen im Großherzogtum und die Ernteergebnisse im Jahre 1906, in: Publikationen der ständigen Kommission für Statistik, Bd. 16, Luxembourg 1907.
- 19 Ständige Kommission für Statistik: Statistik der Landwirtschaft. Anbauflächen, Ernteerträge, Geldwert und Ernteschäden im Jahre 1914, in: Publikationen der ständigen Kommission für Statistik, Bd. 42, Luxembourg 1915.
- 20 Jean Philippe Wagner: Das Thomasmehl, seine Gewinnung und Verwendung. Lichtbildvortrag von J. Ph. Wagner, Straßburg 1913.
- 21 Jean Philippe Wagner: Thomasmehl, Ernteerträge und Nahrungsmittel-Versorgung im Großherzogtum Luxemburg unter dem Kriegseinfluß, Luxembourg 1917.
- 22 Paul Wagner: Die Thomasschlacke, ihre Bedeutung und Anwendung als Düngemittel, Berlin 1887.
- 23 Jean Pierre Zanen: Le rôle des scories Thomas dans l'évolution de l'agriculture luxembourgeoise, Luxembourg 1936.
- 24 Jean Pierre Zanen; Aloyse Thull: Die Rolle des Thomasmehles im Entwicklungsgang der Luxemburger Landwirtschaft : Betrachtungen zu der „Thomasmehlabeilung“ der Ettelbrücker nationalen landwirtschaftlichen Ausstellung, Luxembourg 1936.
- 25 Staatsministerium, Departement für Ackerbau, Industrie und Arbeit: Die Landwirtschaft im Grossherzogtum Luxemburg, Luxembourg 1912.
- 26 Ein Landwirt: Die Verfälschungen des Thomasschlackenmehles, in: *Obermosel-Zeitung*, Jg. 26, Nr. 3, 9.1.1906, S. 1.
- 27 G.: Landw. Ausstellung in Ettelbrück, in: *Obermosel-Zeitung*, Jg. 56, Nr. 213, 12.9.1936, S. 2.
- 28 G.: Luxemburger Thomasmehl in neuer Form. Hadir Differdingen als Pionier eines Granulierverfahrens, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 118, Nr. 38, 7.2.1966, S. 7.
- 29 hmr: A l'Exposition Agricole d'Ettelbruck, in: Luxembourg. *Journal du matin*, Jg. 2, Nr. 256/257, 13.9.1936, S. 3.

Zeitungen

- 30 Marcel Steffes: Zum Centenarium S. G. Thomas. 1850–1885., in: *Escher Tageblatt*, Nr. 88, 17.4.1950, S. 2.
- 31 Unbekannt: Stallmist und Thomasmehl, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 52, Nr. 119–120, 29./30.4.1889, S. 1.
- 32 Unbekannt: Landwirtschaftliche Konferenzen, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 52, Nr. 355–356, 21./22.12.1889, S. 2.
- 33 Unbekannt: Chemins de fer et concessions minières, in: *L'indépendance luxembourgeoise*, Jg. 37, Nr. 24, 24.1.1911, S. 3.
- 34 Unbekannt: Kammer-Revue, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 66, Nr. 321, 17.11.1913, S. 4.
- 35 Unbekannt: Kammer-Revue, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 66, Nr. 322, 18.11.1913, S. 4.
- 36 Unbekannt: Intérieur. Chambre des Députés, in: *L'indépendance luxembourgeoise*, Nr. 323, 19.11.1913, S. 2.
- 37 Unbekannt: Kammer-Revue, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 66, Nr. 323, 19.11.1913, S. 4.
- 38 Unbekannt: Intérieur. Chambre des Députés, in: *L'indépendance luxembourgeoise*, Nr. 324, 20.11.1913, S. 2f.
- 39 Unbekannt: Dr. Welter's Vertrag und die Landwirtschaft, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 73, Nr. 188, 4.5.1920, S. 2.
- 40 Unbekannt: Thomasmehl und Landwirtschaft, in: *Escher Tageblatt*, Nr. 217, 15.9.1936, S. 11.
- 41 Unbekannt: Die Thomasschlacken und unsere Landwirtschaft, in: *Der Luxemburger Bauer* (Beilage des „Tageblatt“), 12.12.1936, S. 1.
- 42 Unbekannt: Generalversammlung des Verbandes der Landwirtschaftlichen Genossenschaften, in: *Escher Tageblatt*, Nr. 55, 8.3.1950, S. 7.
- 43 Unbekannt: Um die Centenar-Feier S.-G. Thomas, in: *Luxemburger Wort*, Jg. 103, Nr. 107, 17.4.1950, S. 2.
- 44 Unbekannt: Die Luxemburger Eisenindustrie im Dienste der Luxemburger Landwirtschaft, in: *d'Letzeburger Land*, Jg. 1, Nr. 37, 10.9.1954, S. 12.

Sekundärliteratur

- 45 Banque de Luxembourg; Gilbert Trausch: Luxemburg, ein Land vom Stahl geprägt, Luxembourg 1995.
- 46 Xavier Buschmann; Jos Frisch: 100 Jahre Ackerbauverwaltung, in: Administration des services techniques de l'agriculture (Hrsg.): 1883–1983. 100 ans au service de l'agriculture, Luxembourg 1983, S. 8–58.
- 47 Albert Calmes: Au fil de l'histoire, Luxembourg 1968.
- 48 Christian Calmes; Danielle Bossaert: Histoire du

- Grand-Duché de Luxembourg. De 1815 à nos jours, in: *Histoire contemporaine du Luxembourg*, Bd. vol. 13, Luxembourg 1995.
- 49 Romain Hilgert: *Schmelzherren im Linksblock*, 2011. Online verfügbar unter: <https://www.land.lu/page/article/677/4677/DEU/index.html>. [07.12.2023].
- 50 Michael Kopsidis: Agrarentwicklung. Historische Agrarrevolutionen und Entwicklungsökonomie, in: *Grundzüge der modernen Wirtschaftsgeschichte*, Bd. 6, Stuttgart 2006.
- 51 Dieter Langewiesche: Reich, Nation, Föderation. Deutschland und Europa, in: *Beck'sche Reihe*, Bd. 1873, München 2008.
- 52 Gunter Mahlerwein: *Grundzüge der Agrargeschichte. Band 3: Die Moderne (1880–2010)*, in: Brakensiek, Stefan, et al. (Hrsg.): *Grundzüge der Agrargeschichte. In drei Bänden*, in: *Grundzüge der Agrargeschichte*, Köln, Weimar, Wien 2016.
- 53 Jean Mersch: 100 Jahre Kontroll- und Versuchslaboratorium in Ettelbrück, in: *Administration des services techniques de l'agriculture* (Hrsg.): 1883–1983. 100 ans au service de l'agriculture, Luxembourg 1983, S. 60–83.
- 54 Octavie Modert; Fernand Boden: 125 années d'histoire agricole et de service à l'agriculture, in: *Administration des services techniques de l'agriculture* (Hrsg.): 125 Joer ASTA. Administration des services techniques de l'agriculture, Luxembourg 2008, S. 7f.
- 55 Marc Olinger: Von den Aufgaben und Tätigkeiten des Allgemeinen Verbandes, in: *De Verband (Fédération Agricole Luxembourg)* (Hrsg.): *Allgemeiner Verband. 1909–1984; 75^{ième} anniversaire*, Luxembourg 1984, S. 101–120.
- 56 Jürgen Osterhammel: Die Verwandlung der Welt. Eine Geschichte des 19. Jahrhunderts, in: *Schriftenreihe der Bundeszentrale für politische Bildung*, Bd. 1044, Bonn 2010.
- 57 Michel Pauly: *Geschichte Luxemburgs*, in: C.H.Beck Wissen, München 2015.
- 58 Lutz Raphael: „L'État dans les villages“. Administration et politique dans les sociétés rurales allemandes, françaises et italiennes de l'époque napoléonienne à la Seconde Guerre mondiale, in: Mayaud, Jean Luc; Raphael, Lutz (Hrsg.): *Histoire de l'Europe rurale contemporaine. Du village à l'État*, Paris 2006, S. 249–281.
- 59 Walt W. Rostow: *The stages of economic growth. A non-communist manifesto*, Cambridge 1997.
- 60 STATEC: *Statistiques historiques. 1839–1989*, Luxembourg 1990.
- 61 Guy Thewes: *Les gouvernements du Grand-Duché de Luxembourg depuis 1848*, Luxembourg 2006.
- 62 Gilbert Trausch: *Structures et problèmes agraires du passé V. L'ère des grands changements (1840–1914). Première partie*, in: *Hémecht*, Jg. 21, Nr. 2, 1969, S. 201–212.
- 63 Gilbert Trausch: *Structures et problèmes agraires du passé VI. L'ère des grands changements (1840–1914). Deuxième partie*, in: *Hémecht*, Jg. 21, Nr. 3, 1969, S. 345–361.
- 64 Gilbert Trausch; Marcel Schroeder: *Le Luxembourg. Émergence d'un État et d'une nation*, Anvers 1989.
- 65 Frank Uekötter: *Die Wahrheit ist auf dem Feld. Eine Wissensgeschichte der deutschen Landwirtschaft*, in: *Umwelt und Gesellschaft*, Bd. Band 1, Göttingen, Bristol 2012.
- 66 Robert Wealer: *Une identité paysagère du Luxembourg ?* 2010.
- 67 Clemens Zimmermann: *Ländliche Gesellschaft und Agrarwirtschaft im 19. und 20. Jahrhundert. Transformationsprozesse als Thema der Agrargeschichte*, in: Trobbach, Werner; Zimmermann, Clemens (Hrsg.): *Agrargeschichte. Positionen und Perspektiven*, in: *Quellen und Forschungen zur Agrargeschichte*, Bd. 44, Stuttgart 1998, S. 137–163.
- 68 Wolfram Pyta: *Das Dorf im Fadenkreuz der Politik. Politische Willensbildung und Milieuwandel im ländlichen Lebenskreis 1918 bis 1945*, in: Münkler, Daniela (Hrsg.): *Der lange Abschied vom Agrarland. Agrarpolitik, Landwirtschaft und ländliche Gesellschaft zwischen Weimar und Bonn*, in: *Veröffentlichungen des Arbeitskreises Geschichte des Landes Niedersachsen (nach 1945)*, Bd. 16, Göttingen 2000, S. 209–226.

Auteur(e)s / AutorInnen

Tiago Flores est un historien et doctorant en sciences sociales au Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER), spécialisé dans l'étude des disparités sociales engendrées par la possession foncière et immobilière, particulièrement dans le contexte luxembourgeois.

Stéphanie Kovacs est historienne. Elle a fait ses études à l'Université de Strasbourg et a passé son doctorat à l'Université du Luxembourg. Chargée des collections « Histoire » et « Sciences politiques » à la Bibliothèque nationale du Luxembourg, Stéphanie Kovacs collabore aussi au projet de recherche historique « Terres Rouges, histoire de la sidérurgie luxembourgeoise » (dirigé par les Archives nationales du Luxembourg). Stéphanie Kovacs a publié sur l'histoire du communisme et de la sidérurgie au Luxembourg.

Armand Logelin-Simon est né à Differdange en 1953. Il est membre de la Fondation Bassin Minier, instituteur honoraire de la ville d'Esch-sur-Alzette, président du Centre Culturel Differdange, décoré du Mérite Culturel de sa ville natale en 1986, ancien collaborateur scientifique des Archives nationales de Luxembourg et auteur de nombreuses études d'histoire locale et régionale.

Antoinette Lorang ist Kunsthistorikerin. Sie promovierte 1984 an der Universität Heidelberg. Von 2002 bis 2017 war sie Leiterin der Abteilung für Kultur und Kommunikation des öffentlichen Bauträgers Fonds Belval. Antoinette Lorang hat zahlreiche Publikationen zur Geschichte Luxemburgs in den Bereichen Architektur, Städtebau, Sozialwohnungsbau und Industriekultur veröffentlicht. Sie ist Vizepräsidentin der Fondation Bassin Minier.

Antoine Paccoud est chercheur au LISER et s'intéresse aux inégalités sociales liées à la détention du foncier et des logements. Il coordonne l'Observatoire de l'habitat ainsi qu'un projet de recherche comparant la structure de la détention foncière au Luxembourg et en France (Distriland).

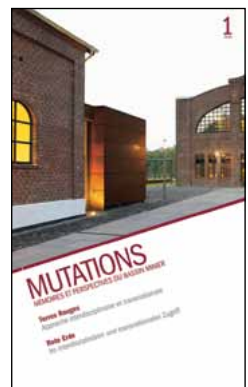
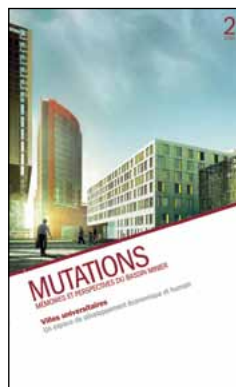
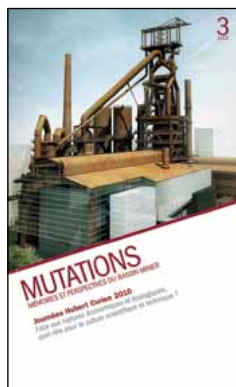
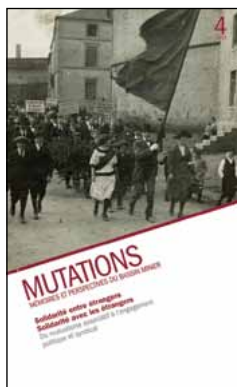
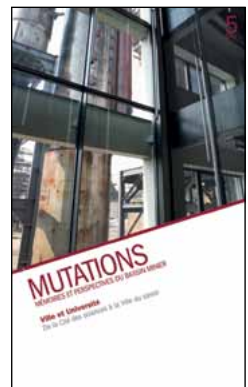
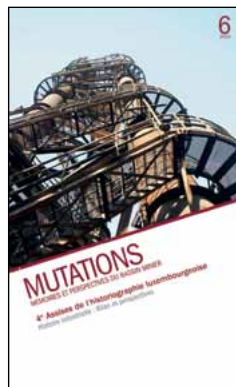
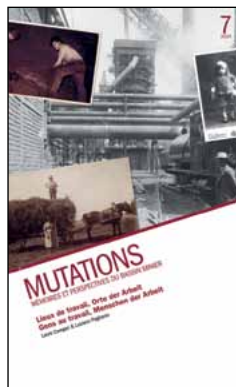
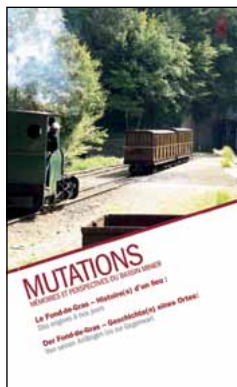
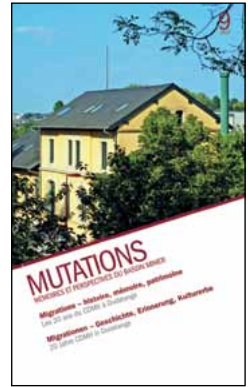
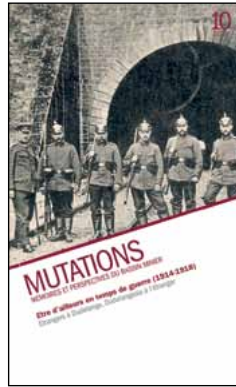
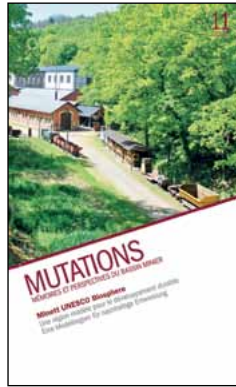
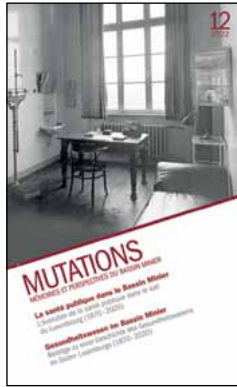
Né en 1957 à Differdange, d'un père mineur et accordéoniste et d'une mère vendeuse en textile **Luciano Pagliarini** a, depuis l'âge de 18 ans exploré les mondes qui ont constitué les points de chute des nombreux membres de sa famille d'immigrés, à savoir les mines de fer et les usines sidérurgiques. Depuis 1976, il collecte tous azimuts reproduction de photos, interviews, livres... Etudiant à Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) de 1977 à 1982, il peut concrétiser une première partie de ses recherches sous forme de mémoire de maîtrise mettant en relation la région des mines de fer lorraines-luxembourgeoises et la photographie. Redevenu musicien professionnel en 1983, il sillonne toute l'Europe, profitant de ses nombreux déplacements pour continuer ses « collectes ». Il est l'auteur de beaucoup d'articles et chroniques ainsi que de plusieurs livres, dont le dernier – écrit avec Antoinette Lorang et Jean Goedert – « Paysages du Fer », a rencontré un grand succès.

Dominik Trauth studierte an der Universität Trier die Fächer Geschichte und Politikwissenschaft. 2013 hat er mit einer Arbeit über landwirtschaftliche Lokalvereine im Fach Geschichte promoviert. Seitdem widmet er sich der Agrargeschichte des Großherzogtums im langen 19. Jahrhundert. Weitere Beiträge zu Organisationen der luxemburgischen Agrargeschichte sind in Planung. Seit 2015 ist er im Schuldienst des Landes Nordrhein-Westfalen tätig.

Numéros précédents / Bisher erschienen

à commander / zu bestellen : contact@fondationbassinminier.lu

Version PDF : www.fondationbassinminier.lu/mutations



La **Fondation Bassin Minier** est un établissement d'utilité publique créé en 1989 qui a pour objet de contribuer à la valorisation culturelle de la région du Bassin Minier, en participant à l'organisation d'activités et à la mise en oeuvre de projets dans les domaines de la culture, de l'écologie, du tourisme et du patrimoine industriel. Partant de l'histoire industrielle, ouvrière et des migrations de la région du Bassin Minier, la Fondation est un instrument privilégié d'une transmission vivante de cette histoire et assure le rôle de témoin dynamique d'une culture qui se veut prospective. La Fondation Bassin Minier bénéficie du soutien financier du Ministère de la Culture.

Die **Fondation Bassin Minier** ist eine gemeinnützige Stiftung, die 1989 mit dem Auftrag geschaffen wurde, zur kulturellen Entwicklung im Luxemburger Erzbecken (Bassin Minier) beizutragen. Die Stiftung beteiligt sich an der Umsetzung und fördert Projekte in den Bereichen Industriererbe, Kultur, Umwelt, Tourismus und Innovation. Von der Wirtschafts-, Migrations- und Sozialgeschichte des Bassin Miniers ausgehend und den Bogen spannend bis zur heutigen Entwicklung der Region als Forschungs- und Technologiestandort, möchte die Stiftung die Rolle eines Übersetzers spielen, der Geschichte mit Zukunft verbindet und Perspektiven für eine starke Region aufzeigt. Die Fondation Bassin Minier wird vom Kulturministerium finanziell unterstützt.